

Indirectement, Lester Pearson écarte l'éventualité d'élections générales

Nous nous acquitterons de notre tâche, dit-il

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a déclaré devant les sommets libéraux, lundi, que le gouvernement s'acquitterait de sa tâche sans égard aux tentatives de l'opposition pour le renverser.

Il a aussi fait part de la tenue d'une convention libérale au commencement de l'an prochain et réussi à faire agréer sa recommandation que des conventions de cette nature aient lieu tous les deux ans au lieu de tous les cinq ans.

Dans son allocution à l'ouverture d'une réunion du Conseil national libéral, M. Pearson a accusé le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et les députés de l'opposition de fausser la politique du gouvernement sans se soucier de l'importance de sa politique pour l'unité nationale.

L'unique objectif de l'opposition, dit-il, est de renverser le gouvernement libéral au plus tôt.

"Mais je vous assure, fit M. Pearson, que cela ne nous empêchera pas d'aller de l'avant et d'accomplir la tâche tel que nous jugeons qu'elle doit être accomplie".

MAJORITE

Ses paroles contrastaient avec celles du président sortant de charge du conseil, le sénateur John Connolly, ministre sans portefeuille, qui formula sa conviction que le conseil mettrait fin à ses débats "avec le désir et la résolution de la part des libéraux où qu'ils se trouvent de rétablir un gouvernement libéral majoritaire au Canada au plus tôt dès que l'occasion se présenterait".

M. Pearson a donné le coup de mort à la campagne visant à faire régler séparément par les Communes le projet ministériel de drapeau à feuille d'érable et la question de l'Union Jack.

Il a déclaré que la "manière honnête" consistait pour le gouvernement à inclure dans une seule résolution le projet de nouveau drapeau et le maintien de l'Union Jack en tant que symbole du lien canadien avec le Commonwealth.

Il a redit son opposition à la tenue d'un référendum national sur la question du drapeau et affirmé que la décision appartenait aux députés. Il ne voit aucune classe plus représentative du pays que celle des hommes et des femmes que l'on a choisis pour prendre des décisions.

UNITE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, qui fut le principal orateur du congrès lundi, a lancé un vigoureux appel à l'unité nationale et à l'unité du parti et fait entendre que tout espoir qu'il pouvait entretenir d'accéder au poste de chef du parti lorsqu'il fut le rival de M. Pearson à la direction du parti en 1958, était bel et bien mort et enterré.

Sa tâche consiste maintenant à donner suite aux concepts de M. Pearson en fait de politique étrangères. Pour que cette politique soit couronnée de succès il faut un pays uni.

"Quels qu'aient pu être mes intérêts et mes préoccupations lorsque j'étais jeune député, ils se sont dissipés, dit-il.



Le président de l'Irlande est accueilli par le gouverneur général Georges Vanier et par le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, à son arrivée au parlement hier après-midi. (Téléphoto UPI)

Pearson aux militants du parti

La question du drapeau n'est pas une affaire partisane

OTTAWA. — (P.C.). — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement "a pris un moyen honnête" en incluant dans une même résolution sa politique concernant un drapeau comportant trois feuilles d'érable sur fond blanc et l'Union Jack.

Il a également ajouté, dans une allocution prononcée à la séance inaugurale de la réunion du conseil de direction de la Fédération libérale nationale, que les députés seront appelés à se prononcer au sujet du drapeau parce que c'est précisément dans ce but qu'ils ont été élus.

Dans les deux allusions qu'il a faites au sujet de la question du drapeau, le chef du gouvernement a semblé viser ceux qui recommandent que la résolution du drapeau soit divisée en deux afin de se prononcer séparément en Chambre sur les deux emblèmes et ceux qui réclament que le problème du drapeau fasse l'objet d'un référendum national.

PROMESSE ELECTORALE

M. Pearson a rappelé que le programme du parti libéral comportait une clause par laquelle le parti s'engageait, s'il était élu, à soumettre au Parlement moins de deux ans après avoir été reporté au pouvoir, un projet de drapeau canadien distinctif. Le parti s'était engagé en même temps à désigner l'Union Jack comme symbole officiel de l'appartenance du Canada au Commonwealth britannique.

"Nous soumettons cela dans une résolution présentée à la Chambre des Communes comme nous avions promis de le faire".

La résolution n'a pas été soumise en partie mais elle forme un tout.

"Sûrement, c'est pour le gouvernement une façon honnête de procéder".

Le leader du parti libéral a recommandé aux quelque 300 députés de ne prendre aucune décision qui donnerait l'impression que la question du drapeau est une affaire partisane.

"Elle doit être au-dessus de cela... et j'espère qu'elle sera débattue sur la base parlementaire la plus large possible".

Chaque député sera appelé à se prononcer selon sa conscience et "j'espère que la résolution sera tranchée sur une base parlementaire", a déclaré le premier ministre.

Cette responsabilité incombe aux députés eux-mêmes et "je ne vois pas où vous pourriez trouver un meilleur échantillonnage national aux Communes — pour que la décision soit prise par les hommes et les femmes qui ont précisément été élus dans le but de prendre des décisions".

OPPOSITION SYSTEMATIQUE

M. Pearson a dit que quelle que soit l'importance des questions proposées par le gouvernement, elles étaient déformées et modifiées par l'Opposition, et le leader de l'opposition, John Diefenbaker, il avait espéré qu'en dépit d'un Parlement minoritaire, il aurait obtenu une collaboration maximum.

"Mais, pour l'Opposition et son leader, nous devons être battus le plus tôt possible. Mais je puis vous assurer que cela ne nous empêchera pas d'aller de l'avant et d'accomplir notre mandat de la façon que nous le concevons".

Il a dit que l'Opposition a adopté l'attitude voulant que si des accords sont conclus avec le Québec et les autres provinces, "cela équivaut à une capitulation". Et si un gouvernement fédéral ne peut accepter certaines requêtes provinciales "alors nous sommes taxés de centralisateurs arrogants".

Faisant allusion aux questions qui seront abordées au cours de la réunion de deux jours des dirigeants de la Fédération libérale, le premier ministre a suggéré que le parti tienne un congrès au moins une fois tous les deux ans.

Cela semble venir en conflit avec les recommandations que doivent formuler les membres du comité intérimaire sur la constitution. Le président de ce comité, M. Gordon R. Dryden, avocat de Toronto, avait dit que le comité recommanderait qu'un congrès national ait lieu tous les trois ans. En vertu des clauses de la constitution actuelle, le parti doit tenir des assemblées à tous les cinq ans.

La résolution au sujet du drapeau ne sera pas divisée en deux (Pearson)

(Par Benoît HOULE)

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre a clairement indiqué hier que la résolution au sujet du projet de drapeau présenté par le gouvernement ne sera pas divisée en deux parties.

"Nous n'avons pas l'intention de changer quoi que ce soit à la résolution, a précisé M. Pearson, en réponse au chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

"La Chambre sera-t-elle appelée à étudier les résolutions à ce sujet?", avait demandé le chef de l'opposition officielle. "Non, une seule", a repris M. Pearson.

M. Gilles Grégoire, créditiste-Lapointe, avait suggéré que le gouvernement divise la résolution en deux afin de permettre aux députés de se prononcer d'abord sur l'adoption du nouveau projet de drapeau et ensuite sur l'opportunité de permettre à l'Union Jack de continuer de flotter au Canada.

La Chambre aura donc à se prononcer sur une seule résolution comportant les deux aspects du problème, ce qui, selon M. Grégoire, posera un dilemme pour les députés.

M. Diefenbaker a repris en demandant à M. Pearson quel

drapeau il avait arboré sur sa résidence d'été du lac Harrington, en fin de semaine.

M. Pearson a en effet arboré le nouveau drapeau tricolore dont il propose l'adoption à la Chambre comme drapeau distinctif.

"Je puis arborer à ma résidence d'été le drapeau qui me plaît, a répondu le premier ministre. Cette question ne regarde pas la Chambre, nous vivons dans un pays libre et chaque citoyen est libre d'arborer le drapeau qu'il veut".

M. Louis-Joseph Pigeon PC-Joliette - L'Assomption - Montcalm a repris: "Le premier ministre a-t-il également arboré l'Union Jack afin de voir quel effet donne un drapeau étranger sur le sol canadien?"

Il n'a pas reçu de réponse. M. Pearson a précisé que le Red Ensign flottait rue Sussex en fin de semaine, à sa résidence officielle, mais qu'il a voulu arborer le nouveau drapeau à sa maison d'été pour voir "quel effet il aura quand il aura été adopté par cette Chambre".

"Le premier ministre, a-t-il également l'intention d'essayer les 2,999 autres modèles de drapeau qui lui ont été soumis pour voir leur effet?", a repris M. Diefenbaker.



Une maman de six enfants, Mme Claire Tremblay, a reçu hier un diplôme à titre d'infirmière en Santé Publique. On voit dans l'ordre, Benoit, 11 ans, Grégoire, 5 ans, Stéphanie, 6 ans, Dominique, 10 ans, François 9 ans et le petit dernier, Jérôme, 2 ans. (Téléphoto UPI)



Chronique parlementaire

Par

Jean

Charpentier

Les croulants se portent bien

L'avant-garde de l'invention dans le domaine des faux-semblants de la démocratie.

Au dernier congrès libéral, il y a trois ans, on a pu assister en effet à l'inauguration de la démocratie électronique. Chacun des 1,500 délégués y était invité à confier ses vœux en matière politique à une batterie de magnétophones dont les rubans devaient ensuite être dépouillés, classés et analysés par un cerveau électronique.

Nul ne sut jamais de façon précise ce qu'il advint de ces rubans. Mais les mauvaises langues, qui ne sont pas forcément porteuses de mensonges, affirment que le congrès terminé, les appareils furent retournés à la compagnie encore munis de leur précieux chargement... L'essentiel était que tout le monde rentrât chez lui avec le sentiment d'avoir contribué à l'élaboration de la politique de son parti.

L'inattendu, pourtant, semble s'être produit. Oh! Il ne s'agit là que de progrès infinitésimaux et dont l'intérêt réside davantage dans les espoirs qu'ils permettent que dans les fruits qu'ils apportent.

Sous l'impulsion d'un groupe de jeunes libéraux, le

Conseil a adopté hier une résolution stipulant la tenue de congrès bisannuels tandis que le comité de la constitution n'en recommandait qu'à tous les trois ans. La constitution actuelle ne prévoit des congrès qu'à tous les cinq ans.

Pareille résolution n'empêchera nullement la haute direction du parti de continuer comme par le passé à déterminer à l'avance en coulisse les principaux résultats de ces congrès. Mais leur fréquence accrue augmentera au moins les risques d'échec de l'exécutif, l'incitant ainsi à plus de souplesse.

Autre résolution relativement révolutionnaire pour les libéraux: celle prévoyant la création d'une commission permanente chargée de repenser constamment la politique du parti. Cependant, l'avenir seul permettra d'apprécier les bienfaits ou les méfaits d'une telle résolution. Sans doute est-il mauvais que seuls les bailleurs de fonds d'un parti interviennent dans la formulation de ses politiques.

Mais ce serait tomber de Charybde en Scylla que d'aller s'en remettre à un cénacle d'intellectuels. La commission politique de la F.L.Q. fournit à cet égard un bien fâcheux exemple.

Ce qui importe par-dessus tout, c'est que les membres de cette commission s'en tiennent à leur rôle de mandataires des associations de comités.

Tel est, en résumé, l'aspect le plus prometteur de la présente tentative de démocratisation du conseil libéral: jusqu'à présent, celui-ci ne disposait d'aucune structure à démocratiser et d'aucune occasion de le faire.

Désormais, il aura des commissions permanentes qui à tous les deux ans devront rendre des comptes.

Peut-être plus subtil mais non moins significatif était enfin l'accueil réservé hier à certaines interventions qu'on aurait jugées subversives il y a trois ans.

Que M. Michel Robert, président des jeunes libéraux, osât par exemple réclamer la tenue régulière de congrès de direction, qu'il osât revendiquer le droit de l'assemblée plénière de proposer des candidats aux postes de l'exécutif constituait déjà un intéressant précédent.

Mais le plus étonnant était que l'assemblée, loin de se récrier d'indignation, débattit sérieusement ces questions avant de les rejeter avec une majorité pas nécessairement écrasante.

A l'université Laval

**Importante découverte au
département de métallurgie**

A la suite d'une coopération étroite entre le département de Métallurgie de Laval et la Compagnie Canadian General Electric, un procédé susceptible de modifier considérablement l'industrie nord-américaine des aimants permanents a été mis au point. Ce procédé a apporté une importante amélioration de l'énergie disponible dans les aimants permanents de la série Alnico V. Ces aimants occupent une position de toute première importance dans l'industrie des télécommunications et dans la fabrication d'appareils ménagers.

Le principe fondamental du développement réussi à Laval est connu depuis longtemps. Il s'agit de promouvoir l'anisotropie magnétique du matériel par le développement d'une orientation préférentielle intégrale des cristaux basaltiques pendant la solidification. Cependant, malgré l'apparente simplicité du problème, des sommes très importantes avaient préalablement été investies dans des programmes de recherches durant ces dernières années, sans toutefois amener une solution satisfaisante. Il semble que la solution apportée par les travaux à Laval conduits par M. Ghislain Bégin, sous la direction du Dr Arthur Dubé, trace les grandes lignes de la production future des aimants permanents.

Un programme détaillé de recherches sur les matériaux magnétiques a été mis au point et doit se continuer sur une période de trois ans.

Commissions scolaires de la périphérie
25 commissaires réélus par acclamation



• VAUT MIEUX L'ACHETER QUE LA PORTER. — Ce slogan, non-officiel cependant s'applique à la Campagne de la Béquille patronnée depuis plusieurs années par les Chevaliers de Colomb du Conseil-Québec. Cette année, cette campagne aura lieu les 5 et 6 juin, et les organisateurs se proposent de recueillir, selon la générosité des gens, un montant d'argent encore supérieur au chiffre des années passées. Il appartient à la collectivité de fournir aux handicapés, aux vieillards malades et à tous les indigents de la société les soins dont ils ont besoin pour vivre une vie normale et heureuse. Cette campagne de la béquille veut s'opposer au scandale de l'indifférence qui prévaut trop souvent. Devant les besoins d'une grande partie de notre société, il appartient à chacun de donner sa contribution au mieux-être des malades et des infirmes. On reconnaît sur la photo, M. Jos.-C. Coulombe, échevin de la ville de Québec, M. Jules Bernatchez, président de la Campagne de la Béquille, M. J.-E. Prud'Homme, Grand Chevalier du Conseil-Québec, M. l'abbé A.-A. Hamelin, aumônier du Conseil, et M. J.-W. Ouellet, député Grand Chevalier du Conseil. (Photo "L'Action", par Marcel Laforce)

Près de 25 commissaires sortant de charge dans les quelques 15 commissions scolaires de Québec et de la banlieue ont été réélus par acclamation hier. En effet, les nouveaux candidats devaient présenter leur candidature avant deux heures lundi le 1er juin. Or il semble que seule la commission scolaire de Charlesbourg devra tenir des élections, le 8 juin prochain.

A cet endroit, Mme Montminy-Kirouac fera la lutte à M. Roland Roy pour le siège No 5. MM. André Moffet et Georges Roy se disputeront le siège No 2 laissé vacant à la suite du départ de M. Georges-Edouard Cloutier. Les commissaires actuels sont le Dr Albert Ouellet, MM. Charles Bouchard et Henri Dionne.

A Ste-Foy, M. Maurice Barbeau qui sortait de charge n'a pas eu d'adversaire et fait de nouveau parti de la commission. A Sillery, MM. Marcel G. Bourret du siège no 2 et Jean Blanchet du siège no 4 ont été réélus par acclamation.

(par André Villeneuve)

A Ville Montmorency, le seul commissaire sortant de charge, M. Albert Robitaille, a été réélu par acclamation.

A Ville les Saules, les commissaires des sièges nos 1 et 4 ont été réélus. Il s'agit de MM. Roland Zicat et Jean-Marie Delisle.

Un commissaire de Québec-Ouest, M. Marcel Poulin, s'est retiré. Une seule candidature a été posée: celle de M. Jean-Paul Lafrance qui, de ce fait, a été élu par acclamation pour siéger à cette commission scolaire.

Village de l'Ancienne-Lorette: le seul commissaire sortant de charge, M. Clovis Pépin, est réélu.

A Stoneham, M. Amable Verret ne se représente pas. Un nouveau commissaire siégera: M. Emile Verret. M. Conrad Ferland, commissaire sortant de charge a été réélu.

Villeneuve: MM. Conrad Desrosiers et Alfred Giroux sont réélus par acclamation.

Notre-Dame des Laurentides: M. Paul-Emile Bertrand, réélu par acclamation.

Beauport — Les deux commissaires sortant de charge, MM. Roger Trépanier (quartier no 3) et J.-Alphonse Laplante (quartier no 4) sont réélus par acclamation.

Loretteville — Le président M. Béranger Boivin (s. no 5) et M. Gérard Lantier, sortant de charge sont tous deux réélus.

Neufchâtel — M. Jean-Marie Lapointe et M. C.A. Savard tous deux sortant de charge sont réélus par acclamation.

St-Emile — Les deux commissaires sortant de charge, MM. Aurèle Gagné et J.-Maurice Cloutier sont réélus par acclamation.

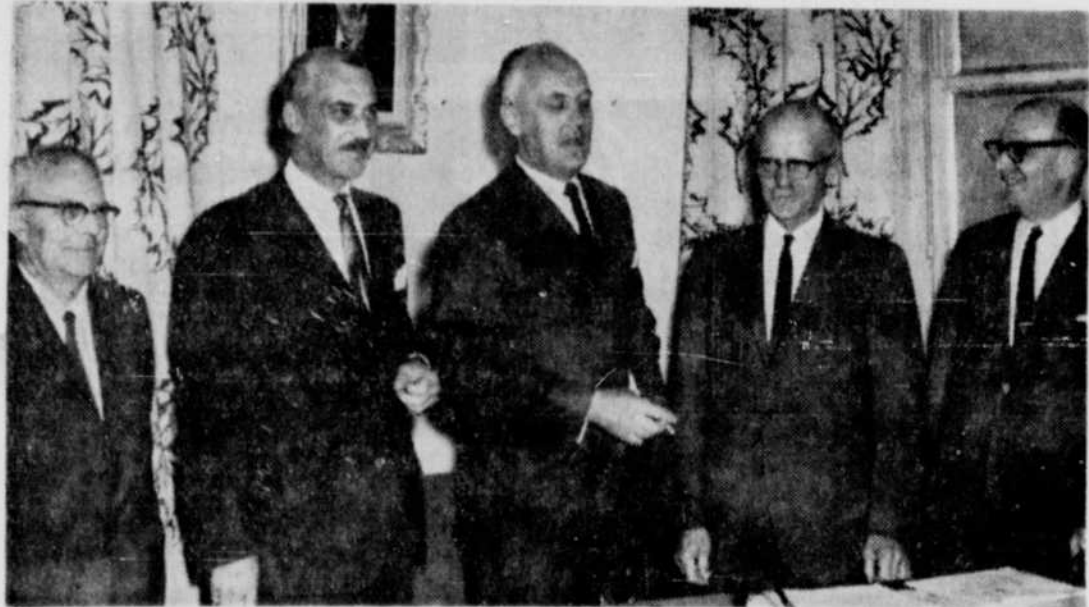
Charlesbourg — Ouest — M. Charles-Arthur Trudel, commissaire sortant de charge est réélu par acclamation.

Lévis — Les deux sortant de charge, MM. Vincent-F. Chagnon (s. no 3) et Charles-Henri Blouin (s. no 2) sont réélus par acclamation.

Bienville — M. Jean-Marie Turgeon (s. no 2) est réélu par acclamation.

A Charlesbourg — élections le 8 juin prochain. La lutte se fera dans deux circonscriptions. Dans le quartier no 2, M. André Moffette fera la lutte à M. Georges Roy tandis que dans le quartier no 5, deux candidats se présentent: Mme Aline Montigny-Kirouac et M. Roland Roy. Cette élection fait suite à la démission des deux commissaires sortant de charge, MM. Isidore Bedard et Georges-Edouard Cloutier.

**"Arts, Vie et Sciences": un témoignage
de la vie culturelle du Canada français**



(Par Jean ROYER)

Le ministère des Affaires Culturelles du Québec, dirigé par l'honorable Georges-Emile Lapalme, lançait hier la nouvelle collection **Arts, Vie et Sciences au Canada français**. Par la même occasion, le ministre des Affaires culturelles a annoncé la nomination de M. Yves Robert au poste de directeur du nouveau Musée d'Art Moderne de Montréal. M. Lapalme a aussi fait part de l'attribution d'un prix important, en France, au Bulletin de l'Office de langue française du Québec: "Mieux Dire".

La nouvelle collection **Arts, Vie et Sciences au Canada français**, publiée par le ministère des Affaires culturelles du Québec, veut être un témoignage de notre vie culturelle. La collection comprend déjà six volumes: **Panorama des Lettres canadiennes-françaises**, par Guy Sylvestre, **Le Théâtre au Canada français**, par Jean Hamelin, **La Peinture moderne**, par Guy Vial, **La Vie musicale**, par Annette Lasalle-Leduc, **La Vie des sciences**, par Cyrille Ouellet, et **L'Essor des sciences sociales**, par Jean-Charles Falardeau.

M. Lapalme a défini la collection comme "l'oeuvre du Canada français", soulignant qu'il était essentiel que l'Etat s'occupe de faire le recensement de notre réalité culturelle. Il nous est facile de répondre à des demandes d'information au sujet de notre vie et de notre économie politiques, a précisé le ministre. Mais quand il s'agit de suggérer des ouvrages donnant une idée de la vie culturelle au Québec, nous nous trouvons en face d'un choix simpliste, nous ne possédons que des monographies. Voilà pourquoi la nouvelle collection **Arts, Vie et Sciences au Canada français**, qui se veut une synthèse analytique, était nécessaire. Cette "oeuvre du Canada français" pourra servir aussi bien à l'écrivain français de France qu'à la simple jeune

filles de l'Alberta, désireuse de se renseigner sur la vie culturelle du Québec, a conclu M. Lapalme.

Enfin, la collection que lance son ministère, M. Lapalme a cité le texte de présentation de la directrice de la collection, Mme Geneviève de la Tour Fondue-Smith: "La collection de brochures **Arts, Vie et Sciences au Canada français** a été conçue comme un instrument de documentation et de travail destiné à être diffusé auprès d'un large public cultivé, tant au Canada qu'à l'étranger. Aucun des ouvrages de cette série n'entend être un catalogue, un palmarès ou une publication technique hautement spécialisée. Mais leur ensemble constitue un témoignage de qualité de la vitalité culturelle du Canada français". Prenant ensuite la parole, Mme G. de la Tour Fondue-Smith a remercié le ministère des Affaires culturelles de la confiance qui lui a été témoignée et a souligné le climat de liberté qui a prévalu dans son travail. La directrice de la nouvelle collection, après avoir remercié les auteurs de leur collaboration, a souligné le rôle important d'une telle collection pour le Canada français.

DIRECTEUR DU MUSÉE D'ART MODERNE

M. Lapalme a aussi annoncé, hier, la nomination de M. Guy Robert au poste de directeur du nouveau Musée d'Art Moderne de Montréal. Professeur de littérature et d'esthétique au Collège Ste-Marie, à l'école des Beaux-Arts et à l'Université de Montréal, M. Guy Robert est aussi un critique littéraire et un critique d'art réputé. Également directeur de la collection "Artistes canadiens", M. Robert a lui-même écrit un volume sur la vie et l'oeuvre de Pelléas. Le nouveau Musée d'Art Moderne de Montréal sera d'abord installé au Château Dufresne, nous a précisé M. Robert, qui en dirige actuellement l'aménagement avec un groupe d'architectes.

PRIX ATTRIBUÉ AU BULLETIN "MIEUX DIRE"

M. Lapalme a enfin annoncé, hier, que le bulletin "Mieux dire", publié par l'Office de la langue française du Québec, avait remporté jeudi une des coupes "Emile Girardin", attribuées chaque année par la revue française "Vie et langage". C'est M. Jacques Chastenet, de l'Académie française, qui a proclamé les lauréats. Au nom de M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française du Québec et du bulletin "Mieux dire", c'est M. Robert Elie, conseiller culturel à la Délégation générale du Québec à Paris, qui a reçu la coupe "Emile Girardin". La cérémonie était présidée par M. Alain Guillemin, secrétaire général de l'Office du vocabulaire français.

Le communiqué transmis par M. Lapalme note que le palmarès des coupes "Emile Girardin" comporte aussi les noms du quotidien parisien "Le Figaro", du journal "La Cité" de Bruxelles, de "La Tribune de Genève", et du "Berry républicain", pour la presse de province.

Demain, à Rivière-du-Loup

**Grande démonstration du Plan
hospitalier d'urgence du Québec**

Le Ministre de la Santé, l'honorable Alphonse Couturier, m.d., présidera, mercredi le 3 juin, à l'hôpital St-Joseph du Précieux-Sang de Rivière-du-Loup, une grande démonstration du Plan hospitalier d'urgence du Québec, démonstration qui sera précédée d'une journée d'études à laquelle participeront les représentants d'une quinzaine d'hôpitaux de l'est de la province.

A cause de l'affluence considérable des représentants de ces hôpitaux, les séances d'études auront lieu dans la grande salle du Foyer Patro. C'est entre sept et huit heures du soir, mercredi prochain, que se déroulera la grande démonstration des soins d'urgence du plan hospitalier à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Les hôpitaux suivants seront représentés: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé, Maria, Amqui, St-Eleuthère, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rimouski, Sainte-Anne-des-Monts, Matane, Notre-Dame-de-Lac, Chandler et les sanatoria de Mont-Joli et de Gaspé. Cette manifestation, qui est sous la présidence d'honneur de l'honorable Alphonse Couturier, m.d., député de Rivière-du-Loup et ministre de la Santé du Québec, sera présidée par le directeur du Service de Santé d'Urgence du Québec, le docteur Laurent Lizotte, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé. Outre le docteur Lizotte qui souhaitera la bienvenue aux congressistes, les conférenciers seront: le Ministre de la Santé; le docteur Wilbrod Cormier, directeur médical de l'hôpital Saint-Louis-Marie-de-Montfort, qui traitera du comité d'urgence; M. Paul Guertin, consultant en pharmacie, qui traitera des fournitures médicales en cas d'urgence; M. André Moisan, directeur général de l'Association des Hôpitaux catholiques du Québec. Le docteur Ladislav Dufour, directeur médical de l'hôpital St-Joseph du Précieux-Sang de Rivière-du-Loup, souhaitera la bienvenue aux congressistes et présentera le plan hospitalier d'urgence de son institution.

**Le sort des enfants arriérés
s'améliore au Québec (M. C. Thibert)**

Le directeur du bureau de l'Enfance Exceptionnelle au ministère de l'Éducation, M. Clément Thibert, a révélé hier soir à l'école Holland, dans la vieille capitale, que le nombre des classes pour enfants sous-doués est passé de 200, en 1961, à 500, cette année, au Québec. M. Thibert a expliqué, devant l'association de Québec pour les enfants retardés, que cela a été rendu possible par suite des modifications apportées à la loi régissant l'attribution de subventions aux commissions scolaires. Le conférencier a précisé que les octrois accordés par le gouvernement québécois aux commissions scolaires qui se préoccupent du sort des enfants arriérés ne sont ni plus ni moins que triplés, à l'heure actuelle, si l'on prend l'année 1961 comme point de comparaison.

Québec à organiser des classes spéciales à l'intention des enfants arriérés. Maintenant, a-t-il dit, les ressources et les efforts qui n'étaient pas conjugués dans ce domaine, tendent à l'être de plus en plus; même si le nombre des classes pour enfants sous-doués est encore passablement restreint — il en faudrait plus de 3,000 pour répondre aux besoins présents — il n'en reste pas moins que l'avenir devient de moins en moins sombre pour les enfants qui entrent dans cette catégorie et, dans plusieurs cas, surtout pour les parents de tels enfants.

ECOLE DUNN

Le conférencier invité à l'assemblée générale annuelle de l'association de Québec pour les enfants retardés a loué le travail accompli par cet organisme, mis sur pied en janvier 1961. M. Thibert a été particulièrement élogieux à l'égard de la présidente-fondatrice, Mme T.H. Dunn. Le mérite de Mme Dunn est reconnu officiellement.

ment puisque l'école fondée sur l'initiative de l'association sur la rue Crémazie — porte désormais son nom. L'école est actuellement fréquentée par une centaine d'élèves.

PAS D'ELECTIONS PROPREMENT DITES

Même s'il s'agissait hier soir d'une assemblée générale annuelle, les membres du nouveau bureau de direction de l'association québécoise pour les enfants retardés n'ont pas été désignés: ceci devrait toutefois se faire très prochainement.

Outre la présidente sortante de charge, Mme Dunn, le conseil d'administration de l'organisme comprend pour la prochaine année: MM. Bernard Fortier, D.C. Symes, Clément Thibert, Jean Migneault, C. Johnston, Ernest Ross, Raymond Thivierge et H. McMahon, ainsi que MMes Hazel Sinclair, L. Dumais, W. Mylett, John Joubert, M. Samson et Babin-Michon.



• LES ENFANTS ARRIERES RETIENNENT L'ATTENTION. — Le directeur du bureau de l'Enfance Exceptionnelle, au ministère de l'Éducation, M. Clément Thibert était le conférencier invité, hier soir, à l'assemblée générale annuelle de l'association de Québec pour les enfants retardés. M. Thibert est accompagné de Mme T. H. Dunn, présidente sortante de charge de l'association, et de M. Bernard Fortier, vice-président. Les membres du nouveau bureau de direction de l'organisme n'ont pas été choisis hier soir mais leurs noms devraient être connus prochainement.

Au Québec

**Etablissement des étalons des mesures
française, anglaise et métrique**

(Par Jean Martel)

Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cléche, a présenté hier aux arpenteurs-géomètres une copie des étalons des mesures française, métrique et anglaise qu'il a établis.

D'autre part, il a annoncé la formation d'un comité d'arpentage dont le mandat est de formuler des suggestions au ministère quant à l'orientation à donner aux travaux d'arpentage et de cartographie dans la province de Québec.

M. Cléche s'adressant aux membres de la Corporation des Arpenteurs — géomètres de la province réunis en congrès à Québec, a dit qu'il revient au ministre des Terres et Forêts d'établir les étalons du pied anglais (foot) et du pied français (pied de roi) et de leur fournir à tout arpenteur dûment autorisé à pratiquer l'arpentage au Québec.

D'autre part, en plus de ces deux étalons, le ministre a établi l'étalon du système métrique.

initiales individuelles qui finissent toujours, par leur diversité, à provoquer le désordre et le chaos".

ELECTIONS

Lors de leur congrès, les arpenteurs-géomètres ont élu l'exécutif de leur corporation.

Il est formé de M. André Laferrière, de Montréal, président; M. Gabriel Cloutier, de Québec, premier vice-président; M. Paul Lachance, de Québec, deuxième vice-président; et M. Gilbert Simard, secrétaire-trésorier.

Le rapport partiel sur la fonction publique

**Pour la FTQ: un mélange de
regrets et de satisfaction**

La Fédération des Travailleurs du Québec a accueilli avec un mélange de regrets et de satisfaction le rapport partiel du Comité parlementaire de la fonction publique sur le régime juridique qui devrait être fait aux employés des municipalités et des hôpitaux dans le cadre du bill 54.

Le secrétaire de la FTQ, M. André Thibault, se réjouit du fait que le Comité parlementaire de la fonction publique a fait disparaître certaines dispositions les plus odieuses du projet de loi, telle que la création de la fonction publique municipale, la suppression de la sécurité de l'emploi des fonctionnaires municipaux. Dans un domaine, selon lui, aussi sensible au patronage et au favoritisme politique, le Comité aurait dû recommander fortement une sécurité au moins aussi efficace que dans le secteur privé.

GREVE

Dans le cas de la grève, dit-il, la position de la FTQ est bien connue: nous croyons que c'est à ceux qui détiennent le droit démocratique fondamental qu'il appartient d'en user ou pas en tenant compte du bien-être et de la sécurité de la population.

Pour ce qui est de la négociation au niveau provincial dans le secteur hospitalier, le secrétaire de la FTQ estime qu'il s'agit là d'une innovation inéluctable en raison de la participation prépondérante de l'Etat au financement de nos institutions. Il croit que la présence des représentants du public à la table des négociations vaut infiniment mieux, à tout prendre, que tous les moyens

détournés que prévoyait le bill pour contrôler indirectement les salaires de travailleurs.

SALAIRES REGIONAUX

Cependant, de poursuivre M. Thibault, la FTQ rejette en principe la régionalisation des salaires. Nous croyons, dit-il, que l'uniformisation des salaires à la plus grande échelle possible, même mondiale éventuellement, constitue le meilleur moyen de briser le cercle vicieux des bas revenus et de la stagnation économique. Les salaires élevés, dit-il, ont toujours constitué un stimulant pour l'entreprise et un facteur de dynamisme pour une économie, et il existe des moyens moins odieux que l'institutionnalisation d'un régime de main-d'oeuvre à bon marché pour assurer la mise en valeur des régions sous-développées par une localisation rationnelle de l'industrie.

Enfin, le secrétaire de la FTQ a déclaré que sa centrale est prête à épauler les efforts de tous les groupements d'employés de la fonction et des services publics disposés à prendre des mesures extraordinaires pour obtenir la reconnaissance de leur droit sacré à la grève.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Plusieurs nouveaux commissaires dans la région

Voici les résultats de la mise en nomination pour la charge de commissaires dans les différentes commissions scolaires de la région :

A Beaumont, le président Jean-Charles Lachance est réélu tandis que M. Jean-Claude Turgeon remplace M. Eugène Asselin qui s'est retiré.

A Ste-Bernadette: Réélection par acclamation du commissaire Roland Samson qui siège à la commission depuis plusieurs années avec une courte interruption l'an dernier.

A Lauzon, le commissaire Arthur Charest est réélu par acclamation, il était le seul commissaire sortant cette année.

A St-Henri, le Dr Roger T. Robarge, commissaire sortant et président n'est pas revenu sur les rangs, il a été remplacé par M. Wilfrid Robarge qui a été élu par acclamation au siège No 1. Au siège No 4, M. Aurèle Blouin remplace le commissaire sortant M. Maurice Gosselin.

A Bienville, le seul commissaire sortant était M. Jean-Marie Turgeon qui a été réélu par acclamation.

A St-Nicolas, les commissaires Amédée Méthot et Paul André Tardif ont tous deux été élus d'une réélection par acclamation.

A Charny, les deux commissaires sortants sont réélus par acclamation, ce sont MM. Angelbert Lemieux, président et Louis-Philippe Arcand, vice-

mentent tous les deux un deuxième mandat.

A St-Jean-Christophe, M. Georges Samson est réélu et M. Donat Laprise est remplacé par M. Emile Béland.

A Breakeyville, il y aura deux nouveaux commissaires, il s'agit de M. Nazaire Laprise qui remplace M. Armand Boutin et M. Léopold Gagnon en remplacement de M. Benoit Boutin.

M. Léo Boutin, président et commissaire sortant est réélu commissaire à Pintendre, pour un 5ème terme.

A St-Rédempteur, le président Marc Fortier jouit d'une réélection par acclamation.

A St-Etienne, M. Etienne Bolduc est réélu et un nouveau venu est élu en remplacement de M. Raymond Routhier, il s'agit de M. Lionel Paradis.

MM. Alphonse Bolduc et Albert Labbé sont réélus à St-Téléphore.

New-Liverpool, le président Noël Boulanger est réélu pour un 5ème terme et M. Romuald Gosselin pour un 3ème.

A St-David, les deux commissaires sortants sont réélus, il s'agit de M. Wilfrid Bégin qui commence son 5ème mandat tandis que M. Georges Bonneau commence son 3ème terme.

MM. Loyola H. Létourneau et Irénée Trudel ont été réélus par acclamation commissaires d'école à la Commission scolaire de St-Romuald. Cette réélection était prévue mais

étant donné que M. Létourneau est un commissaire à la régionale Louis Fréchette, les contribuables avaient l'habitude de connaître le résultat de la mise en nomination. La réélection de M. Létourneau fait qu'il n'y aura qu'un siège de libre à la régionale Louis Fréchette, celui de M. Bernard Lacroix qui n'a pas brigué les suffrages à St-Charles de Bellechasse.

Il manque un commissaire

Les commissaires de la régionale Louis Fréchette devront bientôt choisir un remplaçant au commissaire Bernard Lacroix qui y représente la partie rurale, par suite de son retrait de la commission scolaire de St-Charles de Bellechasse. M. Lacroix est un des fondateurs de la régionale et son retrait de la commission, quoique prévu, n'en causera pas moins une surprise.

Ce départ de M. Lacroix ouvre grande la porte à toutes les conjectures quant au prochain commissaire régional. Sera-ce un homme ou une femme? de quelle partie d'un territoire de la régionale viendra l'élu? etc.

A St-Charles, M. Lacroix a été remplacé par M. Daniel Lacroix et M. Léo Bernier, également sortant de charge a été remplacé par M. Henri Picard. Les autres membres de cette commission sont MM. Jean-Charles Labrecque, C.-Eugène Mercier et J.-P. Chabot. Le secrétaire est M. Paul Lemelin.

A St-Anselme, Dorchester

Réseau d'aqueduc et d'égout de \$950,000.

Les propriétaires de Saint-Anselme, comté de Dorchester, viennent d'approuver en assemblée publique, la construction d'un réseau municipal d'aqueduc et d'égout doublé d'un système de protection contre l'incendie, le tout estimé par les ingénieurs Gilbert & Létourneau à \$950,000.

Au cours d'une assemblée publique, à laquelle assistaient Me Guy Pinsonnault, procureur de la corporation, et MM. Gilbert & Létourneau, ingénieurs, les contribuables ont pris connaissance du règlement No 81 qui décrète l'exécution de ces travaux.

La municipalité de Saint-Anselme est aux prises avec un problème d'alimentation en eau potable et d'épuration des eaux depuis de nombreuses années.

Le conseil présidé par son honneur le maire Edouard Turgeon, étudiait cette question depuis plus de deux ans. Les contribuables venus très nombreux à l'assemblée publique ont manifesté leur appui à cette initiative audacieuse du conseil qui est composé de, outre M. Turgeon, maire, du secrétaire-trésorier, M. Charles Fradet, des conseillers suivants: MM. Adrien Royer — André Baillargeon — Albert Morneau — Benoit Gosselin — Marcel Carrier et Ernest Labrecque.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

A Charny

Contribuable vs conseil

Un contribuable de Charny menace le conseil municipal des foudres de la justice, prétendant que les tuyaux d'aqueduc et d'égout passent sans droit sur son terrain et l'empêchent de jouir de ce dernier comme il l'entend. Ce contribuable M. Léo Gaudreau après discussion avec les élus du conseil offre les lots sur lesquels passent les tuyaux en question, soit les lots 628-105 et 628-106 pour le prix de \$2,000.00.

Son honneur le maire Albert Dumers demande à M. Gaudreau de faire cette offre au conseil par écrit et déclare que le conseil prendra alors position.

Il semble que la position que prendra le conseil sera de préparer un règlement d'expropriation de ces lots et pour ce faire, le conseil demandera au ministère des affaires municipales de déléguer un expert en

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

On prévoit cependant que les travaux ne pourront débuter avant plusieurs semaines.

La Chambre de Commerce dont M. Gaston Breton est président avait tenu la veille, une assemblée d'informations où plus de 300 personnes ont pris

connaissance du projet d'aqueduc et d'égout.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Recourir au terrorisme est criminel et stupide

Pour une phrase sortie de son contexte, l'hon. René Lévesque était récemment accusé d'avoir flirté avec dame Violence. Participant à un programme radiophonique, dimanche matin, le Ministre des Ressources naturelles a lu une mise au point qui ne laisse aucun doute sur son opposition au terrorisme et à la violence comme moyens de faire triompher une idée politique, fût-elle la meilleure.

Le terrorisme et la violence sont anti-démocratiques, a déclaré M. Lévesque. Y recourir c'est faire preuve d'un manque de confiance dans l'excellence de ses opinions, c'est afficher une peur morbide de l'adversaire, c'est verser dans le déséquilibre. Mais laissons plutôt parler le ministre :

"Québec est et doit demeurer une société démocratique. Il a la liberté de pensée et de parole, des administrations élues librement, et tout un appareil législatif. Tout homme ou groupe peut préconiser un changement politique ou social, si radical qu'il puisse être ou qu'il puisse paraître à certains gens, et utiliser des moyens légitimes de recueillir des appuis. Dans ce contexte, la violence, c'est-à-dire la violence physique et les méthodes de terrorisme sont toutes deux criminelles et stupides. Leur utilisation révèle aussi un manque de courage en même temps qu'un manque de sens commun. Quand vous vous battez pour des idées, il faut du courage et de la persistance dans une société démocratique pour prendre position ouvertement, pour recevoir et le pot et les fleurs, et pour continuer. Il ne faut rien de cela pour frapper les gens physiquement et aveuglement dans le noir. Ce que cela requiert c'est une absence plutôt dégradante de dignité humaine et du mépris pour la vie humaine et la faiblesse d'esprits qui ont tellement peu foi en leurs idées qu'ils ont peur de se battre pour elles démocratiquement".

Cette fois, on ne pourra reprocher à M. Lévesque de ne pas s'être exprimé clairement. Voilà exactement ce qu'il pense du terrorisme et des terroristes.

Et sa pensée est juste.

Lourde perte pour le Barreau: Me Paul LeBel

La mort apparaît toujours plus cruelle et plus incompréhensible quand elle foudroie un homme dans la force de l'âge, qui fut toujours d'une vitalité débordante et qui est interrompu en plein labeur. Me Paul LeBel possédait cette vitalité. Il la déployait dans un labeur qui fut toujours écrasant. Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont innombrables, communiquent à un même chagrin. Qu'il s'agisse du monde ouvrier auquel il fut toujours intimement lié, non seulement par ses origines dont il était si fier, mais par ses travaux constants en matières de relations industrielles. Qu'il s'agisse du monde des affaires ou de la politique, dont il était le conseiller aussi bien que l'ami sans préjugés et toujours fidèle. Qu'il s'agisse, surtout, des membres du Barreau et de la profession qu'il a servie avec un dévouement exemplaire et qu'il a honorée par sa magnifique carrière.

Rares, en effet, sont les praticiens du Droit qui se sont passionnés autant que lui pour la promotion et la défense de la profession qu'il aimait tant. Assidu à tous les conseils de l'Ordre, il assumait la tâche de Bâtonnier et se consacra sans réserve à cette tâche, durant une période où tout est remis en question au sein de la profession légale comme ailleurs, depuis l'enseignement universitaire jusqu'à la discipline interne du corps professionnel. Il avait déjà bien mérité de ses confrères, quand la mort de son successeur, l'honorable Mark Drouin, l'obligea à reprendre ces fonctions qui exigent autant de générosité que de compétence. C'est l'estime de ses pairs et leur confiance qui, sans cesse, con-

fiaient à cet homme au cœur grand comme le monde des devoirs multiples et désintéressés dont ses jours étaient chargés.

Professeur à la Faculté de Commerce de Laval, membre d'une foule d'associations, dirigeant de l'une des grandes études légales de Québec, Me LeBel n'aurait jamais à se dévouer. Ainsi, il avait accepté d'être un "Compagnon de l'Action" malgré tant d'occupations qui le privaient du repos le plus légitime. C'est comme chrétien qu'il s'attachait à notre œuvre de presse. Et c'est comme ami qu'il nous conseillait, avec un empressement sans défaillance, sur les questions difficiles des législations ouvrières-patronales où il était un expert après avoir été, dans notre milieu, un pionnier.

Sa mort nous affecte profondément : l'on se révolte à la pensée que ce sont toujours les mêmes citoyens qui s'usent prématurément au service de la communauté. Cette disparition soudaine n'a en effet, qu'une cause : un surmenage imposé, non pas par ambition, mais par la multiplicité et la permanence de ces gestes gratuits qui révèlent l'âme d'un homme et les dimensions de sa charité.

Au Barreau de Québec et à la famille de Me LeBel, "l'Action" offre l'expression de sa sympathie et ne cherche pas à dissimuler, devant ce deuil qui atteint aussi notre journal, l'émotion d'une gratitude profonde ainsi qu'une douleur personnelle.

Lorenzo Paré

Celui qui est économe en parole possède de la science, et celui qui est calme d'esprit est un homme intelligent.

(Prov. 18, 27)

C'est ouvrir une digue qu'entamer un procès; avant qu'il ne s'engage, désistez-toi.

(Prov. 17, 14)

Le paresseux attend, mais rien pour sa faim; les diligents sont rassasiés.

(Prov. 13, 4)

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Lettre de Rome

La jeune république italienne compte 92 provinces, groupées en 19 régions. Quatorze de ces régions sont à statut ordinaire; cinq, qui présentent des conditions géographiques, sociologiques et culturelles particulières, sont à statut spécial: les deux grandes îles de Sicile et de Sardaigne, qui vivent un peu en marge du pays, le Val d'Aoste, le Trentin-Haut-Adige et le Frioul-Vénétie julienne, qui se trouvent tous affrontés au problème des minorités.

Comme les provinces canadiennes et les cantons suisses...

Entre 1947 et 1950 les quatre premières régions à statut spécial furent dotées d'un parlement et d'un gouvernement, conformément à la nouvelle Constitution. Restait à élire le conseil (ou parlement) du Frioul-Vénétie julienne. L'opération a eu lieu les 10 et 11 mai dernier, après une propagande politique intense.

Les régions à statut spécial peuvent faire penser aux provinces du Canada et aux cantons suisses. Elles ont toutefois des pouvoirs beaucoup moins étendus. Leur autonomie se restreint à des questions d'ordre administratif, elle est loin d'atteindre aux compétences des collectivités d'une fédération ou confédération, malgré la présence d'un parlement.

Adversaires et partisans

Cette autonomie régionale ne rencontre pas la faveur de tous les partis politiques.

Elle remonte à l'initiative des membres démocrates-chrétiens de l'Assemblée constituante. Ils s'inspiraient du principe de subsidiarité, fortement affirmé par Pie XI dans l'encyclique *Quadragesimo Anno* et défendu depuis lors par Pie XII et par Jean XXIII: "l'objet naturel de toute intervention de l'Etat est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ou de les absorber".

Les droites combattent cette autonomie. Elles y voient un danger pour l'unité de la nation, elle y voit une diminution du pouvoir et du prestige de l'Etat, enfin elles dénoncent le coût, prétendument exorbitant, de cette institution.

Les démocrates chrétiens se montrent aujourd'hui divisés. Ils partagent un peu les craintes des droites. Ils acceptent l'autonomie régionale pour des motifs de tactique politique plus que par respect pour le principe de subsidiarité. En effet, le parti socialiste de M. Nenni subordonne sa collaboration à l'institution de la région du Frioul-Vénétie julienne, sans cesse différée ces dernières années, et à l'institution des quatorze régions à statut ordinaire, qui devraient bénéficier d'une autonomie moins large.

Un test politique

Une intense propagande électorale préluda aux élections des 10 et 11 mai. Pour libérer les leaders politiques, sénat et chambre avaient même fermé leurs portes pendant huit jours.

C'est que le monde politique considérait ces élections comme un test. Un recul des partis engagés dans la coalition gouvernementale actuelle de centre-gauche serait interprété par l'opinion comme un nouveau symptôme de la défaveur des électeurs à son égard, et tout spécialement à l'égard du parti démocrate chrétien. Une progression de ces mêmes partis représenterait un accroissement de confiance de la part des électeurs.

Or, aucune des deux hypothèses ne s'est vérifiée, du moins d'une façon tranchante. Les grands partis — dé-

De notre correspondant

Georges HUBER

mocrates chrétiens et communistes — maintiennent leurs positions, ils les améliorent même très légèrement. Les changements dans les autres partis ne sont pas considérables, sauf chez les socialistes de M. Nenni. Ils ont perdu 20% de leurs électeurs (par rapport au scrutin du 28 avril 1963) dont la plupart ont voté pour le nouveau parti socialiste d'unité prolétaire, sécessionniste. Les socialistes se consolent à la pensée que la perte est moins grande qu'ils ne craignaient. En effet, les députés socialistes, qui l'autisme dernier quitteront le parti, formaient le 30% du groupe parlementaire.

88,5 des électeurs participèrent aux élections. N'y prirent point part nombre

d'émigrés, qui rentrent ordinairement au pays pour les élections législatives. Souvent aux prises avec de grosses difficultés matérielles, aigris, révoltés, ils votent de préférence pour l'extrême gauche. Cette absence de beaucoup d'émigrés suggère quelques correctifs dans l'appréciation des résultats électoraux.

Anomalies

Forte du 43% des voix, il sera aisé à la démocratie chrétienne de former un gouvernement régional stable. Il lui suffira de la collaboration des sociaux démocrates (9,3%). Probablement fera-t-elle appel aussi aux socialistes.

La tâche du gouvernement régional ne sera pas facile. A la différence de la Sicile et de la Sardaigne, qui présentent une unité géographique, économique et culturelle, la nouvelle région semble un peu le fruit du rapiéçage d'éléments hétérogènes. Elle offre ces étranges et douloureuses anomalies qu'on voit parfois sortir des accords consécutifs à une guerre.

La nouvelle région comprend le territoire libre de Trieste, et les provinces d'Udine et de Gorizia. Cette ville a été amputée de son hinterland, la fameuse Zone B, rattachée à la Yougoslavie. C'est un corps réduit à la tête... Trieste n'est guère en position meilleure, puisqu'elle manque, elle aussi, d'hinterland. Ces dernières années elle a connu un essor économique réjouissant, inférieur toutefois à celui du

triangle Milan-Gênes-Turin, foyer du "miracle économique", — grâce à son industrie et, surtout, à son port, un des principaux de l'Italie.

La province d'Udine, elle, présente d'autres contrastes. Alors que l'agriculture et l'industrie prospèrent dans ses plaines, sa partie montagneuse figure dans les zones sous-développées de la péninsule. Une grande partie de la population de ces montagnes se voit condamnée à l'émigration.

La région autonome du Val d'Aoste connaît une minorité française; la région du Trentin-Haut-Adige, des minorités germanophone et ladine; la nouvelle région du Frioul-Vénétie julienne, une minorité slave. A Trieste, celle-ci atteint le 13,2% de la population.

Encore marquée, à son insu, par l'influence néo-fasciste et unificateur du fascisme, l'opinion publique, dans certaines de ses zones, voit de mauvais œil la présence de minorités linguistiques dans le pays. Des feuilles bien-pensantes se sont inquiétées de voir des Slovènes présenter leurs propres listes au scrutin du 10 mai, comme s'ils n'avaient pas le droit de défendre leurs particularités ethniques et culturelles. Souhaitons que le gouvernement de la nouvelle région soit plus heureux, dans la question des minorités, que les autorités du Trentin-Haut-Adige, qui attend encore une solution équilibrée, moins sur le papier que dans les cœurs et les esprits.

Ce que le peuple ignore

Les collèges sont surtaxés

La Commission Bélanger qui enquête sur la fiscalité suscite la rédaction de mémoires de la part de tous les organismes qui s'intéressent au problème de la taxation. Ces mémoires ne manquent pas d'éveiller l'opinion publique et de jeter quelque lumière sur des questions qui pour n'être pas nouvelles et exclusives à notre Province résonnent d'une façon bien particulière dans l'atmosphère survoltée dans laquelle évolue présentement la population du Québec.

Doit-on taxer les biens ecclésiastiques et religieux... ou plutôt, suivant une expression plus insidieuse: "pourquoi ne pas les taxer"?

Faut-il développer la thèse de l'immunité des biens ecclésiastiques et religieux? Dé-

quoi y puiser une copieuse taxe foncière et tous les impôts directs ou indirects, personnels ou collectifs... Est-ce que la population est au courant d'un tel état de chose? Peut-être pas dans tous les détails, sans doute, mais globalement, personne ne l'ignore. On est d'autant plus surpris de lire dans les journaux les déclarations les plus fantaisistes, déclarations qui demeurent sans réplique. Alors que plus de 50% des diplômés d'une "gratuité scolaire" plus réelle que celle qui existe présentement; bien peu élèvent la voix pour crever les colonnades dont leur Alma Mater est la victime. On dirait que l'on se considère en face d'une fatalité à laquelle il n'y a rien à opposer: "les collèges classi-

par Gaston BIBEAU,

membre du Conseil général, Fédération des Collèges classiques

terminer s'il s'agit d'un droit ou d'un privilège? Les arguments risqueraient de n'être pas entendus.

Le présent exposé voudrait s'en tenir simplement à une comptabilité élémentaire et rapporter le cas d'une institution semblable à beaucoup d'autres. Les chiffres compilés ici sont accessibles à tous, et contrairement à ce que l'on affirme souvent, les états financiers des Institutions ne sont pas des arcanes mystérieux soustraits à la lumière de la publicité.

Il s'agit de l'occurrence d'un collège de 800 élèves environ et comprenant un personnel de 44 religieux, de 20 prêtres diocésains et de 18 professeurs laïcs. La rétribution des professeurs laïcs se fait d'après une échelle proposée par la Fédération des Collèges Classiques. En 1962-63, ces 18 professeurs ont reçu \$100.087,00. Ces salaires ont été majorés, depuis. Compte tenu de leurs années de service, de leurs qualifications et de leurs emplois, les 20 prêtres, toujours d'après l'échelle en vigueur, auraient dû recevoir \$150.050,00 et les 44 religieux, \$302.850,00. Or, voici la réalité: Le salaire d'un prêtre varie d'un minimum de \$540,00 à un maximum de \$920,00. A cela, il faut ajouter le coût de la pension (\$600,00) et celui des assurances sociales (\$180,00). De sorte que le montant total déboursé par le collège pour ses 20 professeurs clercs s'élève à \$28.820,00, au lieu de \$150.050,00, soit une économie de \$121.230,00. Le cas des religieux est en tout semblable. Un religieux reçoit un salaire de \$1.000,00 et une allocation de pension de \$600,00. En plus, pour chacun d'eux, l'institution réserve un montant de \$500,00 dont la majeure partie défraie le coût de la formation académique du personnel. En tout, les 44 religieux absorbent une somme équivalente à \$92.400,00 au lieu de \$302.850,00. Là encore, on réalise une économie de \$210.450,00. On remarquera sans doute que la moyenne des salaires fictifs des prêtres et des religieux (\$7.000,00) est supérieure à celle des salaires des professeurs laïcs (\$5.500,00). C'est que l'échelle prévoit une augmentation de \$250,00 par année d'expérience et que les laïcs n'en sont qu'à leurs débuts dans l'enseignement.

La somme totale que le Personnel religieux et cléricat épargne à ce collège, dans une seule année est tellement élevée qu'on a peine à y croire: \$231.680,00! Il y a de

quelques millions de dollars de salaires sacrifiés par le Personnel enseignant des collèges bien plus que les deniers publics qui ont parsemé la province de ces édifices qui portent ombrage aux prétentions des établissements à tout prix. Le pays s'enrichira-t-il en les taxant de surcroît et en les vidant de leurs ouvriers bénévoles? Le rôle de suppléance du clergé et des Congrégations est terminé? qui le dit? qui le prouve? Ce serait faire outrage à la meilleure partie de la population du Québec que de prétendre que sa générosité est tarie. N'en déplaise à quiconque, elle comptera toujours, dans ses rangs des centaines et des milliers d'individus qui voudront se consacrer à l'œuvre d'éducation sans se soucier des avantages pécuniaires qui y sont attachés. Folie, mystère, gageure? Peu importe, le fait est là et il est universel!

Même le maigre salaire de \$1.000,00 que les 44 religieux plus haut mentionnés ont reçu, l'an dernier, ils l'ont trouvé superflu. Qu'en ont-ils fait? Voyages, parties, spectacles, week-end, douceurs? Ils en ont prélevé quelques centaines de dollars pour leur entretien et ont versé la balance, soit \$34.195,00 sur un total de 44.000,00 au fonds d'Education pour aider les étudiants pauvres. S'il y a encore une place pour l'impôt sur le revenu personnel, avouons qu'elle est assez mince! Est-ce là un phénomène nouveau, exceptionnel? Non, il dure depuis toujours et il existe partout. En le publiant, les religieux ne veulent jouer ni aux martyrs ni aux héros; ils ne font que restituer à la vérité les droits qu'on lui conteste et calmer ainsi les appréhensions de trop nombreux timorés.

Cet article est extrait du "Bulletin" de la Fédération des collèges classiques. Prochain article sur le même sujet: "Prêts millionnaires".

Notre opinion

M. le Rédacteur,

Je désire m'élever, au nom de la masse des gens, contre l'article aussi minable que tendancieux que les médecins Simard, Turmel, Mayrand, Renaud et Côté, tous praticiens sur la Côte de Beauré, ont eu l'audace et l'irréflexion (selon plusieurs) de commettre. Cet écrit, on le sait paraissait dans "l'opinion du lecteur" du douze mai.

Peut-on croire vous surprendre, médecins de la Côte de Beauré, en vous déclarant que plusieurs de vos confrères, qui ont lu l'article, ont eu honte de vous et que vous les avez humiliés dans la même mesure où vous vous êtes abaissés. Et comme elle est haute l'opinion que vous avez des pharmaciens, dont vous avez mis en doute l'honnêteté, lorsque vous avancez que, sans aucune concurrence, le prix des médicaments, grimperait en flèche! Et vous ajoutez sans vergogne que cette montée des prix, "ce serait l'évolution logique d'un tel débalancement commercial".

Tous ont remarqué ce mot "commercial", qui jure dans la bouche du médecin dont le rôle essentiel pourtant est de ramener l'organisme vivant à un état de fonctionnement normal. Comme vous vous préoccupez de l'aspect commercial et comme vous avez drôlement évolué, depuis que vous vous êtes engagés à soigner le corps pour le plus grand profit de l'âme!

Vous êtes peut-être malades vous aussi, médecins de la Côte de Beauré, mais contrairement à ceux que vous vous efforcez de soigner, votre maladie se situe sans doute au niveau de votre porte-feuille. Mais alors, au lieu de vous en prendre à un collaborateur qui sollicite ses droits, c'est-à-dire au pharmacien, que les derniers médecins parmi un groupe à s'être installés dans un secteur donné, fassent leur mea culpa et qu'ils se tiennent responsables du fait que leur groupe médical soit obligé de jouer au pharmacien pour pouvoir déclarer ensuite: "A moi, le velours et le vison". Car un problème de piastre peut tirer son origine au niveau de l'imprévoyance de l'individu, ne l'oubliez pas.

Vous dites, médecins de la Côte de Beauré, "qu'on se plaint déjà que les médicaments coûtent trop cher". Alors vous

Remèdes et médecins

qui prétendez connaître si bien les médicaments, vous qui savez le travail laborieux et le coût élevé qui entourent la sortie de tout nouveau produit pharmaceutique, au lieu de corriger cette erreur populaire, vous la moussiez d'une façon dégueulasse.

Des gens se préoccupent, lorsqu'ils vont à la pharmacie, du prix de l'ordonnance... et ces mêmes gens, quand ils vont au garage, n'ont d'autres préoccupations que de savoir l'heure à laquelle leur voiture sera réparée. Vous les médecins qui êtes conscients qu'avec vingt sous de comprimés par jour, le patient s'épargne vingt dollars d'hôpital par jour, que faites-vous pour rétablir les faits? D'après vous, la recherche pharmaceutique, c'est sans doute seulement les médecins qui la font.

Quand vous prétendez être mieux placés que le pharmacien pour faire du crédit, vous commettez une orgueilleuse erreur. Quand vous avancez que les médicaments chez les pharmaciens sont à des prix prohibitifs du fait qu'ils doivent payer des commissionnaires, prétendez-vous ne rien charger pour votre dérangement lorsque vous vous avisez de pratiquer votre pseudo-profession de pharmacien et osez-vous soutenir que le dérangement du professionnel est moins onéreux que celui du simple commissionnaire? Le cri de famille, il ne vient plus du patient, il vient de... vous savez où?

Personne (pas plus le pharmacien, ne vous contestera le droit de posséder certains médicaments d'urgence dans votre trousse, en plus de tous les échantillons (mais un échantillon, cela se donne, voilà le bobo), qu'il vous est facile d'obtenir. Mais le Bill de la Pharmacie peut s'élever à bon droit contre les médecins qui transforment les quatre murs de leur bureau de consultation et une pharmacie élaborée, ou leur automobile en une pharmacie ambulante, forçant ainsi le pharmacien à se confiner aux couches pour bébés, faute de prescriptions l'exposant à coup sûr à la réprobation publique. Sachez, messieurs les médecins, que l'admiration de votre œuvre et je plains les individus qui, indirectement, par leurs préoccupations matérielles, sapent la noblesse de professions aussi élevées que la médecine et la pharmacie.

Jacques Cavallaro,
St-Pétronille,
Ile d'Orléans.

La conversion de D. Gordon

M. le Rédacteur,

Le 7 avril 1964, M. Donald Gordon, président du Canadien national, prononçait devant le Canadien Club de Charlotte-town un discours remarquable, faisant un brillant et très éloquent plaidoyer en faveur d'un peuple canadien uni et fort, ayant foi en son avenir. C'est peut-être pas une causerie de grande envergure. C'est quelque chose d'un lumineux, formidable et splendide appel à la tolérance, valable et efficace, c'est un intéressant rappel de la patience, l'effort, l'entra-

de et la compréhension capables d'assurer l'épanouissement de la vie canadienne.

"Je suis convaincu que la très grande majorité des Canadiens français croient en la survivance du Canada français au sein de la Confédération", disait-il, et un peu plus loin nous lisons cette parole éclairante: "Être indifférent à la survivance du Canadien français c'est être indifférent à la survivance du Canada tout entier".

Eugène FAIRLÉAU,
108, rue Maurice,
Hull, P.Q.

tienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nouvelles de la chrétienté — Nou

L'avenir de la liturgie

BRUXELLES — (C.C.C.) — Dom Adrien Nocent, O.S.B., professeur à l'Institut international de Liturgie à Rome, a fait à Bruxelles une conférence sur le thème : "La liturgie depuis le Concile et les réalisations concrètes qui peuvent être entreprises".

L'orateur a tout d'abord déclaré que sa conférence avait pour but de sensibiliser ses auditeurs aux réalisations concrètes qui vont venir et que définira le Conseil post-conciliaire pour l'application de la Constitution sur la Liturgie instituée par le pape Paul VI.

La liturgie est l'ensemble des rites par lesquels s'exerce le culte au Dieu Créateur, Rédempteur et Sanctificateur. C'est donc l'exercice du culte divin par le Christ lui-même dans son Eglise. C'est lui qui parle lorsque l'Eglise lit les Saintes Ecritures. C'est lui qui est présent dans les sacrements, et spécialement par son Corps et son Sang dans les saintes espèces de l'Eucharistie.

Dans sa rencontre avec les

hommes, le Seigneur se sert de signes, parce que nous sommes corps et âme, et qu'il faut à notre corps des signes concrets pour toucher l'âme. C'est aussi en prenant un Corps que le Christ a sauvé le monde, et c'est par son Corps qu'il continue l'oeuvre de salut et de sanctification de nos âmes dans l'Eucharistie.

La Liturgie parlant à la fois à l'âme et au corps, doit pouvoir s'adapter aux diverses catégories mentales dans leur diversification dans le temps et dans la civilisation. Elle doit être l'actualisation de l'oeuvre rédemptrice du Seigneur dans l'Eglise par des signes tangibles, contrairement à l'immobilisme qui signifie régression. L'orateur a alors cité l'accroissement considérable de la participation des fidèles aux cérémonies de la Semaine Sainte, conséquence indiscutable de la réforme liturgique y affermie.

Le Concile a considéré comme nécessaires et justifiées les réformes qui tendront à dépouiller la liturgie de toutes les déviations et superfétations qui sont venues l'encombrer depuis

des siècles, afin de la replacer dans son sens original et dans son enracinement biblique. Dom Nocent a alors cité quelques exemples de ces déviations, montrant la nécessité d'un renouveau profond.

Cette adaptation liturgique demandera aux fidèles beaucoup de sacrifices et de désistements, de renoncements aux préférences personnelles, parce que la personnalité doit céder le pas à la communauté chrétienne. La liturgie est un culte communautaire, qui n'exclut pas cependant la dévotion personnelle, car tout chrétien doit aussi prier, c'est-à-dire s'adresser à Dieu dans tous les événements de valeur; la célébration liturgique constitue les points forts du culte, qui préparent au culte individuel de la prière particulière, à la piété personnelle.

Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions, a conclu l'orateur. Il faudra sans doute longtemps pour remplacer et adapter le riche patrimoine de réformes, de prières, de chants grégoriens, que l'Eglise s'est acquis au cours des siècles.

Important envoi aux lépreux d'Afrique

MONTREAL (CCC) — Grâce à "Fame Peree", organisme d'aide aux lépreux, mis sur pied par le Cardinal Léger, vingt-quatre caisses d'un poids total de près de deux tonnes partent ces jours-ci pour l'Afrique. Cet envoi comprend 420 couvertures de laine, des vêtements, des médicaments, et du lait en poudre.

Ces fournitures destinées aux lépreux proviennent non seulement de Montréal, mais aussi de l'ensemble de la province de Québec et parfois de l'Ontario. Ils ont été envoyés par des particuliers ou par des groupes intéressés à participer à l'aide aux lépreux. Des écoles et collèges ont aussi apporté leur contribution.

Cette fois, c'est la léproserie de Jomba, au Congo, et celle de Mwa, au Nyassaland, qui recevront cet envoi de "Fame Peree". Il s'agit de deux léproseries fondées, il y a plusieurs années, par les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, aussi appelées familièrement les "Soeurs Blanches".

A la demande du Cardinal Léger, la procure des missions des Pères Blancs d'Afrique, située au 11,100 Boulevard de l'Acadie, à Montréal, se charge d'entreposer les dons. Ensuite, un Frère voit à la préparation de caisses solides et étanches qui sont expédiées aux endroits désignés par le Cardinal.

C'est le second envoi du genre depuis le voyage en Afrique de l'archevêque de Montréal. En fin d'avril, 26 autres caisses d'un poids total de deux tonnes et demie ont été expédiées à Bururi, au Burundi, et à Butare, au Rwanda.

On sait que grâce à de nombreuses générosités, "Fame Peree" a fondé sur le continent africain 3 léproseries et 4 dispensaires; de plus, 3 autres léproseries et 1 centre de réhabilitation physique ont été aidés. Le Congo, le Burundi, le Rwanda, le Cameroun, le Nyassaland et l'Ile de Madagascar ont profité des secours de "Fame Peree".

La volonté de l'unité des chrétiens est sous-développée

COLOGNE (C.C.C.) — Parlant à la radio allemande, le Père Karl Rahner, S.J., expert conciliaire, a déclaré que la volonté de l'unité des chrétiens était encore insuffisante, tant d'un côté que de l'autre, bien plus qu'elle était sous-développée. On ne s'efforce pas assez de présenter l'Evangile, a-t-il

ajouté, d'une façon moderne et compréhensible.

Il importe donc de rechercher des formes possibles de collaboration : un texte commun de la Bible, une coopération au plan social, un rapprochement dans la question des mariages mixtes, une précision des points dogmatiques sur lesquels on est

d'accord, une entente dans les territoires de mission. De plus, tant d'un côté que de l'autre, il importe de condamner franchement et officiellement, toute espèce d'intolérance, qu'elle soit théorique ou pratique.

Le Père Rahner a dit également que tous les chrétiens devraient avoir davantage à coeur

de proclamer l'évangile aux non-chrétiens qui vivent parmi eux, et de le proclamer de telle façon que les non-chrétiens soient à même de le comprendre. Protestants et catholiques parviendraient ainsi à trouver une formulation commune et réaliseraient une action pratique, dans lesquelles l'Eglise se manifesterait d'elle-même.

Vendredi prochain

Fête du Sacré-Coeur au parc Victoria

Comme par les années passées, toute la population de la ville de Québec est attendue pour célébrer dignement la fête du Sacré-Coeur sous la présidence de Son Excellence Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec.

PROGRAMME :

9 h. p.m. — Exposition du T. S. Sacrement.
9 h. 30 p.m. à 10 h. 30 p.m. — Veillée de prières sous la direction du R. P. Ls-Ph. Audet, s.s.r.
10 h. 30 p.m. — Allocution de S. Exc. Mgr Audet.
10 h. 50 p.m. — Bénédiction du T. S. Sacrement.

11 h. p.m. — Messe et communion pendant la messe.

Les confessions seront entendues durant toute la soirée.

Envoyez vos intentions, elles seront déposées au pied du reposoir le soir de la fête.

Adresse : Jésus-Ouvrier, Québec 8, P. Q.

Ce que l'épouse ignore de l'amour

Même de nos jours, les jeunes filles sont, pour la plupart, fort mal éclairées sur les réalités de la vie lorsqu'elles se marient. Dans SÉLECTION du Reader's Digest de juin, un médecin et conseiller matrimonial répond sans ambages à certaines questions sur le rôle de la femme dans le mariage. Voici un article remarquable que toute jeune mariée se doit de lire. Achetez votre Sélection de juin aujourd'hui!

Neuf schémas conciliaires ont été envoyés aux évêques

ROME — (C.C.C.) — Neuf des treize schémas ont été transmis récemment dans leur nouvelle rédaction aux pères conciliaires; ce sont les textes traitant de la charge épiscopale, des Eglises orientales, de l'oecuménisme, des religieux, des prêtres, de l'apostolat des laïcs, du sacrement de mariage, de la formation dans les séminaires, et des écoles catholiques. Ces textes ont été amendés conformément aux vœux des pères conciliaires.

Quatre autres textes sur la Révélation, l'Eglise, les Missions et la présence de l'Eglise au monde contemporain, seront transmis aux pères conciliaires, aussitôt qu'ils auront été mis au point par les commissions compétentes.

Archéologie biblique

TEL AVIV — (C.C.C.) — Lors de fouilles exécutées sur le Mont Massada, près de la Mer Morte, des archéologues israéliens ont mis à jour des fragments de l'Ecclésiastique. Ces fragments en hébreu du Livre des Proverbes correspondent dans une très large mesure, à la version hébraïque de l'Ecclésiastique découverte au Caire en 1896.

Depuis l'Antiquité, le livre de l'Ecclésiastique n'était connu que dans sa traduction grecque et dans les versions effectuées à partir de cette traduction. Le Mont Massada, sur lequel ont été découverts les fragments, a été la dernière forteresse tenue par les Juifs dans leur lutte pour l'indépendance face aux Romains.

Le Père Marcel Dubois, C.S.S.R. est nommé membre de deux commissions conciliaires

Procédant à la formation de différents comités pour la restauration de la liturgie, le Souverain Pontife a nommé le R. Père Marcel Dubois, C.S.S.R., membre du COMITE POUR LA REVISION DU CODE DE DROIT LITURGIQUE et consultant du "CONSIJIUM"

POUR L'APPLICATION DE LA CONSTITUTION CONCILIAIRE SUR LA LITURGIE. Le Père Dubois, rédemptoriste, s'est acquis par ses travaux une réputation de liturgiste compétent et équilibré. Membre et censeur de l'Académie Pontificale de liturgie depuis 1956,

le Père Dubois avait été nommé consultant de la Commission préconciliaire pour la liturgie et, à ce titre, avait participé à Rome, en 1961, à l'élaboration du Schéma conciliaire sur la liturgie. De plus, le Père Dubois est membre de la Commission nationale de pastorale liturgique, secrétaire permanent de la Commission diocésaine de liturgie de Montréal, et con-



sulteur liturgique des "Semaines Religieuses" de Québec et de Montréal.

Sans préjudice de ses fonctions actuelles, le Père Dubois travaillera désormais sous le contrôle du Saint-Siège pour la mise en oeuvre de la Constitution liturgique promulguée à la fin de la deuxième session du Concile Vatican II.

Retraites fermées

Au couvent de Marie Réparatrice auront lieu les retraites suivantes:

Du 5 au 7 juin, pour Veuves, prêchée par le R. P. Edouard Martineau, c.s.v.

Du 12 au 14 juin, retraite de piété pour célibataires, prêchée par le R. P. Jacques Gilbert, o.m.i.

Du 25 au 30 août, retraite de piété (65 jours) prêchée par le R. P. Oliva M. Gignac, c.s.s.r. Du 25 au 28 août : pour Institutrices prêchée par le R. P. Jacques Gilbert, o.m.i.

Nouvelle université en Argentine

BUENOS AIRES — (C.C.C.) — Trois jésuites de la province américaine du Wisconsin sont arrivés à Buenos Aires ils ont pour mission de préparer la fondation à Salta d'une nouvelle université catholique argentine.

Paquet



REVEUSE ET ATTENDRISSANTE

La jeune épouse apparaît... Comme dans une vision de rêve

Dans sa robe d'organza rebrodé au cou et à la taille d'un délicat motif. C'est une robe des plus délicieuses, au corsage ajusté, à encolure bateau et manches cloches. Une traine portant des épaules est détachable pour permettre à la mariée, après la cérémonie de danser en beauté au bras de son époux. 8 à 16 ans.

95.

Paquet, Salon de la Mariée, 2e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE.

ENREGISTREZ-VOUS A NOTRE "CONCOURS"

du Cercle de la Mariée

GRAND PRIX : Un voyage aux Bermudes pour 2 personnes par avion.
2e PRIX : Un coffret d'espérance avec trousseau de la fiancée.
Inscrivez-vous sans tarder, il ne vous reste qu'un mois pour y participer.

Magnifiques prix attribués le 30 juin.

affaire à cinq heures?

postez votre courrier souvent le jour durant



17e Congrès des Amicales Lasalliennes

Le 17e congrès des Amicales Lasalliennes du district de Québec s'est tenu à St-Raymond, comté de Portneuf, les samedi et dimanche 23 et 24 mai 1964. Ces assises étaient sous la présidence de M. Simon-Pierre Rainville et organisées par l'amicale du Collège St-Raymond dont MM. Robert Giguère, Paul Gervais, et le Révérend Frère Germain.

Quelque 300 anciens accompagnés de leur épouse assistaient aux délibérations. On sait que le thème de ce congrès était: "L'Ecole, face à l'économie". Les activités commencèrent dès samedi soir par une soirée récréative à l'école Centrale Marguerite Bourgeoise.

L'assemblée générale annuelle débuta à 10 heures dimanche matin, puis la messe eut lieu à l'église paroissiale St-Joseph. A deux heures commencèrent les séances d'études en comités des affaires nationales, le comité des affaires régionales et locales, le comité sur l'économie et le comité féminin.

Au cours de la journée, on procéda à l'élection de l'exécutif. Le visiteur provincial du district de Québec a annoncé le renouvellement de l'obédience des Révérends Frères Magloire et Néphtor comme modérateur et chef du secrétariat de l'Union des Amicales Lasalliennes.

Le comité féminin lasalien procéda également au choix de son conseil d'administration. Pour terminer cette journée, il y eut un banquet auquel assistaient de nombreux dignitaires et invités.

Le conférencier était Me Yves Prévost, C.R., qui nous entretint sur "La formation économique au cours secondaire". Il souligna en particulier que les grandes découvertes de notre époque et les métamorphoses de notre société exigent qu'on enseigne l'économie à nos garçons et à nos filles et plus particulièrement au niveau secondaire.

Les autorités se préoccupent de plus en plus à faire connaître à la jeunesse l'activité économique actuelle ainsi que l'organisation sociale et politique de chez-nous en face des problèmes de l'heure et en raison de la montée rapide de l'industrie et du commerce. Cependant au niveau secondaire cet enseignement devra être à la fois simple et technique car à ce degré de l'enseignement on ne peut donner un cours aussi avancé que dans les facultés universitaires. On devra se préoccuper à ce que les élèves du secondaire puissent acquiescer les notions de base en économie et avoir une connaissance élémentaire des principaux systèmes qui divisent l'humanité.

Un tel enseignement n'aurait pas uniquement d'heureux effets sur l'école secondaire elle-même, mais contribuerait à améliorer les études universitaires. L'orientation de cet enseignement ne devra pas être seulement abstraite mais aussi s'accrocher aux événements et se prolonger au besoin par des forums et des discussions. On s'aperçoit dans certaines écoles qu'une caisse populaire permet de mieux comprendre certains mécanismes économiques et on peut aussi utiliser à cet

effet d'autres sortes de coopératives. Me Prévost terminait en disant: "Ne boudons donc pas les connaissances économiques. Faisons-en une partie importante de l'enseignement secondaire. C'est ainsi que nous enverrons à l'université et dans la vie des jeunes gens et des jeunes filles mieux préparés".

A la fin de ce banquet, le Révérend Frère Herman, visiteur auxiliaire provincial de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes remettait les décorations du mérite lasalien à M. Charles Laflamme, vice-président de la colonie des amicales, à M. Robert Giguère, président de l'amicale St-Raymond et au Révérend Frère Maurèle, directeur de la colonie des amicales.

Descendre les criminels de leur piédestal

MONTREAL (P.C.) — M. Gilles Gendreau, directeur de Boscoville, première maison authentique de rééducation des jeunes délinquants et inadaptes sociaux, donnant une conférence de presse dans le cadre des manifestations qui marquent le 10e anniversaire de cette institution, a fait une mise en garde contre la vengeance et l'incompréhension face au phénomène de la délinquance.

Rappelant les paroles du juge Claude Wagner, qui demandait qu'on descende de leur piédestal criminels et bandits.

Le 17e Congrès de la Fédération des Commissions scolaires

Au cours d'une réunion du conseil d'administration de la Fédération des Commissions scolaires, tenue à Montréal, le samedi 23 mai, sous la présidence de M. Jean LeDuc, il fut décidé, à la suite de la recommandation du comité exécutif, que le prochain congrès de la Fédération des Commissions scolaires, qui aura lieu au début du mois d'octobre, accorde à toutes les Commissions scolaires de la province, la chance de se prononcer sur les structures et les services de leur Fédération et des Associations diocésaines.

Le thème de ces assises, que la Fédération tiendra pour la dix-septième année consécutive sera: "LA FEDERATION, ENTRE HIER ET DEMAIN". Tous les congressistes pourront faire

valoir leur point de vue, leurs réclamations, présenter leurs griefs, formuler leurs recommandations en vue de modifier les structures de la Fédération. Il y aura, à cet effet, une journée et demie d'étude en commission ou laboratoire. Chacun des six groupes aura à sa tête un animateur escorté d'un spécialiste-consultant et d'un rapporteur.

Il est prévu, pour le vendredi après-midi, une séance plénière du congrès, où les rapporteurs présenteront à l'Assemblée générale afin de savoir ce que les commissions d'écoles pensent et veulent de LEUR FEDERATION.

Les dirigeants de la Fédération s'étant rendu compte de la nécessité de sauvegarder les Commissions scolaires, veulent

président général de la Fédération agir comme conférencier et présentera le thème et les sous-thèmes mis à l'étude durant les trois jours suivants.

Cette décision du conseil d'administration de porter à l'attention de toutes les Commissions scolaires réunies en congrès les problèmes énoncés, provient de sérieuses discussions qui ont abouti à la conclusion que l'étude de la restructuration de la Fédération et du ré-aménagement de ses services devrait être référée à l'Assemblée générale afin de savoir ce que les commissions d'écoles pensent et veulent de LEUR FEDERATION.

Les dirigeants de la Fédération s'étant rendu compte de la nécessité de sauvegarder les Commissions scolaires, veulent

aussi, depuis longtemps, organiser un secteur particulier pour les Commissions scolaires régionales, tout en conservant une unité de pensée et d'action nécessaire à l'efficacité recherchée pour un organisme comme la Fédération des Commissions scolaires.

Enfin, la direction de la Fédération voudrait pour les Commissions scolaires un mouvement qui puisse se comparer aux structures qui vient de donner le ministère de l'Éducation. Les commissaires d'écoles seront visiblement appelés à jouer un rôle important dans les différents services et départements du ministère. La Fédération devra être en mesure de fournir toute les effectifs requis au moment opportun.

73 candidats au doctorat

OTTAWA, 29 mai. — Le Conseil des Arts du Canada vient d'offrir des bourses à 73 Canadiens qui préparent un doctorat dans les domaines des humanités, des sciences sociales ou des arts.

D'une valeur de \$1,500 à \$2,500 sans compter les indemnités de voyage, ces bourses (catégorie 2 du programme de bourses du Conseil des Arts) sont offertes par suite du désistement des personnes à qui ces bourses avaient été attribuées à l'origine, et dont les noms ont paru en avril dernier.

Voici la liste des boursiers du Québec:

ARES, Julien, 6, 68e Avenue, Iberville (Université de Montréal) — Etudes en consultation psychologique, à l'Université de Montréal.

BERRY, John W., 751, chemin du Lac-St-Louis, Ville de Lery (Univ. Sir George Williams) — Etudes en psychologie sociale et en psychologie de la perception, à l'Université d'Edimbourg.

BLAIN, Jean-Pierre, 216, rue St-Jacques, Longueuil (Université de Montréal) — Etude des partis politiques, à la Fondation nationale des sciences politiques (Paris).

BLANCHET, Pierre-Guy, 470, avenue Laurier, Québec (Université de Montréal) — Etudes sur la philosophie du langage, à l'Université de Paris.

CORBEIL, Jean-Claude, 7061, rue De Lierres, Montréal (Université de Montréal) — Etudes de français (linguistique), à l'Université de Strasbourg.

CRAIG, John Eldon, 5685, rue Peel, Montréal (Université Stanford) — Etude de l'histoire de l'Allemagne moderne, à l'Université Stanford.

DROLET, Alphonse-G., 319, 8e Avenue, La Salle (Université de Montréal) — Etude du roman canadien (français et anglais), à l'Université de Montréal.

GAUTHIER, Yvon, 343, boul. St-Joseph, Drummondville (Université de Montréal) — Etudes en philosophie, à l'Université de Heidelberg (Allemagne).

HARRIS, Robert C., 270, rue

Melrose, Rosemere (Université McGill) — Etudes en orientation et en éducation, à l'Ontario College of Education.

KRAVETZ, Aviva, 4777, avenue Maplewood, Montréal (Université Columbia) — Etudes en littérature anglaise, à l'Université de Montréal.

LAPORTE, Pierre-E., 864, rue Stuart, Outremont (Université Laval) — Etudes sur la sociologie de l'éducation et des professions, à l'Université McGill.

LIMOGE, Joseph-E.-Camille, 3953, rue St-André, Montréal (Université de Montréal) — Etude de l'histoire et de la philosophie des sciences, à l'Université de Paris.

MERCIER, Pierre, 266, rue de Salaberry, Sherbrooke (Université Laval) — Etudes en philosophie (les principes de l'enseignement), à l'Université Laval.

MOREAU, André, 1610, rue Aylwin, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en philosophie, à l'Université de Paris.

MOSES, Ronald Peter, 4917, avenue Jean-Brillant, Montréal (Université de Chicago) — Etudes en économie internationale, à l'Université de Chicago.

RENAUD, Laurent, 8915, rue St-Denis, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en philosophie, à l'École Pratique des Hautes Etudes.

Rév. Soeur MARIE-DE-LA-SAGESSE, 784, rue des Ursulines, Trois-Rivières (Université Laval) — Etudes de grec et d'archéologie, à l'Université Laval.

Rév. Soeur MARIE-ST-AN-DEOL, 1021, rue Conseil, Sherbrooke (Université Laval) — Etudes des auteurs grecs anciens et des classiques, à l'Université Laval.

VACHON, Serge, 7260, 23e Avenue, Montréal (Université de Montréal) — Etudes en sciences sociales (économie), à l'Université du Wisconsin.

WAREHAM, Ronald S., 21 nord, rue Ballantyne, Montréal (Université du Michigan) — Etude de "La forme postorale en Angleterre de 1500 à 1684", à l'Université de Toronto.

D'autres détails sur les plaques lumineuses

Le ministère des Transports et Communications du Québec a donné vendredi d'autres détails sur son projet d'utiliser en 1964 des plaques d'immatriculation réverbérantes.

"Ces plaques seront visibles la nuit à une distance beaucoup plus grande", disait la déclaration. "Les chiffres seront ainsi beaucoup plus faciles à lire".

Les plaques réverbérantes s'ajoutent donc aux mesures de sécurité routière déjà existantes. On croit aussi qu'elles faciliteront à la police l'identification des véhicules la nuit.

Le ministère a été enchanté des résultats qu'a donné depuis un an l'usage de ces plaques à

titre expérimental sur des voitures de la Sûreté provinciale.

"Une étude sur ce sujet, poursuivie aux États-Unis dans 14 états différents a donné des résultats définitivement favorables", ajoutait la déclaration. "Il a été reconnu que le nombre d'accidents, de même que celui des collisions mortelles, a été réduit, la nuit, dans des proportions substantielles".

"Je tiens à signaler le fait que la province de Québec fera fonction d'innovatrice, au Canada dans ce domaine. Notre ministère aura été le premier à réaliser un tel projet", a conclu M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications.

Les médecins préparent la réglementation de la loi des hôpitaux

Le Collège des médecins espère être en mesure de soumettre bientôt à l'approbation du Gouvernement provincial un projet des règlements qui seront inscrits dans la nouvelle loi des hôpitaux.

Car, entre autres dispositions, cette loi oblige le Collège des médecins à formuler, de concert avec les associations d'hôpitaux, des règlements généraux qui concernent l'application de la loi et qui entreront en vigueur lorsque le gouvernement les aura approuvés.

Ces règlements porteront sur l'admission et la sortie des patients, la manière dont ils seront soignés, les pouvoirs du bureau médical et du personnel médical de l'hôpital, l'admission de ce personnel dans les cadres de l'hôpital, etc.

Dans l'exercice de cette tâche, le Collège s'est appuyé sur les principes suivants:

1. Les règlements devront être applicables à tous les hôpitaux de la province.
2. Ils viseront à uniformiser les cadres du personnel médical dans tous les hôpitaux.
3. Ils seront assez souples pour que chaque hôpital soit en mesure d'établir à son tour une réglementation locale.
4. Ils établiront des standards minima concernant les soins et traitements à donner aux patients.
5. Ils consacreront le principe de l'autorité du Collège dans les activités du bureau médical de chaque hôpital.

SPÉCIAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

VOUS
POUVEZ

gagner \$1,000 en argent

en achetant un paquet de cigarettes à bout filtre Peter Jackson, — nouveau format extra-long "King Size"



Des certificats valant \$1,000.00 en argent ont été insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson—le prochain paquet que vous achèterez en contiendra peut-être un. Si tel est le cas et si vous répondez correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, le \$1,000.00 en argent est à vous.

ACHETEZ PETER JACKSON—ELLE VOUS OFFRE davantage!

Sa longueur a été portée de 80 à 85 millimètres, le plus long format en vente d'un bout à l'autre du Canada

EN PAQUETS DE 20 OU 25 CIGARETTES

Peter Jackson

KING SIZE BOUT FILTRE

UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

Première clinique nationale pour moniteurs et monitrices

La première clinique nationale pour moniteurs et monitrices en loisirs et récréation se tiendra durant la troisième semaine du mois d'août à l'auberge "Le P'tit Bonheur", au lac Quenouille, dans les Laurentides, et durera de quatre à six jours. Environ 150 moniteurs et monitrices pourront profiter de cette clinique.

Il s'agit là d'une autre initiative de l'Association canadienne des Centres de Loisirs (ACCL), qui visent à tenir son congrès annuel il y a une semaine, à Val-David.

Le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., secrétaire-trésorier de l'ACCL, a déclaré hier, que les dates et la durée exactes de cette première clinique pour moniteurs seront fixées d'ici quelques jours au terme d'une

consultation auprès des dirigeants de centres de loisirs désireux de déléguer des participants à cette clinique.

On sait que les dirigeants de l'ACCL ont de nouveau fait preuve d'un dynamisme peu banal en adoptant lors de leur congrès plusieurs mesures importantes en vue d'assurer l'expansion rapide de l'association, d'en élargir les cadres et de fournir à ses membres des services susceptibles d'améliorer la compétence non seulement des dirigeants de centres de loisirs, mais aussi les connaissances de leurs collaborateurs : les moniteurs et les monitrices qui se dévouent directement auprès des jeunes.

M. Yvan Dubois, président de l'ACCL, a tenu à souligner, en annonçant la tenue de cette

clinique pour moniteurs, que celle-ci a été rendue possible grâce à une subvention de \$15-000 consentie à l'ACCL par le Conseil national de la santé et du sport amateur.

On se rappelle que l'été dernier le Conseil national avait accordé à l'ACCL une première subvention pour assurer la tenue d'une première clinique à l'intention des dirigeants de centres de loisirs. Cette clinique s'est déroulée à Rivière-du-Loup et a remporté un tel succès que le Conseil national a décidé, cette année, de permettre à l'ACCL de pousser plus loin cette expérience en lui accordant une subvention de \$27,000 pour organiser une deuxième clinique. Celle-ci se déroulera comme l'an dernier

au Foyer-Patro, à Rivière-du-Loup, du 27 août au 3 septembre. Cette clinique portera sur la programmation des activités sportives, culturelles, sociales et artistiques dans les Centres de Loisirs.

Au sujet de la clinique des moniteurs, le R. P. de la Sablonnière a précisé qu'en raison de la nouvelle politique de l'ACCL qui accepte maintenant dans ses rangs les cités de jeunes et les écoles régionales comme membres actifs, ainsi que les services paroissiaux de loisirs comme membres affiliés, un plus grand nombre de moniteurs qui jamais n'ont pu bénéficier des services spécialisés de l'ACCL.

M. Dubois, pour sa part, souligne que toutes ces initiatives de l'ACCL illustrent bien son dynamisme, lequel apparaît comme le gage de la fondation à brève échéance de l'Institut national de la récréation, dont le dernier congrès a souhaité la naissance et dont le but serait de former des spécialistes : directeurs, administrateurs, planificateurs et promoteurs pour mieux servir la cause des loisirs.



• MONTREAL, Qué. 29 mai — L'avant-garde des troupes de la 21ème Brigade d'Infanterie canadienne a fait son premier arrêt au Camp Farnham, hier, en route pour le Camp Gagetown, N.B. Ce groupe de 60 soldats et de 26 camions de l'armée inaugure l'émigration annuelle de quelque 2500 soldats de l'armée régulière à être transportés au Camp Gagetown dans 735 camions militaires. Le but de cette émigration est en prévision des grandes manœuvres de l'armée tenues durant les mois de juin et juillet. Durant la deuxième semaine de juin, le 21ème bataillon, Royal 22e Régiment qui comprend 750 hommes se joindra à ce groupement. Les troupes de provenance de la province d'Ontario font deux arrêts en route, soit : au camp de Farnham et à la Rivière-du-Loup, afin de se ravitailler. Ces troupes auront voyagé sur une distance de mille milles pour atteindre leur destination. La Brigade sera au complet et prête pour les manœuvres le 16 juin.

Léopold Garant dénonce :

Un "mythe" qui équivaut à condamner un cardinal

BAIE-COMEAU. — (Spéc.) — M. Léopold Garant a dénoncé "un mythe dangereux" que M. Jean Leduc a lancé le 26 mai en déclarant à la face de la province qu'une grève d'instituteurs est immorale. Ce mythe "contient en germe la condamnation d'un cardinal", a ajouté M. Garant.

Je souligne la fausseté de l'affirmation du président de la Fédération des commissions scolaires, a dit M. Garant, parce qu'il importe de clarifier la situation alors qu'une reconnaissance du droit de grève aux enseignants est en train de se décider au Québec.

"S'il fallait qu'on nous refuse un droit légal de grève à cause d'un mythe d'immoralité", a dit encore M. Garant, président de la C.I.C., "toute la société en souffrirait : des cadres juridiques irrationnels et injustes ne peuvent faire autrement que craquer dans l'illégalité, c'est-à-dire le désordre".

M. Garant a ajouté "ne pas croire que M. Leduc soutienne publiquement que S. Em. le cardinal Liénart serait devenu le complice d'une initiative immorale qu'il a personnellement approuvée et appuyée une grève d'instituteurs dans son diocèse de Lille en novembre 1957".

Aux enseignants du diocèse

de Hauteville, réunis pour la journée en congrès à Baie-Comeau, M. Garant a affirmé qu'il est simplement faux de prétendre qu'une grève d'instituteurs soit immorale. Tous les moralistes professionnels reconnaissent le contraire avec une unanimité complète.

La Corporation des instituteurs n'accepte dans pas qu'on brandisse un mythe absolu, l'un des plus mauvais exemples de mythes qu'on puisse imaginer afin de décrocher le 13 juin une opposition majoritaire au droit légal de grève.

En mentionnant la date du 13 juin, M. Garant faisait allusion au ralliement que tiendront ce jour-là à Québec les municipalités et les commissions scolaires dans le but unique d'établir un front commun contre l'idée du droit de grève.

Le président de la C.I.C. dit que l'opposition au droit égal de grève pour les enseignants "révèle son désarroi lorsqu'elle trouve comme seul argument une force un mythe aussi évident que la présumée immoralité".

M. Garant a traité longuement du bill 54, ou code du travail. Il a répété qu'un "état d'alerte générale" se continue chez les instituteurs, dont le Conseil général a décidé de convoquer d'urgence un congrès extraordinaire si les prochains amendements ne satisfont pas aux besoins vitaux de la profession d'éducateur.

M. Pierre Tisseyre élu président du Conseil Supérieur du Livre

M. Pierre Tisseyre, directeur du Cercle du Livre de France et vice-président de l'Association des Éditeurs Canadiens, a été élu président du Conseil Supérieur du Livre pour l'exercice 1964-1965, lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le mercredi 27 mai 1964 au Club Canadien de Montréal.

M. Tisseyre avait déjà été président de cet organisme d'abord, lors de la fondation en mai 1961, puis en 1962, ayant été réélu pour un second mandat.

Le nouveau conseil d'administration se compose comme suit : Vice-présidente : Mme Claire Martin, présidente générale de la Société des Écrivains Canadiens.

Vice-président : M. André Dussault, président et directeur général de la Librairie Dussault.

Secrétaire : M. Victor Martin, directeur des librairies de Fides.

Treasorier : R. Frère Luc. M. Lacroix, o.p., directeur des Éditions du Lévrier et directeur adjoint de la Librairie Dominicaine.

Conseillers : M. André Constantin, gérant de la Librairie

Granger Frères Limitée ; M. Roland Pouliot, président et gérant général de la Librairie Beauchemin Limitée.

Le Conseil Supérieur du Livre est un organisme professionnel qui assure la liaison entre les Sociétés affiliées, défend les intérêts généraux de l'industrie du livre, contribue à la publicité et à la promotion du livre, particulièrement par l'organisation annuelle du Salon du Livre de Montréal, constitue vis à vis des autorités une représentation réelle des professions, écrivains, éditeurs de littérature générale, éditeurs de manuels scolaires, libraires détaillants, libraires grossistes. Ces diverses professions contribuent directement ou indirectement à la publication, à la distribution ou à la propagation des œuvres de la littérature, des sciences et des arts, écrites en français.

Un secrétariat permanent dirigé par M. J. Z. Léon Pate-naude, secrétaire général et directeur des relations extérieures fournit les services et l'aide technique aux Sociétés affiliées. Au cours de la dernière année, le secrétaire général assiste pour les conseils d'administration, les assemblées générales et les réunions des comités à 135 assemblées.

Le secrétariat est situé au 3405 rue St-Denis, Montréal.

Station climatique mobile

Le ministère des Richesses naturelles, annonce la publication d'une brochure intitulée : "STATION CLIMATOLOGIQUE MOBILE". Ce bulletin portant le numéro M-11 émane du service de Météorologie. Il s'adresse plus spécialement aux explorateurs, aux forestiers, aux arpenteurs et aux naturalistes et donne une méthode d'observation des phénomènes météorologiques, hydrologiques et phénologiques des territoires explorés.

L'auteur, G. Oscar Villeneuve, présente certaines suggestions et fait des recommandations en vue d'analyses climatiques.

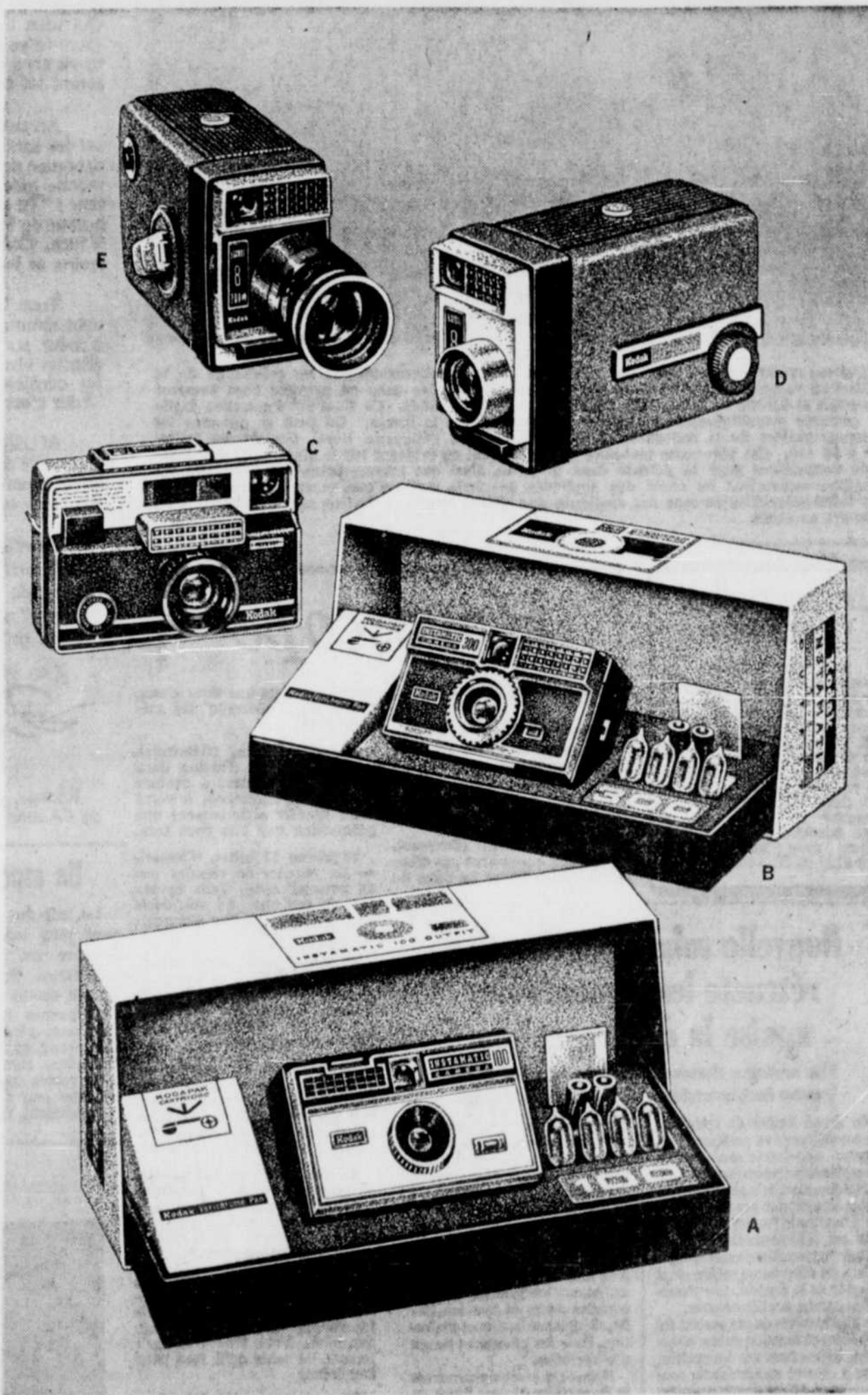
On peut se procurer cette brochure, M-11, en s'adressant au ministère des Richesses naturelles à Québec.

Lancement du Nipigon

SOREL (P.C.) — Le gouverneur-général s'est dit confiant, samedi, que le nouveau destroyer Nipigon, de classe Mackenzie, sera un exemple frappant en faveur de l'unité lors du baptême de ce navire à Sorel, samedi. Il était accompagné de son épouse.

M. Vanier a rappelé des épisodes de son évocation de France, en juin 1940. Il a dit que Nipigon était un excellent nom pour un navire parce que les Indiens disaient de la rivière ontarienne de ce nom qu'elle avait des eaux claires et profondes et que le navire de ce nom durant la guerre s'est montré très utile.

Jamais il n'a été aussi facile de prendre des photos...



...grâce à ces nouvelles cameras Kodak



Les prix sont sujets à changement sans préavis.

CANADIAN KODAK CO., LIMITED, Toronto 15, Ontario

Les cameras Kodak Instamatic à chargement rapide et de maniement facile permettent de prendre avec la plus grande facilité des épreuves et diapositives en couleurs, ou des instantanés en noir et blanc. Avec la cartouche Kodapak, il n'y a pas de film à enfiler — rien à remonter. Les nouvelles ciné-cameras Kodak Escort 8 facilitent également au plus haut point la ciné-photo.

- A. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 100. Rien à mettre au point ni à régler. Porte-flash à même. Moins de \$22.
- B. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 300. La camera à un œil électrique qui règle automatiquement le temps de pose. Moins de \$60. Nécessaire KODAK INSTAMATIC 400 (non illus-

tré). La camera enroule même le film pour vous. Moins de \$70.

C. Camera KODAK INSTAMATIC 700. Objectif ultra-rapide, grande vitesse d'obturation et contrôle du temps de pose par œil électrique. Moins de \$130.

D. Ciné-Camera KODAK ESCORT 8. Objectif rapide et œil électrique. Un moyen facile de prendre des vues animées familiales. Moins de \$65.

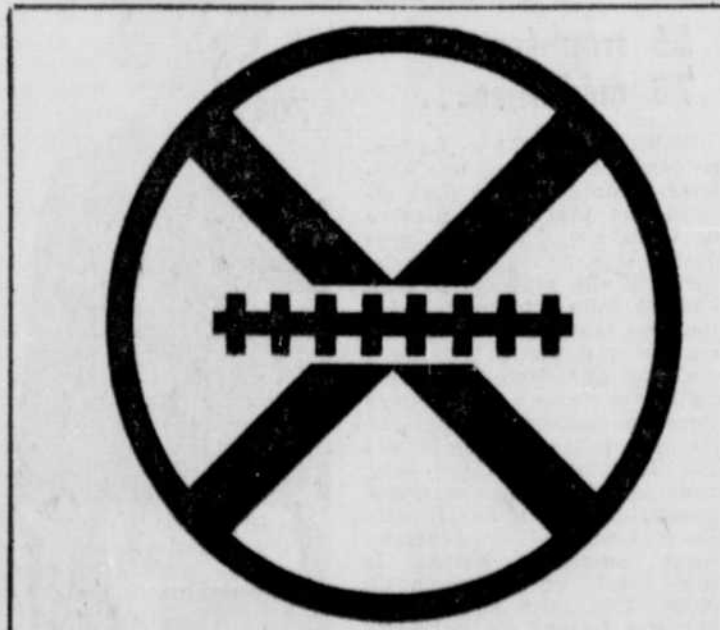
E. Camera KODAK ESCORT 8 à focale variable. Vous n'avez qu'à tourner la monture de l'objectif pour obtenir des effets de variation de focale spectaculaires. Œil électrique. Moins de \$115.

Kodak
MARQUE DÉPOSÉE

Quel soulagement!

PLUS DE MAL DE DOS!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces maux, elle prit des Pilius Dadd's pour les reins. Avec raison, car les Pilius Dadd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilius Dadd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dadd's.



Traverse à Niveau

Soyez prudent, arrêtez, regardez, écoutez avant de traverser la voie ferrée.

10%

de ristourne est accordé à nos assurés qui n'ont pas fait de réclamation durant le terme de leur police. Paiements faciles de votre prime.

la compagnie d'assurance du

CLUB AUTO DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC.

Québec Marcel RENAULT (527-3821) Antonio RENAULT (527-1743) Jean BURNIETTE (527-1280) J.-A. BOURDAGES (527-3286) Doris PROULX (527-7150) Thorford-Bonnie Rosa FORTIER (527-3029)	Thorford-Bonnie Clement CORRIVEAU (526-2021) Portneuf L. MARCOTTE (826-1280) Portneuf J.-W. COTE (526-7150) Montréal Jean-Paul BOUCHER (141-248-0787)	Rivière-du-Loup... Lucien BERUBE (UN 2-4169) Rimouski And. ROUCHAUD (RA 3-2374) Gaspésie - Maria Roland BERTHELOT (441) Lévis Paul BELZILE (527-5529)
---	--	--

laquet
Tél. : 522-5121

Au Royaume de la
CAMERA
239, Est. boul. Charest, Québec
entre de la Concorde et Dufferin
Tél. : 529-5557

brunet
Tél. : 529-5557

Pharmacie Jolicoeur
498 rue St-Jean — Tél. : 529-2171
29 rue Buade — Tél. : 529-1341

Livernois
PHOTO
1200 St-Jean
Tél. : 522-5214

F. Champoux Ltée
95 Bigouette
Salle d'échantillons à
320 est. St-Vallier

Tous un peu des malades imaginaires...

De nombreux médecins estiment qu'environ 10% des individus sont des "malades imaginaires" et que cette proportion a tendance à s'accroître, d'après un article de Sélection du Reader's Digest de juin. Malades imaginaires, nous le sommes tous plus ou moins. Un petit battement de coeur, et nous voilà inquiets. Mais pour la plupart d'entre nous, ce ne sont là que des soucis passagers, tandis que pour les vrais "malades imaginaires", la maladie est une obsession morbide.

Cela suit, en général, une courbe saisonnière : les maladies imaginaires se développent surtout à la belle saison. En juin, à l'approche des mariages, dans l'euphorie des premiers mois d'été, l'anxieux voit son état empirer. En décembre, il est également déprimé : cette atmosphère de Noël lui pèse.

On peut classer les malades imaginaires en plusieurs grandes catégories. Il y a ceux qui avalent leurs comprimés avec un certain plaisir, qui en font collection comme d'autres collectionnent les timbres. Un autre type bien connu est celui du prosélyte qui s'efforce de communiquer aux autres sa maladie et le nouveau médicament pour la guérir. Il y a aussi celui qui pratique la course aux médecins — en 14 jours une femme a ainsi consulté 12 médecins!

La télévision est responsable pour une large part du nombre croissant de malades imaginaires. La publicité persuasive des laboratoires pharmaceutiques met constamment en vedette les maladies, invitant chacun à acheter la guérison à la pharmacie du coin.

Mais quelle peut bien être la cause de ce trouble? Les spécialistes déclarent qu'il est d'origine psychique. Désir d'évasion par le canal d'un mal imaginaire, la peur d'un patron exigeant et sévère pousse certains à chercher là un refuge. Le désir d'attirer la sympathie est souvent une autre cause : une épouse dont le mari la néglige au profit de sa vie professionnelle feindra la maladie espérant reconquérir ainsi son mari.

Une des conséquences les plus néfastes de cette tendance à se plaindre de maux imaginaires, lit-on encore dans Sélection, est d'engager sur une fausse piste le médecin qui, de ce fait, risque de ne pouvoir déceler et traiter une maladie véritable. Car il y a, ne l'oublions pas, de vrais malades. Il suffit de rappeler, à ce sujet, l'épithaphe trouvée sur une vieille tombe : JE VOUS DISAIS BIEN QUE J'ETAIS MALADE.

Une visite marquante

ROCKY MOUNT, N.C. (P.A.) — L'existence n'est plus la même pour un couple de fermiers de Rocky Mount, en Caroline du Nord, depuis que le président Johnson leur a rendu visite. Mme William Marlow dit que son mari et elle, sont devenus le sujet de conversation dans le voisinage. Cette femme de 40 ans a avoué qu'elle avait laissé brûler le dîner à trois reprises alors qu'elle était occupée à répondre aux questions de gens qui passent par centaines devant sa maison. Et à cause de cela, son travail est en retard.

La famille Marlow avait été désignée pour recevoir la visite du président, parce qu'elle reçoit de l'aide des services de bien-être du comté. Le président Johnson visitait cette région dans le cadre de sa campagne contre la pauvreté. Mme Marlow dit qu'après le départ du président, qui était accompagné de sa fille aînée, Lynda Bird, ce fut un défilé de voitures devant la maison tout le reste de la journée. Et le lendemain, ses cinq enfants en ont compté 146. Des gens veulent même visiter l'intérieur de la maison. Une femme a offert d'acheter le divan-lit sur lequel le président et sa fille s'étaient assis, alors qu'ils causaient avec la famille Marlow. Cette femme voulait donner en échange tout un ameublement de chambre à coucher. Mme Marlow refusa et c'est alors que la visiteuse essaya d'enlever un morceau de la marche de pierre devant la maison, où le président s'était assis, à l'intention des photographes.

Le saviez-vous ?

L'idée originale de la fermeture éclair remonte à 1891, date à laquelle son inventeur, fatigué de lacer ses bottines, fabriqua un assemblage grossier d'agrafes et d'oeillets qui s'ouvrait et se fermait en tirant sur un fermoir coulissant. Mais, d'après Sélection du Reader's Digest de juin, il fallut 40 années d'expériences pour que cette petite invention peu pratique se transformât en un article utilisable et rentable. Actuellement, il se vend des milliards de fermetures éclair tous les ans, allant de celles de trois pouces, cousues aux manches des robes du soir, à celles de 150 pieds posées sur les tentes qui abritent les rampes de lancement des fusées Nike.

Stationnement gratuit 1h. Nouveau Garage Frontenac, 47, rue St-Louis

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 p.m.

HOLT RENFREW, en conformité avec leur principe d'écouler la marchandise deux fois par année, annoncent l'événement maintenant connu comme la grande semi-annuelle

Vente par tout le magasin

**Trois jours seulement
mercredi, jeudi et vendredi**

Chaque article* du stock régulier du magasin
HOLT RENFREW sera offert à un

Escompte de 10% à 50%

Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à H.R... rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Robes, manteaux, tailleurs, accessoires, vêtements de sport

Fourrures... manteaux, jaquettes, capes, étoles et écharpes

Linge de ménage... produits d'artisanat québécois

Lingerie, négligés, corsets... vêtements de bébés et d'enfants

Vêtements et accessoires pour hommes

Un point très important de la vente!

Le stock entier de belles fourrures H.R.

à réductions de prix extraordinaires

Voici des exemples des épargnes:

Manteaux de Vison (Canada Majestic Pastel ou Dark)	\$1899
faits pour se vendre \$2500 ..	
Manteaux de Castor (rasé)	\$399
faits pour se vendre \$550 ..	
Manteaux de Loutre (rasée)	\$699
faits pour se vendre \$950 ..	
Manteaux de Seal d'Alaska (teint Safari ou noir)	\$999
faits pour se vendre \$1450 ..	
Etoles de Vison (Sauvage, Canada Majestic Pastel, Dark ou Pearl)	\$449
faites pour se vendre \$650 ..	
Manteaux de Mouton de Perse (teint noir; quelques-uns garnis de Vison)	\$269
faits pour se vendre \$450 ..	

Manteaux de Seal d'Hudson (Rat musqué teint)	\$249
faits pour se vendre \$450 ..	
Manteau de Castor (rasé; teint hûtre)	\$999
fait pour se vendre \$1650 ..	
Manteaux de Mouton de Perse (gris naturel; quelques-uns garnis de Vison)	\$449
faits pour se vendre \$695 ..	
Jaquettes de Vison Dark	\$449
faites pour se vendre \$650 ..	
Manteau de Vison (Sauvage Rivière Mackenzie)	\$2999
fait pour se vendre \$4500 ..	
Manteaux de Broadtail de Perse (teint noir)	\$699
faits pour se vendre \$950 ..	

*Excepté quelques lignes de marchandises et modes récemment arrivées.

Conditions budgétaires. Un léger dépôt réservera votre achat jusqu'à demande.

†Canada Mink Breeders

Toutes les ventes sont finales!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Egalement à la succursale du Château Frontenac

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● L'allure patine domine dans les vêtements d'été interchangeables et les robes-tube de la collection "Jardin coloré" réalisée par Jo Collins et taillée dans un nouveau tissu composé de coton et Lirène — la nouvelle fibre lustrée de Courtauld. Ce tissu est d'entretien facile et conserve magnifiquement toutes ses propriétés après le lavage. On peut se procurer les interchangeables de la collection "Jardin coloré" sous l'étiquette Royal Casuals, en tailles de 16 ans. Ces vêtements tout-aller vous mettront en évidence sur la plage et ils sont aussi très confortables pour la détente dans le patio, ainsi que comme tenue sportive. Les robes-tube comportent au choix des appliques de : pois, melon d'eau, courge ou prune; pour les interchangeables ce sont des appliques de : poires et prunes, fraises, citrons, pois verts ou carottes au choix.

AVEZ-VOUS GAGNÉ UN VOYAGE A PARIS?

Le prix de présence, un voyage Montréal-Paris, via Air-France, tiré lors de la Kermesse gastronomique de la Fraternité Canadienne du 16 mai, au Manège Militaire, n'a pas été réclamé. Sinon réclamez d'ici le 11 juin, nous ferons un nouveau tirage. — LE 2e NO. GAGNANT EST 1522. La personne ayant ce numéro peut communiquer par téléphone avec les Nos — 52-7-6730 ou 68-3-7491.

Horoscope

LE MERCREDI, 3 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier). — Les plans que vous avez fait hier ne vaudront rien aujourd'hui. Vous mettez un terme à une mésaventure qui durait depuis assez longtemps.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Ne vous encombrez pas d'objets inutiles. Évitez de faire de

la peine à ceux que vous aimez. Votre santé nécessite des ménagements.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Les champs d'action dans lesquels vous aurez à évoluer seront trop encombrés à votre goût. Étudiez sérieusement une proposition que l'on vous fera.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — La réussite ne viendra pas du premier coup. Vous devrez revenir sur une de vos décisions. Souriez à vos adversaires.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous perdrez du temps à régler des problèmes en souffrance. Une petite déception sur le plan sentimental. Demain sera meilleur.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — De nombreuses interruptions retarderont la marche de votre travail. Ne "bâissez pas de châteaux en Espagne", c'est du temps perdu.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Vous y gagnerez à témoigner plus d'intérêt aux suggestions d'autrui. Vous limitez vos horizons en vous repliant sur vous-même.

24 octobre au 23 novembre. (Scorpion). — Vous n'accepterez pas facilement de nouvelles figures dans votre paysage quotidien. Vous trouverez facilement les mots qu'il faut pour rassurer.

23 novembre au 21 décembre. (Capricorne). — Ne vous inquiétez pas trop de l'avenir. "A chaque jour suffit sa peine". Vous recevrez une missive importante.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Certaines de vos opinions vous mettront en conflit avec un de vos meilleurs amis. On compte sur votre discrétion pour mener une affaire à bon terme.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Votre enthousiasme est communicatif. Vous renforcez des liens d'amitié. On vous fait miroiter des projets de voyage.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne vous laissez pas gagner par les émotions. On ne s'oppose pas carrément à vos desirs, mais on ne vous aide pas à les réaliser.

SI VOUS ÊTES NÉ UN 3 JUIN

Vous êtes doué pour faire une vie intéressante dans plusieurs domaines. Vous aimez la vie, faites un compagnon agréable, un voisin serviable et un citoyen exemplaire. Votre sens critique vous conduit parfois trop loin, et vous employez des mots qui dépassent votre pensée.

Désodorisant pour les mains

Le frottement des mains avec Sifto dissipe toute odeur qui s'imprègne à la suite de la préparation d'ignominies, de poissons et autres produits nauséabonds.



Pour vous... qui aimez lire...

Mais lire quelque chose qui en vaille la peine ! Les instants sont si précieux qu'une lecture sans écho nous fait regretter le temps qu'on y a consacré !

Lire quelque chose de reconstituant, parce que peu portée à la méditation, vous vous arrêtez rarement à réfléchir, à moins qu'une saine lecture ne vous y pousse. Parce que, vite lasse de la prière, vous réalisez néanmoins que la vie doit être envisagée comme une ascension, et non comme une glissade étourdissante.

Pour vous qui aimez lire et vous enrichir du même coup, qui attendez d'un livre la sagesse, et même les leçons que nul n'aime tenir de son voisin, vous auriez avantage à vous laisser sermonner gentiment par Michel Quoist. Et ce, en coupant les pages de "REUSSIR", pour lire une phrase aujourd'hui, une autre demain et atteindre à une spiritualité non austère, à la portée de toutes !

Une spiritualité qui vous fasse reconnaître et accepter ce que vous êtes, aussi ce que sont les autres. Qui vous invite à vous arrêter : "Si tu pousses toujours ta voiture très vite, tu fatigueras le moteur. Si tu vis sans cesse sous pression, ton corps et ton esprit seront tôt usés."

Accueillir la joie qui enchante la route, minimiser les soucis qui tuent à petit feu, ne pas se laisser déborder par "l'agitation qui est la grande plaie du monde moderne", un autre précieux conseil de l'auteur : "Tu cours dans la vie, écrit-il, mais la vie court autour de toi, et jamais vous ne vous rencontrez face à face. Comme la vie est plus forte que toi, elle t'entraîne et tu suis, tu subis, sans aucune réaction."

Tout le livre gravite autour de l'HOMME que nous sommes et devrions être, sur la VIE qui nous tient à cœur, sur les AUTRES qui nous sont indispensables, chacun vivant pour autrui bien plus que pour soi et les dernières pages ponctuent l'orientation idéale : "Prier c'est se mettre à la disposition de Dieu".

REUSSIR, de Michel Quoist, est une mine d'or pour celle qui tend vers l'ascension, qui veut non seulement monter, mais tenir ! "Jette ton appui dans le Seigneur, et Lui-même te soutiendra (Psaume 54)".

Ce n'est pas un livre de piété : il réveille, parce que départi de toute routine et nous donne une saine opinion de ce que chacune de nous peut encore "devenir" si elle prend conscience de ce qu'elle est, avec la grâce de Dieu.

Francine L. Roy

Réussir, de Michel Quoist. En vente à la Librairie de l'Action \$2.00

Un aspect de la force du sexe dit faible

Le fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes est constaté depuis longtemps. On a expliqué cet état de choses en alléguant que les hommes font des travaux physiques pénibles, et souvent dangereux, qu'ils ont des soucis financiers aigus et qu'ils sont plus portés que les femmes à négliger leur état de santé. Cependant, des études récentes

font sur des nouveaux-nés indiqueraient qu'il pourrait y avoir une raison biologique à cette longévité reconnue du sexe faible. De ces études portant sur 1938 nouveaux-nés d'un hôpital de Pittsburgh, il ressort que dès la naissance, les garçons sont plus vulnérables que les filles. Ils offrent, par exemple, beaucoup moins de résistance aux infections que leurs compagnes.

Réveillon piquant



REVEILLON PIQUANT

Quand la bande revient à la maison pour terminer en beauté une soirée qui ne veut pas finir, accueillez-la dans une atmosphère italienne avec un éclairage aux bougies et au menu, des Sandwichs au boeuf à l'italienne. Ce mets appétissant est composé de minces tranches de rosbif nappées d'une sauce piquante, et déposées entre des tranches de pain italien. Vous pouvez préparer la sauce durant la journée, et à l'heure du casse-croûte, réchauffer simplement les tranches de boeuf dans la sauce. Selon la tradition italienne, trempez d'abord les tranches de pain dans la sauce avant de les garnir avec la viande. Une belle salade verte accompagnée

à la vinaigrette, et quelques hors-d'œuvre complets, ce tableau de bonne chère et de franchise gâit.

SANDWICHS AU BOEUF A L'ITALIENNE

1 1/2 tasse de bouillon de boeuf ou consommé
1 tasse d'huile
c. à soupe de concentré de tomate
1/2 c. à thé de piment rouge séché, broyé
1 c. à thé de sel
1 feuille de laurier
1/4 de c. à thé de sel d'ail
20 tranches de 1 1/4 once de boeuf cuit (de 1/4" d'épaisseur)
1 pain italien ou français de 1 livre

À la Foire de Bâle

Une collection de chefs-d'œuvre de l'horlogerie

La foire annuelle de Bâle, en Suisse, a présenté cette année une collection vraiment incomparable des chefs-d'œuvre de l'industrie horlogère. A cette foire, les plus grands dessinateurs de montres du monde entier présentent, aux acheteurs de tous les pays, leurs plus nouveaux modèles ainsi que les perfectionnements techniques les plus récents. Chaque compagnie a soigné de ne pas décevoir ses nouveaux clients avant l'ouverture de la foire de Bâle et c'est ce qui fait que cet événement offre autant d'intérêt aux bijoutiers du monde entier que la présentation des grandes collections parisiennes en offre aux acheteurs de la haute couture.

La plus grande innovation de la foire de 1964, c'est que les nouvelles montres sont extrêmement minces. Elles conservent néanmoins leur robustesse et leur précision, ce qui prouve bien que les horlogers suisses essaient constamment de perfectionner leurs montres de toutes catégories, les modèles sport, automatiques ou destinés à certaines professions. Ces montres très minces présentent nombre de caractéristiques spéciales comme un calendrier, une grande trotteuse et une protection spéciale antichocs, pour les modèles à remontoir ou automatiques.

C'est la montre carrée, pour hommes et pour dames, qui connaît une vogue nouvelle et elle présente, cette année, autant de variations que les modèles ronds ou ovales. On remarque aussi la réapparition de certaines montres rectangulaires. Cette forme est particulièrement pratique pour les montres à deux cadrans destinées à ceux qui désirent en voyage, avoir l'heure de leur point de départ et l'heure de l'endroit où ils se trouvent.

On remarque davantage de montres en or de différentes couleurs : or rose, vert ou gris. Parfois, deux teintes sont combinées pour donner à la montre un effet de relief, surtout lorsque celle-ci présente un fini florentin ou un motif de petites facettes. Parmi les nouveaux finis, on remarque sur-

tout celui, rude et mat, qui donne une apparence "grenue" au métal. Ce fini est d'une sobriété élégante qui convient bien aux montres pour dames. Les nouvelles collections de cette année présentent également des montres automatiques pour dames, beaucoup plus petites, plus minces et plus féminines. Un nouveau procédé d'étanchéité permet aux montres sous-marines d'être portées élégamment tout en étant portées également durant le jour. Quant aux montres électriques modernes, elles se distinguent par une grande variété de modèles tout remarquables par leur minceur.

Les cadrans, d'une simplicité classique, sont très élégants et mettent en valeur les nouveaux bracelets plus larges, très à la mode cette année. On remarque aussi à la foire de Bâle des cadrans émaillés très féminins qui s'harmonisent à ravir avec les nouvelles formes de boîtier exigées par la mode.

Un grand nombre des modèles présentés à Bâle sont maintenant exposés au pavillon suisse de la foire mondiale de New York.



● Voici une montre très élégante, pour l'après-midi ou le soir. Ce bijou, exposé à la foire de Bâle en Suisse, présente un boîtier carré en or jaune et un écran ovale encadré de diamants.

Une Américaine règne dans les Himalayas

GANGTOK, Sikkim (P.A.) — A travers les carreaux des fenêtres sculptées au Palais de Gangtok, royaume de Sikkim, une jeune Américaine, vêtue d'une robe de brocart, jette un regard de souveraine sur cette région dont la cime des montagnes est couverte de neige, alors que dans l'épaisse forêt poussent les orchidées. Dans ses bras, elle tient son fils, ce petit prince, troisième de la lignée à la succession du trône. Cette jeune femme de 25 ans est née Hope Cooke, nièce d'un diplomate américain, élevée au lycée Sarah Lawrence, et étudiante en histoire asiatique et bouddhiste.

Aujourd'hui, elle est devenue Son Altesse Royale la maharani de Sikkim, reine de ce petit Etat dans les montagnes des Himalayas, entre l'Inde et le Tibet, gouverné par la Chine. Son mari, le maharajah Palden Thondup Namgyal, âgé de 40 ans, succède à son père l'an dernier, comme souverain de ce magnifique royaume avec

son étendue de 2.800 milles carrés de vallées et montagnes, et sa population de 170.000 habitants. L'Etat est un protectorat de l'Inde, qui est responsable de son système de défense et de communications, et des relations étrangères. Mais pour tout autre sujet, le maharajah dirige les destinées de son peuple. A ses côtés, se tient la maharani Hope Namgyal, qui ne demande qu'à servir les intérêts de sa nouvelle patrie.

LE BERE

La maharani a adopté la plupart des traditions et coutumes du pays depuis son mariage il y a un an. A l'instar de toutes les jeunes mamans, elle consacre beaucoup de temps à son bébé, le prince Palden Gyurmed Tenzing, vérité éternelle, détenteur de la foi.

Né en février, le petit prince ressemble à son père dont il a l'allure magnifique. L'enfant a deux nurses, l'une du Tibet,

l'autre de Sikkim, mais la maharani ne quitte pas son bébé de loin.

Durant la journée, elle fait répéter les leçons de la petite princesse Vanchen, âgée de huit ans, la fille de son mari, née d'un premier mariage, et dont les deux frères poursuivent leurs études en Angleterre.

La maharani et son époux projettent un voyage aux Etats-Unis, au mois d'août. Ils se rendront peut-être à l'Exposition internationale de New York. La maharani souhaite que son fils commence ses études à Sikkim, jusqu'à ce qu'il soit en âge d'être mis en pension dans un collège américain.

Broderie



Alice Brooks

56 trophées... 73 médailles...

WINNIPEG (P.C.) — La jeune Marlene Jackson, une adolescente de 17 ans, a déjà effectué un plus grand nombre de voyages que bien des gens durant leur vie entière, et cela, parce qu'elle est experte dans l'art de faire tourner le bâton dans les défilés de majorettes. En 36 ans, Marlene a décroché 56 trophées et 73 médailles, se classant ainsi comme l'une des meilleures au Canada. Au mois de janvier, elle se rendra à Saint-Paul, Minnesota, pour participer au championnat national américain. La gagnante de ce concours est généralement considérée comme la plus habile en Amérique du Nord. Une autre ambition de Marlene Jackson est de décrocher le titre de Miss Majorette d'Amérique. En fait, il s'agit d'un concours de beauté parmi les expertes au tournoiement du bâton, et Marlene possède des charmes physiques en plus de son habileté.

UN HANDICAP

Mais il y a une ombre au tableau, d'expliquer la jeune fille. Pour se qualifier au concours Miss Majorette d'Amérique, il faut avoir déjà gagné un titre analogue dans sa province ou son Etat. Et le Manitoba ne fait que commencer à organiser son premier concours Miss Manitoba. Née à Saskatoon, Marlene commençait à faire tourner le bâton dès l'âge de huit ans, alors que la famille demeurait à Edmonton. Après avoir suivi des cours durant quatre ans, Marlene fit ses débuts dans les concours internationaux tenus à Lethbridge, en Alberta, Calgary, Edmonton, Winnipeg et Regina. Durant trois ans, elle fut la championne en Alberta, et il y a deux ans, décrocha le titre de l'Ouest du Canada. Marlene habite maintenant à Winnipeg, où elle a encore gagné d'autres tournois, et elle espère que son habileté lui permettra de poursuivre ses études en gagnant des bourses. Elle avait dû quitter l'école en 10e année, pour des raisons pécuniaires.

Mesdames, confectionnez vous-mêmes cette jolie veste au crochet dans les teintes à la mode. Elle accompagnera bien vos robes et vos jupes et vous l'obtiendrez dans les tailles : 32-34, 36-38, 40-42. Demandez le patron 7089.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron	7089
Mesure désirée	
Nom	
Adresse	

Pincez-en 1... il en repoussera 2... 20... 200?

Vous souvenez-vous de la légende du dragon à qui il fallait deux têtes, la ou on lui en coupait une ? Ainsi il en avait des poils superflus. En en arrachant un, on réveillait des racines inactives environnantes... et en peu de temps, des dizaines de poils surgissaient là où avait poussé le premier. Aussi, ces nouveaux poils sont plus longs, plus épais et plus noirs que le premier. La solution idéale à votre problème est sans contredit l'épilation radicale pratiquée dans les cliniques Gregory System. Elle est à la fois rapide, confortable et à prix raisonnable. Venez nous voir. Nous vous ferons une démonstration gratuite et sans obligation.

Notre brochure illustrée, intitulée "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale", vous sera postée sur demande.

gregory system

CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879 — Suite 2 — Edifice Morisset, 695 est, boul. Charest — Québec, P.Q.
OUVERT: 10 a.m. à 7h.30 p.m. Samedis: 10 a.m. à 3 p.m.

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N°

A Honolulu

Etudes
sur la
stratégie
américaine
en Asie

HONOLULU. (P.A.-Reuter). — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a commencé hier deux jours d'entretiens à Honolulu avec M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense, et plusieurs hauts fonctionnaires et chefs militaires américains pour étudier la stratégie des Etats-Unis en Asie du sud-est.

Cette rencontre doit permettre d'examiner l'effort américain au Vietnam du Sud contre les maquisards du Vietcong ainsi que la situation au Laos après l'offensive du Pathet-Lao. Elle doit étudier aussi la situation au Cambodge et en Thaïlande. Le président Johnson recevra un compte-rendu direct des travaux de la conférence. Il est probable que ses résultats ne seront pas rendus publics, déclare-t-on de source proche de la réunion.

L'objet essentiel de la rencontre, déclare-t-on de même source, est de déterminer si les efforts des Etats-Unis dans les domaines militaire et diplomatique sont suffisants, et, sinon, quelles mesures devraient être prises afin d'augmenter la participation américaine.

On croit savoir que les dirigeants américains considèrent le Vietnam du Nord comme la source de tous les troubles du Sud-Est asiatique, car ils estiment que les Vietnamiens du Nord soutiennent les rebelles au Vietnam du Sud et au Laos.

Le Pathet-Lao
Cependant que débutait la conférence, le Pathet-Lao semblait vouloir mettre fin à la coalition qui l'unit aux nationalistes et aux éléments de droite, annonçant qu'il ne reconnaissait plus le premier ministre neutraliste, le prince Souvanna Phouma.

Le département d'Etat américain a refusé de considérer cette mesure comme signifiant l'écroulement de l'entente en vertu de laquelle le Laos est supposé être demeuré neutre dans la guerre froide.

Bien qu'il ne fasse aucun doute que ce développement aggrave la situation dans le Sud-Est asiatique, aucun des participants à la conférence n'a voulu se prononcer sur ce sujet et en tirer les conclusions.

Pressions militaires
Déjà en hauts lieux américains on avait discuté de la possibilité de mesures militaires contre le Nord-Vietnam, mais la récente poussée du Pathet-Lao au Laos donne à cette possibilité un caractère beaucoup plus actuel.

Quelles que soient les pressions que l'on décide d'exercer, le but en sera de démontrer aux Nord-Vietnamiens qu'ils jouent actuellement avec le feu et qu'il est temps pour eux de retirer leur appui aux rebelles communistes.

Au début, les pressions pourraient s'exercer sous la forme de démonstrations de la puissance militaire des Etats-Unis, par exemple en envoyant des jets américains le long des frontières du Nord-Vietnam ou au-dessus du territoire de ce pays communiste.

La marine américaine pourrait évoluer assez près des côtes du Nord-Vietnam pour être vue, mais à l'extérieur cependant de ses eaux territoriales.

Comme ils l'ont fait en 1962, les Etats-Unis pourraient envoyer des soldats, des marines et des unités aériennes en Thaïlande, dont les frontières sont menacées par les avancées des pro-communistes au Laos.

D'une certaine façon, les Etats-Unis sont déjà engagés dans une démonstration de puissance. Les appareils de reconnaissance américains survolant à volonté les régions du Laos détenues par les pro-communistes constituent une présence militaire dont la signification n'est pas sans portée pour le Nord-Vietnam.

Et, même s'il répugnerait probablement aux autorités américaines de le reconnaître, la conférence de Honolulu constitue à sa façon une démonstration, une manifestation de la détermination des Etats-Unis de vaincre dans le Sud-Est asiatique.

Si l'on en croit certaines vues officielles, les pressions s'exerceraient par étapes progressives. On resserrerait l'étouffement jusqu'à ce que, espère-t-on, le Nord-Vietnam décide qu'il est de son avantage de cesser d'appuyer les Vietcongs communistes au Sud-Vietnam et le Pathet-Lao au Laos.

Et si ces démonstrations n'aboutissent pas aux résultats escomptés, certains estiment en haut lieu américain que les mesures subséquentes comprendraient le recours à la guérilla sud-vietnamienne qui pénétrerait dans le Nord-Vietnam.

Un facteur très important dans l'étude de telles mesures consiste à évaluer la façon dont la Chine populaire va réagir.

Au Congo, les Pygmées marchent sur Bukavu

LEOPOLDVILLE (P.A.) — On rapportait hier que les féroces pygmées rebelles qui combattent avec des lances, des flèches et des hachettes, marchaient sur la ville de Bukavu, dans l'est du Congo, après avoir jeté en déroute cinq compagnies de l'armée congolaise. L'annonce que les Nations unies se proposaient de retirer leur personnel civil de Bukavu a jeté l'émoi parmi les Européens blancs de la ville.

Une source des Nations unies a dit ici que les guerriers rebelles bafueros, membres d'une tribu de pygmées mesurant environ cinq pieds et conduits par un extrémiste pro-communiste, avaient été aperçus du haut des

airs se déplaçant sur la route de Bukavu. Cette ville d'une population de 80.000 habitants, dont environ 500 Blancs, est située dans la province de Kivu. La source des Nations unies a révélé que 180 soldats nigériens de la force des Nations unies au Congo avaient été placés sur un pied d'alerte dans l'éventualité qu'ils pourraient être transportés par avion de Léopoldville à Bukavu.

On a appris ici que les Nations unies se proposaient d'évacuer d'abord les femmes et les enfants des employés civils de leur mission.

Les employés civils seraient ensuite évacués à l'exception de

quelques volontaires. Les sources informées à Léopoldville étaient sous l'impression que les chefs de la force des Nations unies s'attendaient que Bukavu tomberait aux mains des rebelles.

Bukavu est située près de la frontière du Ruanda, au nord du lac Tanganyika, dans la vallée de la rivière Ruzizi.

Des informations provenant des Nations unies prétendaient qu'un avion de reconnaissance de la force de paix avait aperçu environ 200 guerriers rebel-

les se dirigeant vers la ville, lundi matin.

Des messages provenant de Bukavu ont révélé que cinq compagnies de soldats congolais se sont enfuies de la vallée de Ruzizi dimanche, quand les rebelles ont attaqué le village de Kamanyola, à environ 30 milles au sud de Bukavu. Ce contingent de l'armée congolaise comprenait une compagnie de paracommandos, considérés comme les meilleurs de l'armée du Congo, ainsi que deux compagnies de commandos.

Les rebelles sont conduits par Gaston Soumialot, un extrémiste qui est supporté par les diplomates communistes chinois en Afrique. Soumialot dirige les opérations du royaume voisin de Burundi.

Les soldats de l'armée régulière du Congo ont traversé Bukavu et se sont arrêtés à Wanda, déclarait le message. Les soldats ont demandé à être évacués par avion. Les paracommandos ont révélé qu'ils avaient perdu leur commandant ainsi que 27 hommes.

Service militaire
obligatoire à Chypre

NICOSIE. — (Reuter). — La loi instituant le service militaire obligatoire à Chypre a été adoptée hier après avoir été soumise en deuxième et troisième lecture au parlement de l'île, a annoncé hier soir un porte-parole du gouvernement cyprite.

Aucun parlementaire d'origine turque n'assistait aux débats.

Le Dr Fadil Kutchuk, vice-président de la République Cyprite et chef de la communauté turque de l'île, a annoncé qu'il ferait usage de son droit de veto contre la loi instituant le service militaire à Chypre.

Dans une lettre adressée à Mgr Makarios et aux membres cyprites-grecs du gouvernement, le Dr Kutchuk a également annoncé qu'il opposait son veto à la décision prise par le gouvernement de l'île d'acheter des appareils militaires, des bateaux de guerre et de l'armement lourd, et de fusionner la police et la gendarmerie de l'île.

En primeur chez B-A

20% plus de semelle
aux points essentiels

les épaulements s'en trouvent renforcés

Ce perfectionnement accroît le millage du pneu
et améliore la tenue de route

De nos jours, la circulation très dense sur des routes à voies multiples est mauvaise pour les pneus, tout particulièrement pendant les virages qui favorisent l'usure rapide. Pendant ces virages, les épaulements des pneus subissent de fortes tensions, encore plus prononcées lorsque la voiture est munie d'une servo-direction.

Le pneu que vient de créer B-A vous assure un surplus de robustesse aux endroits essentiels du pneu: les épaulements. Cette semelle est 20% plus robuste à ces points les plus exposés à l'usure.

Vérifié en laboratoire et sur des pistes de courses internationales, le motif enveloppant de la semelle améliore sensiblement la tenue de route et vaut au pneu des milliers de milles de roulement additionnels.

La garantie illimitée de B-A contre les hasards de la route honorée par plus de 6,000 détaillants B-A s'applique à tous les pneus B-A.

Vous pouvez vous procurer les nouveaux pneus B-A Courriers dans tous les types et grandeurs les plus en demande à partir de \$20.80*

*Prix de détail suggéré

GARANTIS PAR B-A, PROPRES AU CANADA

Mardi, 2 juin 1964

l'Action, Québec — 11



● L'Ecole de musique de l'Université Laval vient de retenir les services du chanteur canadien Jean-Paul Jeannotte comme professeur de culture vocale. Commencée à Montréal, la carrière du ténor canadien Jean-Paul Jeannotte s'est poursuivie aux États-Unis ainsi qu'en Europe, où il s'est fait entendre en France, en Suisse, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Hollande, au Danemark et en Russie. En plus de participer régulièrement au Festival de Montréal, il est fréquemment l'invité de Radio-Canada, sur des réseaux de langue française comme de langue anglaise. A la télévision, il a tenu plusieurs premiers rôles, notamment dans "Heure espagnole", "Le Dialogue des Cernées" et "Pelléas et Mélisande". Il a été l'invité de sociétés de musique de chambre à Montréal, Boston, Linz et Londres et a chanté "Le Roi David" d'Högnegger au célèbre festival de Stratford. A la Radio-diffusion-Télévision Française, il a chanté le rôle de Pelléas; avec l'Orchestre de la Suisse Romande il a chanté sous la direction de Samuel Baud-Bovy et avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction d'Igor Markevitch. Monsieur Jeannotte a également plusieurs enregistrements à son actif, notamment : des "Cantates" de Boismortier et de Scarlatti (Lumen); des mélodies de Gounod et de Hahn (Select); des lieder de Tschann (Erato); des lieder de Schubert et des Mélodies de Fauré (Select). Partout dans le monde où il a chanté la critique a toujours loué ses dons de sensibilité et d'intelligence musicale, la perfection de sa technique, le raffinement de son interprétation et sa grande connaissance du répertoire du lied et de la mélodie française. Les élèves de l'Ecole de musique seront donc grandement favorisés de trouver en lui un maître compétent d'une vaste expérience de la scène et du concert.

Accroissement des investissements

CORNWALL (P.C.) — Le haut commissaire du Canada à Londres, M. Lionel Chevrier, prévoit un accroissement des investissements britanniques au Canada au cours des prochaines années. Il a déclaré au cours d'une interview que les investisseurs britanniques retireraient leurs capitaux de plusieurs pays qui sont le théâtre de révolutions politiques et que le Canada en profiterait vraisemblablement. "Les Anglais, dit-il, aiment nos produits et aiment à commercer avec nous". M. Chevrier est actuellement en repos à son chalet du lac Saint-François. Le but du voyage de l'ancien ministre de la Justice, maintenant âgé de 61 ans, est de rencontrer le premier ministre Pearson. Son itinéraire comportait des visites à Montréal et à Cornwall où il a son domicile. Samedi, l'Université Bishop's de Lennoxville, lui a conféré le titre de docteur en droit.

Patronage et pilotage...

Les membres des comités de pilotage seraient choisis par les députés

(Par Robert RICE)
OTTAWA. — (P.C.) — Un haut fonctionnaire du ministère fédéral des transports a déclaré lundi devant la commission royale sur le pilotage que les membres des comités de pilotage dans les petits ports de l'est du pays sont habituellement choisis par leurs députés, que ce choix est ratifié par le ministre des Transports fermés par décret ministériel. Politique et pilotage semblent entrelacés d'après les premiers débats de la commission mais le fonctionnaire du ministère, le capitaine F. S. Slocombe, chef de la division de navigation et de pilotage, a refusé de porter un jugement sur le rôle joué par le patronage politique. Il garda le silence lorsque Me Maurice Jacques, avocat de la commission, formée de trois membres, lui demanda si les fonctionnaires devaient se mêler de politique. M. R. R. Macgillivray, avocat du ministère des Transports, objecta que l'on ne devait point obliger le capitaine Slocombe à répondre à de semblables questions pour la raison qu'elles constituent une appréciation de la politique du gouvernement.

Sauf le Saint-Laurent Le capitaine Slocombe témoigne que les députés locaux sont en général consultés lors de la nomination de représentants aux comités locaux de pilotage, dont les fonctions non lucratives consistent à administrer, à accorder les permis de pilotage et à gérer les services de pilotes pour les navires à leur entrée au port ou à leur sortie. Le secrétaire trésorier de l'administration locale touche habituellement de deux à cinq pour cent des revenus perçus à titre de salaire pour pilotage. Le pilote en touche la majeure partie. La déposition du capitaine Slocombe a été entendue au début des deux semaines de séances qui tiendra lieu la commission royale présidée par le juge Yves Bérubé, de Lauzon, sur l'administration et le fonctionnement des services de pilotage dans toute les régions du pays sauf le Saint-Laurent et les Grands-Lacs. La commission fut créée par le dernier gouvernement conservateur en novembre 1962 pour enquêter sur tous les problèmes se rapportant au pilotage et faire des recommandations propres à l'établissement d'un nouveau service de pilotage national.

10 districts Tous les grands ports appartiennent à 10 districts recrutant 383 pilotes et administrés par le gouvernement fédéral, mais il existe 18 districts locaux comprenant 34 pilotes régis par un petit service local. Les pilotes montent à bord des navires aux approches du port ou dans les canaux et guident les navires jusqu'au quai. Les rétributions exigées pour ce service sont perçues en plusieurs régions de la compagnie de navigation, qu'elle utilise un pilote ou non. Le capitaine Slocombe a déclaré qu'après que les conservateurs eurent pris le pouvoir en 1957, des changements furent effectués dans quelques administrations locales et que d'autres changements furent opérés après la réélection des libéraux en 1963. Il consent à dresser la liste de ces changements. Il raconte que lorsqu'un député veut remplacer un membre d'une administration locale et si le ministre des Transports y acquiesce, "nous mettons le mécanisme en marche pour changer le monsieur en question." Il faut alors recourir à un arrêté ministériel. A volonté "Il faut, dit-il, nous plier à la volonté du député sur ce point. Il est le représentant de la population locale." Me Jacques opine que l'on peut ainsi changer de personne toutes les semaines. "C'est bien le cas," répond le capitaine Slocombe. Il ajoute que le ministère des Transports n'a aucun pouvoir sur l'autorité locale, sauf qu'il exige un rapport annuel. Il avoue que plusieurs administrations locales négligent de présenter ce rapport et ne répondent même pas aux lettres leur demandant ce rapport. Dans certains cas, dit-il, cette autorité n'existe plus mais le ministère ne s'en est rendu compte que lorsqu'un de ses représentants a fait en 1959 le tour de tous les petits ports. Il affirme que le droit d'intervention du ministère dans les affaires de pilotage locales reste douteux au point de vue légal. Lorsqu'on lui en fait la demande, le ministère aide à rédiger les règlements concernant la gestion de ces services et suggère qu'une augmentation des droits de pilotage semble injustifiée.

Congrès national des chimistes

Le 47ième congrès annuel de l'Institut de Chimie du Canada se tiendra à l'Université Queen's, à Kingston, Ont., du 1er au 4 juin. Parmi les participants qui présenteront des communications scientifiques on relève les noms de plusieurs professeurs et chercheurs de la Faculté des Sciences de l'Université Laval : Mme K. Herman, MM. Paul A. Giguère, Chs. R. Engel, Ludovic Ouellet, O. Gubel, J.A. Herman, J. Lessard et P. Roberge.

Procès de "Chinois"

CHICOUTIMI (P.C.) — Le procès de Marc-André Fortin, populairement surnommé "Chinois", accusé du meurtre de Ghislain Savard, 23 ans de Jonquière, a débuté, hier.

En cette première journée, le tribunal a procédé uniquement au choix des jurés parmi les 80 personnes qui avaient été assignées.

En grève

MONTREAL (P.C.) — Quelques 280 employés de l'usine de la Arborite Company of Canada à ville LaSalle, une filiale de la Domtar Construction Ltd, se sont mis en grève.

L'homme devant la justice des siens

(Par Robert Giroux)

A la suite d'une demande de Me Georges Bourreau, procureur de la défense de Gilles Lortie, accusé du meurtre de Remy Lafond, dans un appartement de la rue Ste-Hélène, le 14 décembre dernier, l'hon. juge Gérard Lacroix a imposé le huis-clos pour la durée du procès qui s'est institué, lundi matin, aux Assises criminelles du district de Québec.

sonne ne le soupçonnait d'être malade et surtout d'être aussi gravement atteint.

Il laisse au Barreau et dans la société le souvenir d'un père et d'un époux aimant et dévoué, d'un grand chrétien et d'un professionnel non seulement brillant et merveilleusement doué, mais d'un avocat pour qui la Justice et le Droit étaient une passion et pour qui l'honneur et la probité intellectuelle étaient une religion.

Personnellement, je garde de lui un souvenir particulièrement ému, vu que c'est dans mon bureau qu'il a fait ses premières armes dans la pratique, ayant été mon associé pendant quelques années au tout début de sa carrière.

Son fils Louis a montré par ses succès, qu'il a mérité des qualités de son père et qu'il profitera au Barreau des exemples qu'il lui a légués.

A Madame Label, à Me Louis Label et à tous les membres de leur famille atteints par ce deuil cruel, la Magistrature exprime ses plus vives et profondes condoléances, auxquelles je me permets d'ajouter personnellement l'assurance de ma sincère sympathie et Me Roch Lefrançois s'unit à la Magistrature au nom du Barreau.

"Nous avons été consternés en apprenant le décès si subit et inopiné de Monsieur le Bâtonnier Paul Label", a déclaré l'hon. Gérard Lacroix.

"Il avait plaidé l'après-midi même de sa mort. On le savait fatigué par le travail à cause de l'intensité et de l'ardeur qu'il y apportait, mais per-

cains et au capitalisme des États-Unis qu'à la Grande-Bretagne".

M. Jack Biggs, PC-Arthabaska, a interrompu M. Grégoire pour lui demander s'il connaissait le sens du mot trahison.

"Bien sûr, a répondu M. Grégoire. Il signifie l'imposition du symbole d'un autre pays à son pays propre et il s'applique à ceux qui ne désirent pas un drapeau distinctif".

Etant le dernier à prendre la parole sur ce sujet, M. Grégoire s'est dit heureux d'avoir l'honneur et le plaisir de tuer ce bill".

nouvelles d'ottawa

OTTAWA (P.C.) — Un salut royal de 21 coups de canons sera tiré à midi aujourd'hui dans chaque capitale provinciale et à Montréal, Ottawa et Vancouver, pour marquer le 11e anniversaire du couronnement de la reine Elizabeth.

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Affaires du Nord a déclaré aux Communes hier que la province de Québec avait pris sous sa responsabilité les problèmes municipaux des Esquimaux du nord de la province.

Répondant à M. John Diefenbaker, M. Arthur Laing a précisé que son ministère n'avait pas juridiction dans les Affaires municipales et que le Québec avait pris ces charges sous sa responsabilité, alors que pour le moment le gouvernement fédéral garde son emprise dans les domaines de la Santé, de l'Éducation et du Bien-Être.

"Des entretiens se poursuivent à ce sujet avec les autorités provinciales, a poursuivi M. Laing, et nous espérons en venir à un accord satisfaisant sous peu."

"Quelles ont été les réactions du Québec?", a demandé M. Paul Martineau (PC - Pontiac-Témiscamingue).

M. Laing n'a pas voulu répondre, "ne voulant pas porter atteinte aux chances de succès des négociations en cours".

OTTAWA (P.C.) — M.

C.-M. Drury a fait savoir, hier, que son ministère étudiait la possibilité d'accorder des dégrèvements tarifaires sur les pièces d'automobiles afin de permettre à des compagnies françaises intéressées à venir s'établir au Canada.

M. Drury a également fait savoir à M. Diefenbaker que son ministère n'avait pas réservé la somme de \$90,000 pour la confection du nouveau drapeau.

Le ministre répondait ainsi à une question posée par le chef de l'opposition vendredi dernier.

OTTAWA (P.C.) — La police provinciale de l'Ontario a déclaré aujourd'hui qu'elle est à la recherche de "deux jeunes et jolies bohémiennes" en rapport avec le vol de plus de \$300 effectué chez des hommes âgés à la campagne la semaine dernière.

"Elles réussissent à entrer dans la maison sous le couvert de la religion", a dit la police. "Elles s'approchent ensuite doucement de l'homme, et l'une des deux va chercher le porte-feuille."

Le dernier délit — un vol de \$70 — a eu lieu samedi soir à North Gower. Les jeunes filles, qui ont entre 18 et 25 ans, sont également soupçonnées par la police d'avoir commis deux autres vols : \$38 d'un homme de 66 ans à Vars, et \$207 d'un vieillard de 87 ans à Franktown.

Pearson a déclaré que M. de Valera était le président d'un état qui est beaucoup plus qu'un pays. "C'est la mère-patrie de millions de citoyens résidant à travers le monde". Il a salué en M. de Valera, "un homme d'une grande distinction personnelle, d'un patriotisme passionné, un intellectuel accompli possédant une grande intégrité morale".

M. Diefenbaker a mentionné qu'une nouvelle histoire du Canada, par M. Gustave Lanctôt faisait état que les Irlandais avaient été les premiers à découvrir l'Amérique du Nord en l'an 874, soit 660 ans avant l'arrivée de Jacques Cartier.

M. Gilles Grégoire, député créditiste, a remarqué que la lutte des Irlandais pour leur indépendance était bien connue dans le Québec.

M. de Valera a plus tard rencontré les députés dans la Chambre de l'Orateur. Le gouverneur général donnait hier soir un souper d'état en l'honneur du président de l'Eire. Celui-ci tiendra aujourd'hui une conférence de presse et adressera demain la parole au Club Canadien avant de prendre l'avion pour Boston.

Le ministre a déclaré que les amendements donneront lieu à la réhabilitation et à la conservation d'anciens districts résidentiels avant qu'ils ne deviennent des quartiers délabrés.

Il a expliqué que l'aide fournie actuellement par le gouvernement fédéral à l'habitation est limitée au déblaiement des taudis et aux nouvelles constructions, et qu'il y a donc une lacune dans les programmes de rénovation urbaine.

Le bulldozer ne devrait pas constituer la seule solution à appliquer dans les vieux quartiers des villes canadiennes, a déclaré le ministre, qui a ajouté qu'avec des moyens de financements convenables, les municipalités et les provinces devraient pouvoir conserver et restaurer la beauté de ces quartiers.

M. Eamon de Valera en visite de trois jours à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Le gouverneur général Vanier, Mme Pearson et le premier ministre Pearson ont accueilli M. Eamon de Valera, président de la république d'Irlande, à son arrivée dans la capitale pour une visite de trois jours.

La cérémonie, qui devait avoir lieu à l'extérieur dans les jardins de la maison du gouverneur général et qui devait comprendre l'inspection d'une garde d'honneur formée par le deuxième bataillon du Régiment des Canadian Guards, a dû être contremandée à cause du mauvais temps.

C'est dans la salle de bal de la résidence du gouverneur général que s'est tenue la cérémonie. Le général Vanier en souhaitant la bienvenue à M. de Valera a mentionné qu'environ 2,000,000 de Canadiens étaient de descendance irlandaise, dont lui-même du côté de sa mère.

A son tour, M. Pearson a révélé que les deux côtés de sa famille étaient de descendance irlandaise.

Parlant d'abord en français, M. de Valera a déclaré qu'il était très heureux de se trouver en Canada. Il avait désiré depuis longtemps visiter le pays où tant d'Irlandais sont venus chercher un refuge, un foyer et une nouvelle vie, a-t-il continué.

Au début de la séance parlementaire en Chambre, M. de Valera s'est levé pour saluer les députés qui l'applaudissaient.

Pearson a déclaré que M. de Valera était le président d'un état qui est beaucoup plus qu'un pays. "C'est la mère-patrie de millions de citoyens résidant à travers le monde". Il a salué en M. de Valera, "un homme d'une grande distinction personnelle, d'un patriotisme passionné, un intellectuel accompli possédant une grande intégrité morale".

M. Diefenbaker a mentionné qu'une nouvelle histoire du Canada, par M. Gustave Lanctôt faisait état que les Irlandais avaient été les premiers à découvrir l'Amérique du Nord en l'an 874, soit 660 ans avant l'arrivée de Jacques Cartier.

M. Gilles Grégoire, député créditiste, a remarqué que la lutte des Irlandais pour leur indépendance était bien connue dans le Québec.

M. de Valera a plus tard rencontré les députés dans la Chambre de l'Orateur. Le gouverneur général donnait hier soir un souper d'état en l'honneur du président de l'Eire. Celui-ci tiendra aujourd'hui une conférence de presse et adressera demain la parole au Club Canadien avant de prendre l'avion pour Boston.

Le ministre a déclaré que les amendements donneront lieu à la réhabilitation et à la conservation d'anciens districts résidentiels avant qu'ils ne deviennent des quartiers délabrés.

Il a expliqué que l'aide fournie actuellement par le gouvernement fédéral à l'habitation est limitée au déblaiement des taudis et aux nouvelles constructions, et qu'il y a donc une lacune dans les programmes de rénovation urbaine.

Le bulldozer ne devrait pas constituer la seule solution à appliquer dans les vieux quartiers des villes canadiennes, a déclaré le ministre, qui a ajouté qu'avec des moyens de financements convenables, les municipalités et les provinces devraient pouvoir conserver et restaurer la beauté de ces quartiers.

Le ministre a déclaré que les amendements donneront lieu à la réhabilitation et à la conservation d'anciens districts résidentiels avant qu'ils ne deviennent des quartiers délabrés.

Il a expliqué que l'aide fournie actuellement par le gouvernement fédéral à l'habitation est limitée au déblaiement des taudis et aux nouvelles constructions, et qu'il y a donc une lacune dans les programmes de rénovation urbaine.

Le bulldozer ne devrait pas constituer la seule solution à appliquer dans les vieux quartiers des villes canadiennes, a déclaré le ministre, qui a ajouté qu'avec des moyens de financements convenables, les municipalités et les provinces devraient pouvoir conserver et restaurer la beauté de ces quartiers.

Rejet par les Communes d'une motion demandant l'adoption du Red Ensign

OTTAWA. — (P.C.) — Trois députés de langue française ont contribué hier au rejet d'une motion du député conservateur d'Elgin, M. J.-A. McBain, demandant l'adoption du Red Ensign comme drapeau national du Canada.

M. McBain avait soumis sa proposition en faveur du Red Ensign demandé par la légion canadienne et l'Ordre des filles de l'Empire.

Le député a demandé à M. Pearson de ne pas jeter le Red Ensign dans la poubelle.

M. Gérard Lanier, libéral de Beauharnois, a toutefois déclaré

qu'il est lui-même ancien combattant de l'aviation canadienne et a précisé que même la Légion canadienne n'est pas unanime à vouloir l'adoption du Red Ensign qui, dit-il, n'est pas du tout un drapeau distinctif tout au contraire avec son Union Jack britannique dans un coin.

M. Guy Marcoux, CS-Québec-Montmorency, s'est montré à son tour favorable à un drapeau vraiment distinctif qui ne comportait pas de symbole britannique ni français. Il a déclaré être contre un référendum puisque les députés ont été élus par le peuple pour le repré-

senter, ajoutant que le peuple avait élu le gouvernement libéral en sachant très bien qu'il avait inclut dans son programme l'adoption d'un drapeau distinctif.

M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, a émis la crainte qu'après avoir été des années sans drapeau distinctif le Canada pourrait bien en avoir plus qu'un.

"Si nous devons avoir un drapeau montrant un symbole étranger, a-t-il dit, il vaudrait mieux que ce soit un symbole américain parce que nous sommes plus rattachés aux Améri-

Pendant ce temps, les partisans des deux drapeaux manifestent

OTTAWA (P.C.) — Le drapeau canadien a fait l'objet, hier soir, d'une manifestation sur la colline parlementaire par deux clans supportant l'un le Red Ensign et l'autre, le drapeau tricolore.

Aucun acte de violence n'a été rapporté. Les manifestants la plupart arborant le drapeau qu'il appuyait, se sont contentés de chanter des chants patriotiques et de se lancer des invectives à travers l'enceinte centrale à l'entrée du parlement.

Un détachement de la gendarmerie royale patrouillait l'après-midi.

lée, forçant les deux clans à demeurer chacun de son côté. A un certain moment, on a évalué à 1,500 personnes, la foule se massant en avant de la Tour de la Paix.

Les deux clans se sont rendus, chacun leur tour, au Cénacle national, situé Place de la Confédération, pour y tenir une courte cérémonie.

Brandissant un drapeau devant le monument, un jeune a demandé : "Ce drapeau vaut-il la peine que l'on meure pour lui?"

"Oui, oui," ont répondu les manifestants en faveur du drapeau tricolore qui formaient un groupe beaucoup plus jeune que celui des manifestants du Red Ensign.

Les manifestants en faveur du Red Ensign semblaient être plus nombreux que l'autre groupe et ils possédaient clairement beaucoup plus de drapeaux.

"C'est vrai", a admis M. Bill McLean, président du Mouvement pour l'évolution du Canada, qui avait organisé la manifestation en faveur du drapeau à feuilles d'érable. "Ils ont acheté leurs drapeaux au coût de 25 cents chacun tandis qu'il nous a fallu fabriquer les nôtres."

La manifestation a commencé vers 7 heures et s'est déroulée presque entièrement sous la pluie. La foule s'est dispersée vers 9 heures.

Viendra... viendra pas?

OTTAWA. — (P.C.) — Serait-il possible que la reine ne vienne pas au Canada cet automne?

Il semblerait que si, advenant la tenue d'élections générales en Grande-Bretagne.

M. Gilles Grégoire, créditiste du comté Lapointe, a demandé au premier ministre s'il était vrai qu'un règlement, en Grande-Bretagne, stipule que la reine ne peut sortir de son pays quand il y a des élections générales.

"Si tel est le cas, la reine ne pourrait venir au Canada, tel que proposé", a souligné M. Grégoire.

M. Pearson a répondu qu'il ne connaissait pas ce règlement mais qu'il allait s'informer.

Selon le N.Y. Times, le projet de drapeau canadien est "ravissant"

NEW YORK (P.C.) — Le New York Times trouve le nouveau drapeau canadien proposé "ravissant", et ajoute qu'il "peut sembler plus français qu'anglais".

"La feuille d'érable, bien qu'elle soit depuis toujours un symbole canadien, a d'abord été utilisée par les colons français" écrit le journal dans un éditorial sur la proposition du premier ministre Pearson pour un nouveau drapeau constitué de trois feuilles d'érables rouges sur un fond blanc, avec de chaque côté une barre bleue verticale.

On a tenté de satisfaire l'élément britannique de la population canadienne en indiquant que le Union Jack pourrait être arboré comme le symbole de la participation canadienne dans le Commonwealth. Mais cela n'a pas calmé la population anglophone, en plus d'agacer les Canadiens-français", ajoute le Times.

"Le projet de M. Pearson est mal accueilli d'un côté comme de l'autre, et il faudra plus qu'un nouveau drapeau pour combler le fossé grandissant qui sépare le Canada français du reste du Canada."

EXAMEN de la VUE lunettes LE SOIR sur rendez-vous Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise Dr Jacques M. De SERRES OPTOMETRISTE Le jour, 466 de la Couronne

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D. 350, Edifice Grande-Allée, 550 est, Grande-Allée, Québec. Strikement sur rendez-vous TEL.: 523-1471.

Laissez-nous vous aider à choisir votre Papeterie de Mariage RAINBOW FAIRE-Part ET INVITATIONS Consultez le catalogue complet chez

Librairie Vachon LIMITÉE 521, boul. Charest-E., Québec — Tél.: 522-7034

une couche suffit

Employer la peinture Sico, c'est Siconnaître!

Del'argent quand vous en avez besoin — avec une police à fonds spécial de

La Compagnie d'Assurance du CANADA sur la VIE

POLICE À FONDS SPÉCIAL

Del'argent quand vous en avez besoin — avec une police à fonds spécial de

La Compagnie d'Assurance du CANADA sur la VIE

L'essence trop explosive sera peut-être prohibée à Indianapolis



Par Jacques Revelin

Doug Harvey portera-t-il encore l'uniforme vert des As l'hiver prochain?

Doug Harvey sera-t-il encore avec les As l'hiver prochain? C'est une question qu'il est permis de se poser et qui commence à faire couler de l'encre. Il est certes possible que ce fameux joueur de défense qui célébrera ses quarante ans à la fin de l'année n'intéresse plus autant la direction du club professionnel québécois de son rendement lors des éliminatoires de la coupe Calder.

Quand Doug Harvey l'a voulu, l'hiver dernier, il jouait avec l'aisance qu'il affichait jadis sur les patinoires de la ligue Nationale et sa présence dans l'équipe québécoise stimulait certes les joueurs non-échalants. L'ancienne étoile ne manifestait pas cependant un entrain permanent et il était visible que ses ambitions étaient nulles quand Floyd Curry et ses joueurs abordèrent pour la première fois les éliminatoires.

Si Doug Harvey reste à l'écart des As, faute d'avoir été invité à revêtir l'uniforme vert des représentants de la vieille capitale, il sera évidemment remplacé; mais par qui? Prendre la relève d'un tel joueur, même au crépuscule de sa carrière, ne sera pas une tâche facile. Les partisans des As, manifestement épris du célèbre vétéran, auront du mal à l'oublier. Il leur faut pourtant réaliser que Doug Harvey ne peut chasser des patins indéfiniment et que la fougue d'un jeune surpasse en efficacité le prestige d'un ancien dont les jambes ont quarante ans de service...

Les joueurs de tennis non couronnés ne sont pas oubliés

Les joueurs de tennis québécois qui s'affirment, ou ceux qui ont toujours été relégués dans l'ombre par les champions, auront l'avantage une nouvelle fois de se faire valoir grâce au tournoi intermédiaire organisé dans le but d'ouvrir les portes du succès aux joueurs non couronnés.

Ce tournoi très populaire auprès des amateurs de tennis de la région québécoise s'est toujours clôturé par une victoire surprise. Les favoris furent chaque fois vaincus alors qu'on entrevoyait leur victoire facile. C'est dans une semblable perspective que débutera le tournoi de cette année, le 12 juin prochain. Il est en effet fort probable qu'un concurrent peu connu ou trop souvent effacé jadis par l'éclat des champions puisse enfin élever sa valeur au grand jour.

C'est encore Yves Potvin, un serviteur très dévoué du tennis local, qui sera le principal organisateur de ce championnat intermédiaire dont le succès est déjà assuré.

Jean Garon stupéfié de plus en plus ses rivaux

Jean Garon continue à être la terreur du cyclisme provincial et à amasser de coquettes bourses qui lui permettront de couvrir ses frais universitaires de l'an prochain. Défiant la coalition de ses adversaires qui voulaient à tout prix l'écartier de la victoire, le surprenant petit athlète de Charlesbourg a pourtant remporté l'épreuve de 110 milles disputée samedi, entre Thetford-Mines et Drummondville, et il aurait sans doute triomphé le lendemain dans cette dernière ville si trois Mont-réalis ne s'étaient pas ligüés pour l'empêcher de franchir la ligne d'arrivée le premier.

La nuissance de Jean Garon est étonnante quand on réalise surtout qu'il n'a pas la taille idéale au coureur cycliste. Il est petit et la longueur de ses membres est inférieure à celle qui facilite les efforts sur une bicyclette. Pour combler ces désavantages, Jean Garon possède heureusement des muscles d'acier et un moral à tout casser. Il déteste la médiocrité et tient toujours à donner le meilleur de lui-même dans une épreuve. Voilà pourquoi il est aussi excellent dans la course à pied et dans les divers autres sports qu'il pratique au cours de l'année.

Dominer comme il le fait des adversaires comme Bat-tello, Drapeau, Williot et Debona qui ont pourtant pris part aux derniers six-jours signifie qu'il est devenu réellement l'as des as du sport cycliste au Canada. Souhaitons toutefois que se groupent autour de lui plusieurs coureurs car Jean Garon doit s'habituer à courir en équipe s'il tient à jouer un rôle de premier plan dans les prochaines grandes courses et surtout lors du long Tour du St-Laurent 1964...

En souplesse...

● L'université du Manitoba, à Winnipeg accorde beaucoup d'intérêt au sport. D'ici dix ans deux piscines, un gymnase, des courts de tennis, une patinoire, un rink de curling et un stade omnisport seront à la disposition des étudiants des différentes facultés et des futurs professeurs en éducation physique qu'un nouveau cours de trois ans formera à partir de l'automne prochain. Qu'en pensent les autorités de l'université Laval de Québec?

● La reprise de la lutte à Québec ne s'est pas soldée par un échec puisqu'au moins 1.800 personnes étaient assises dans les estrades pour suivre les évolutions des gladiateurs dans l'arène du petit Colisée. Ce n'est pas si mal. Le promoteur Allan Mitchell devait être satisfait hier soir et penser que la lutte est aussi intéressante que les autres spectacles qu'il présente dans son cabaret...

● Nos cyclistes ne pédalent plus pour des "peanuts" comme autrefois, tout au moins les meilleurs. Les primes distribuées à la fin des courses patronnées par l'organisation du Tour du St-Laurent sont très substantielles au point que ceux qui les touchent vont rapidement défoncer le plafond des gains permis aux "vrais" amateurs...

Une enquête est ouverte sur la tragédie de samedi

INDIANAPOLIS (P.A.) — Une enquête sur les hasards de l'essence à haut octane dans les courses d'autos, amplifiés par l'accident dans l'épreuve de 200 milles qui a tué deux conducteurs réputés, a été promise, hier, par Henry Banks, directeur de compétition de l'Auto Club des Etats-Unis. Banks a révélé qu'il y aura une assemblée sur ce sujet le 9 juin.

Une Mickey Thompson exceptionnellement légère, avec réservoirs d'essence sur les côtés et moteur arrière, a fait explosion en frappant le mur de la piste samedi.

Dave MacDonald fut brûlé mortellement dans l'auto. Eddie Sachs, à sa 8e tentative dans cette épreuve, a frappé la voiture de MacDonald au volant d'une autre auto à moteur arrière mue par l'essence, qui a également fait explosion.

SECURITE Il va sans dire que la question de sécurité dans le mode de fabrication des autos va être discutée lors de l'assemblée si l'on en juge par les violents arguments survenus à la piste Speedway.

Mickey Thompson, conducteur réputé et inventeur de nombreuses nouveautés chez les autos, a fabriqué trois voitures pour la piste et avait l'intention de les équiper de petits pneus et roues de 12 pouces.

La direction de Speedway a condamné les petites roues parce qu'elles présentaient un danger pour les autres voitures qui auraient pu passer par-dessus et prendre les airs. Un changement aux roues de 15 pouces a nécessité l'élévation du dessus des ailes.

Lors des tests, jeudi dernier, on dut arrêter à deux reprises, car des morceaux d'ailes-arrières de la voiture de MacDonald tombaient sur la piste, ce qui la rendait fort dangereuse. On les a remplacés par des pièces d'aluminium en vue de la course.

D'autre part, la compagnie Ford a laissé entendre qu'elle demeurait dans la compétition en dépit de la tragédie qui a éliminé deux des sept Ford à

engins arrière lors de la course de 500 milles. Une seule, celle conduite au deuxième rang par Roger Ward, a terminé l'épreuve et c'était également la seule qui employait une essence moins puissante.

"Nous n'emploierons jamais de l'essence à haut octane dans aucune de nos voitures", ont déclaré Bob Wilke, propriétaire de l'auto de Ward, le vétéran Don Branson et l'ancien champion national Chuck Stevenson.

Aurélius Batello a devancé de justesse Jean Garon

Jean Garon a finalement plié devant les meilleurs cyclistes de la province de Québec, mais non sans avoir lutté. En effet, il remporta tout d'abord l'étape de 110 milles Thetford-Mines - Drummondville, samedi, battant le fameux Aurélius Batello au sprint après une si formidable échappée que seulement 14 des 33 coureurs réussirent à terminer dans le temps réglementaire.

Dimanche il remporta 9 des 15 sprints au circuit de Drummondville. Attaqué par tous les coureurs, il réussit non seulement à contenir les offensives mais il remporta la ma-

rité des sprints. Au dernier sprint, emboîté par ses adversaires il fut incapable de démarrer au moment propice et demeura dans le milieu du peloton. Finalement Aurélius Batello remporta le sprint final pour gagner l'étape et remporter la course de deux jours.

CLASSEMENT GENERAL

(10 premiers)	Argent gagné
1-A. Batello Montréal 7.2.43 206.78	
2-J. Garon Québec 7.2.57 170.78	
3-J. Lévesque Montréal 7.3.38 147.78	
4-B. Quastel Montréal 7.4.02 129.78	
5-J.-G. Drapeau Québec 7.4.22 126.78	
6-D. Racine Québec 7.4.42 103.78	
7-J.-L. Clément St-Hyacinthe 7.4.42 85.78	
8-R. Williot Montréal 7.5.42 82.78	
9-P. Mori Montréal 7.18.19 49.78	
10-C. Tremblay Québec 7.25.48 36.78	

Protêt rejeté

CINCINNATI (P.A.) — Le président Warren Giles, de la ligue Nationale, a rejeté un protêt du gérant des Mauch, des Phillies de Philadelphie, hier. Mauch prétendait que le lanceur Eloy Face, des Pirates de Pittsburgh, "était demeuré à l'intérieur du tableau indicateur de Forbes Field pendant six manches lors de la visite des Phillies à Pittsburgh le 28 mai".

Les Pirates ont répliqué que Face "s'était rendu au tableau indicateur, après la 5e manche et avant que les Phillies reviennent au bâton au début de la 6e reprise", dans le but d'aller aux toilettes.

Giles a déclaré: "Il est une habitude acceptée dans le passé d'utiliser les commodités du tableau indicateur de Pittsburgh".

Les Pirates l'avaient alors emporté par 6-5 à la dernière manche.

Ligue Massicotte

St-Joseph 120 001 0-4 3 2
Braves 100 002 0-3 3 3

Ferland et Poitras; Lafleur et Huot.

AU PARC MARCHAND
Québec-O. 010 000 2-3 5 2
St-Albert 000 000 1-1 3 2

LP-Hamel (1-1) LP-Dufour (0-1).

A BEAUPORT
Saillant 000 012 0-3 5 2

Beauport 010 020 0-3 4 2

Bergeron et Bédard; Boulanger et Gosselin.

St-Hilaire sera l'adversaire de Lemelin au stade ce soir

Comme les préparatifs à la fête du Sacré-Coeur, occupent le stade pour le reste de la semaine, ce sera la dernière chance ce soir pour les amateurs de baseball d'assister à leur sport favori, car on a remis à plus tard la toute Thetford-Athlétique prévue pour jeudi.

Ce soir, les Indiens feront face aux Athlétiques. Si la première joute entre les deux équipes avait donné lieu à des commentaires peu élogieux, il faut dire qu'elle avait été le point de départ pour les hommes de Terry McKeane d'une offensive dont les ravages se font encore sentir.

Est-ce que les Athlétiques, après deux excellentes joutes sur la route, sont prêts à faire oublier leurs récentes perfor-

mances locales? Il y a tout lieu de le croire et on devrait assister à un spectacle de première valeur alors que Jean Lemelin sera opposé à Maurice St-Hilaire à compter de 8h.30 au stade ce soir.

Ligue Babe Ruth

HIER

White Sox 512 000 0-8 6 2

Redlegs 000 001 1-2 7 3

Caron et Deslauriers; Anderson (LP), Lapierre (1) et Boulanger.



● Le vétéran Willie Mays semble un athlète épuisé après le marathon de 7 heures et 23 minutes entre les Glants et les Mets. Ce qui lui donne peut-être encore une mine encore plus triste est le fait qu'il n'y a réussi qu'un coup sûr en 10 présences pour tomber au 4e rang des frappeurs de la ligue Nationale. (Téléphoto U.P.I.)

Willie Mays était épuisé à la fin du mémorable marathon de 32 manches

NEW YORK (P.A.) — "Vous ne devriez pas retourner à la maison de bonne heure", a déclaré Casey Stengel, "parce que vous ne savez jamais ce que les Mets vont faire".

Ils ont évolué pendant 23 manches dimanche avant de perdre la deuxième partie d'un double par 8-6 devant les Glants de San Francisco. Le match a duré plus longtemps que tout autre dans l'histoire des majeures et certains, y compris Willie Mays, ignoraient à quelle manche on en était à la fin.

"Vous ne pouvez deviner le nombre de manches par le tableau indicateur, car il n'indique que les neuf premiers engagements", a dit Mays. "De toute façon, j'étais complètement perdu parce que je m'en tenais au tableau".

Willie a participé aux 32 manches, soit pendant 10 heures et 16 minutes, y compris le temps de changer de sous-vêtements entre les deux joutes. Cependant, toute la ville

continue d'en parler.

Conversations

Voici quelques sujets de conversations: Ed Kranepool, joueur de premier but des Mets, qui avait évolué lors d'un double entre Buffalo et Syracuse samedi soir, lequel avait pris fin à 1 h. du matin, puis avait pris l'avion à 6 h. a.m. afin de prendre part aux 32 manches au profit des Mets dimanche.

Pee Wee Reese, qui, après avoir commenté une partie de baseball à Cincinnati, est arrivé ici par avion à temps pour assister aux dernières manches du marathon au stadium Shea. Il s'est joint aux gens persévérants parmi une foule de 57,037 spectateurs, la plus grosse dans les majeures cette année, qui sont demeurés sur les lieux jusqu'à la fin.

Les Colts de Houston, qui, après avoir évolué à Philadelphie, sont arrivés en ville pleinement à temps pour voir la joute à la TV.

Le record de Casey au point

de vue longévité, car le pilote de 73 ans des Mets a amélioré son propre record au point de la durée d'un match. Il était le gérant des Braves de Boston, qui ont disputé une joute de 22 manches, longue de 5 heures et 19 minutes, aux Dodgers de Brooklyn en 1940.

Le fait que les Mets, qui devançaient les Yankees aux guichets par la marge de 2 contre 1, ont également éclipse la plus longue partie des Yankees, soit 22 manches contre Detroit en 1962. C'était alors la plus longue partie jusqu'à ce que les Mets améliorent la fiche.

Enfin, le fait que les arbitres n'ont rien mangé du midi à minuit. En raison d'une mésentente, aucune nourriture ne fut envoyée au vestiaire des arbitres entre les deux manches, si bien qu'ils n'ont pu rien manger. A la fin du programme double, ils furent récompensés par des steaks.

Les deux équipes ont utilisé 22 douzaines de balles lors du programme double.

"Les frais moins élevés du prêt plan à terme m'ont laissé plus d'argent pour l'achat de ma voiture"

Aciez même d'aller voir les marchands d'autos, passez à la Banque Royale pour financer votre achat d'avance — et à peu de frais — avec un prêt plan à terme. Vous disposerez ainsi de pouvoir d'achat immédiat, vous serez en mesure de négocier et, avec l'économie réalisée sur les frais de financement, vous pourrez obtenir l'équipement facultatif que vous désirez.

Financez vos achats d'avance à la BANQUE ROYALE

DICKIE MOORE ET SAM POLLOCK ONT EU UN ENTRETIEN PRIVE

MONTREAL (P.C.) — Dickie Moore, un des compteurs les plus précis dans la ligue Nationale de hockey, a rencontré, hier, le gérant-général Sam Pollock, des Canadiens de Montréal et il semble songer à un retour après une absence d'une saison.

Pollock a révélé seulement que "nous avons discuté brièvement de la carrière future de Moore" et que les deux hommes allaient se rencontrer de nouveau jeudi ou vendredi.

Moore a évolué pendant 12 saisons avec les Canadiens. Des blessures aux genoux l'ont finalement forcé à abandonner même s'il s'est présenté au camp d'entraînement l'automne dernier. Subéquemment, il a dû subir une autre opération à la suite d'un accident de travail à la maison. Il a ensuite effectué un demi-retour dans une li-

gue industrielle l'hiver dernier.

Moore est d'abord un ailier gauche, mais il a déjà évolué à toutes les positions sur les ailes. En 1958-59, il a établi un record de la LNH avec 96 points en une saison, soit 41 buts et 55 aides. Il avait également remporté le championnat des compteurs le saison précédente avec 84 points, dont les 36 buts furent le meilleur total dans le circuit. D'ailleurs, ses 55 aides furent le meilleur total en 1958-59.

Au cours de ces quatre dernières saisons, les blessures l'ont empêché de participer au 70 parties du calendrier.

Moore a annoncé sa retraite l'automne dernier, mais on dit que les Canadiens l'ont gardé sur leur liste de joueurs protégés et ne l'ont pas placé sur la liste des retraités volontaires.

DICKIE MOORE

COLISEE

★ LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY ★
BILLETS DE SAISON 1964-65
Période de RENOUELEMENT des Cartes de la Saison 1963-64

TOUS LES JOURS (excepté Samedi, 6 juin)
Commencant Aujourd'hui jusqu'au 12 juin inclus. — 9 h. à midi et 2 h. à 4 h. 30

★ PLAN "A" — Vous pouvez prendre possession de tous les BILLETS pour la CEDEULE au COMPLET en versant leur valeur AU COMPLET.

★ PLAN "B" — Vous pouvez verser un dépôt représentant la valeur des billets pour les TROIS DERNIERES JOUTES de cédule au prix de:

Loges \$3.00 — Mezzanine \$2.50 et \$2.00
Balcon \$1.50

(Taxe et Charge de Service incluses)

RENOUELEMENT ACCÉPTE PAR LA POSTE — Retourner carte de 1963-64 avec chèque ou mandat payable à l'Ordre de l'EXPOSITION PROVINCIALE, COLISEE, QUEBEC 3.

Baltimore a le plus de victoires mais Chicago la meilleure moyenne

Kansas City. — (P.A.) — Wally Bunker, la sensation de 19 ans des Orioles, a enregistré son sixième triomphe sans revers, hier soir, même s'il a eu besoin de l'aide de Dick Hall alors que Baltimore a vaincu les Athletics de Kansas City au compte de 8-4.

Après avoir hérité d'une avance de 6-0, Bunker a dû céder sa place à la 6e reprise, où les locaux ont réduit la marge à 6-4.

Les vainqueurs ont cogné neuf coups sûrs, y compris un circuit par Luis Aparicio, et se sont assurés le gain en vertu d'une poussée de cinq points à la troisième manche, marquée

par des simples de deux points de Norm Siebern et Dick Brown.

Par contre, Wayne Causey a réussi un circuit de deux points aux dépens de Bunker à la 3e reprise, puis les As ont envoyé le jeune lanceur aux douches avec une poussée de deux points à la 6e manche.

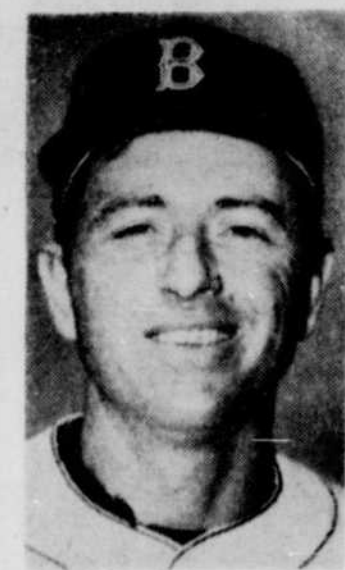
Baltimore 015 000 011—8 9 2
Kansas C. 002 002 000—4 6 1
Bunker, Hall 6, et Brown, Montague, Drabowsky 3, Handrahan 4, Grzenda 6 et Lau. G. Bunker 6-0. P-Montague 0-4. Cir.: Balt. Aparicio 2 KC-Causey 3.

A CLEVELAND (P.A.) — Le lanceur gaucher Jack Kralick a blanchi les White Sox de Chicago par 3-0 grâce à une performance de quatre coups sûrs, hier, alors que les Indiens de Cleveland ont vaincu les meneurs de la LA.

Leon Wagner a donné une avance de 1-0 à son lanceur avec un circuit à la 4e manche aux dépens du lanceur perdant Juan Pizarro.

A la sixième reprise, les Indiens ont réussi quatre coups sûrs dont le principal fut un simple de deux points avec les buts occupés par Larry Brown, également aux dépens de Pizarro.

Kralick a éprouvé des diffi-



Dick STUART

Balle-molle

La ligue Commerciale de balle-molle a réussi, malgré la température inclemente, à présenter deux joutes de son calendrier régulier hier soir au parc Ferland.

Pour la première joute la Brasserie Dow a enfilé son premier gain de la saison en disposant de la Taverne Au Castor par le pointage de 8-5. Les vainqueurs ont pris les devants dès la manche initiale, Bill Ryan cognant un circuit avec un coureur sur les sentiers. Un simple de Maurice Fréchette et un jeu facultatif adverse donneront deux autres points. Un double de Roger Canuel fit produire le premier point de la Taverne Au Castor dans cette même première manche.

Les protégés de Lucien Parent sont revenus à la charge à la 3e manche avec une poussée de trois coups sûrs. Roger Canuel et Robert Bonenfant ont frappé en lieu sûr pour faire compter trois points tandis que le dernier point du clan de la Taverne Au Castor fut compté à la suite d'une erreur au champ intérieur.

Les porte-couleurs de l'équipe Dow n'avaient pas dit leur dernier mot et la cinquième reprise devait décider de l'issue du match. Bob Wallace débuta avec un simple et compta sur le triple de Jack Andrews, et ce dernier croisa le marbre sur le circuit du receveur Yvon Lachance. Jules Cyr donna le dernier point des vainqueurs à la suite de son triple lors de l'apparition suivante de son équipe au bâton.

Dans l'autre rencontre, le Legrade s'est assuré de l'exclusivité de la première position du circuit en disposant du Syndicat de Québec par le compte de 14-7. Le lanceur gagnant Roger Verret s'est très bien tiré d'affaires au monticule alors qu'il n'a espacé que sept coups sûrs à ses adversaires. Il a de plus aidé sa propre cause alors qu'il a cogné un circuit à la 6e manche alors que trois coureurs se trouvaient sur les sentiers. De son côté le lanceur perdant, Henri Marais s'est fait cogner assez durement par ses rivaux qui ont groupé pas moins de 18 coups sûrs contre lui. Les perdants se sont montrés ératiques à la première manche mais les gagnants ont croisé le marbre à neuf reprises durant les deux dernières manches sur une poussée de neuf coups sûrs. Carol Boutet a dirigé l'offensive du Legrade avec quatre coups sûrs en 5 voyages au marbre tandis que ses coéquipiers J.-Paul Gagnon et Maurice Simard frappaient chacun trois fois en lieu sûr. Simard ayant un coup de quatre buts à son crédit.

T. Au Castor 104 000 0—5 6 2
Brass. Dow 400 031 x—8 8 2
Batteries: Raymond Trudel et Roger Canuel; Gilles Mathurin et Yvon Lachance.

Legrade 400 014 5—14 18 2
Syndicat 100 240 0—7 7 5
Batteries: Roger Verret et Raymond Therrien; Henri Marais et Jean-Marc Lizotte.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pts
Legrade	2	0	0	4
Brasserie Dow	1	0	1	3
L'Action	1	1	0	2
Tav. Au Castor	1	1	0	2
Syndicat de Qué.	0	1	1	1
Steinberg's	0	2	0	0

cultés à la 7e manche, où il a alloué un simple et un but sur balles, en plus d'atteindre un rival avec lancer, en permettant aux Sox d'occuper tous les buts après deux retraits, mais le frappeur d'urgence Gerald McNertney a frappé un coup en direct à Brown pour terminer la menace.

Chicago 000 000 000—0 4 0
Cleveland 000 102 00x—3 9 1
Pizarro, Baumann 7 Fisher 8
et Carroon, McNertney 7; Kralick et Romano. G-Kralick. P-

chez les Twins

Minneapolis. — (P.A.) — Dick Stigman du Minnesota, n'a alloué que cinq coups sûrs, y compris le long circuit d'Elston Howard à la 8e manche, en conduisant les Twins à un gain de 2-1 sur les Yankees de New-York hier soir.

Pour leur part, les Twins n'ont cogné que six coups sûrs, dont un circuit par Don Mincher au 2e engagement. Ils ont groupé trois coups sûrs, bons pour le point victorieux à la 8e reprise aux dépens du lanceur perdant Ralph Terry.

Stigman n'a permis à aucun rival de dépasser le deuxième

coussin jusqu'au circuit de Howard.

New-York 000 000 010—1 5 1
Minnesota 919 010 00x—2 6 0
Terry Mikkelsen 7, et Howard Stigman et Battey. G-Stigman 2-3. P-Terry 1-4. Cir.: NY-Howard 2 Minn-Mincher 8.

A LOS ANGELES

Los Angeles. — (P.A.) — Le circuit de deux points de Dick Stuart, dans la huitième manche, a permis aux Red Sox de Boston de revenir de l'arrière et de remporter une victoire de 4-3 sur les Angels de Los Angeles, hier soir.

Boston 000 020 020—4 6 0
Los Angel. 000 003 000—3 9 3
Monbouquette, Heffner 7 et Nixon: Latman et Rodgers. G-Heffner 4-1. P-Latman 2-4. Cir.: Bos-Stuart 9.

de balle-molle Nouvelle ligue

Une nouvelle ligue de balle-molle, vient d'être formée à Québec. Elle portera le nom de la ligue "Molson".

Le bureau de direction est composé de: Amos Glode, (président), Gaston Paquin, (vice-président), Jean-Paul Cantin, (secrétaire), Maurice Pettigrew, (trésorier publiciste).

Elle sera composée de 6 équipes: Simpsons Sears, Taverne Gariépy, Smith Transport, Cantine mobile, Yvon Tremblay, Black Wood Hodge.

Les parties seront disputées les mardi et jeudi soirs, au collège de Québec-Ouest.

L'ouverture officielle aura lieu ce soir le 2 juin, à 7h.30. Pour les circonstances, Jean Béliveau lancera la première balle.

Grand concours de tire de chevaux à St-Martin

La plus grande compétition sportive "Tire de chevaux" jamais vue à St-Martin, aura lieu le dimanche 7 juin prochain. Dix-huit paires de chevaux sont inscrites et on y compte des champions provinciaux et régionaux.

C'est Adéard Faucher, St-Ludger. L'ex-champion 1962 de St-Martin, Welling Ford de Fox, Maine, sera au concours de même que J.-A. Roy, Soronto, Lévis. Les autres concurrents de la Beauce:

Philias Vaillancourt, St-Honoré de Shenley, Veilleux et Veilleux, fils, La Guadeloupe, Roland Lévesque, St-Théophile, Alfred Lacroix, St-Martin. Des autres régions des comtés Frontenac, Mégantic et Compton.

2 trophées seront remis pour chaque catégorie et en plus un prix en argent pour chaque position.

Le jury se compose de trois membres indépendants dans leur verdict. L'organisateur est Aurèle Morin.

Ces attractions attirent des milliers de personnes à chaque année à St-Martin.

Jack Nicklaus et le GOLF

• Les "chips" de 5 à 15 pieds du vert •

On doit jouer presque que comme un coup roulé (putt) les "chips" de 5 à 15 pieds du vert.

Le coup se donne surtout avec les poignets, la main gauche passant sous la droite au moment du "Backswing" et dirigeant lors de la descente.

Gardez les pieds écartés et raccourcissez votre emprise, choisissant le bâton qui permettra à votre balle de tomber 5 pieds à l'intérieur du vert et de rouler le reste.

Les poignets ne doivent pas rouler lors du contact. La lame du bâton et l'arrière de votre main gauche doivent faire face à la ligne désirée à la fin.

Rentrée victorieuse de Carpentier à Québec

Les amateurs de lutte ont été servis à souhait, hier soir, à la reprise des activités, au petit Colisée devant près de 2.000 personnes qui ont vu le populaire athlète français E-douard Carpentier sortir victorieux dans la rencontre principale de la soirée.

De retour à Québec après une longue absence, Carpentier arracha le match au géant Black Barth, de Chicago dans la ronde décisive. Carpentier gagna la première reprise en 7:50 en exécutant la prise du casse-rien. Barth, qui pesait 265 livres, égalisa les chances en collant les épaules de son rival à 6:38.

Puis l'arbitre Chusman, de Montréal, disqualifia Barth qui se trouvait alors en dehors des câbles au moment où l'officiel compta les dix secondes réglementaires.

Dans la première finale, une affaire 2 de 3, Johnny Rougeau a survécu devant Tiny Mills, de la province d'Alberta

Pizarro, Cir.: Cl-Wagner 11.

CHEZ LES TWINS

Minneapolis. — (P.A.) — Dick Stigman du Minnesota, n'a alloué que cinq coups sûrs, y compris le long circuit d'Elston Howard à la 8e manche, en conduisant les Twins à un gain de 2-1 sur les Yankees de New-York hier soir.

Pour leur part, les Twins n'ont cogné que six coups sûrs, dont un circuit par Don Mincher au 2e engagement. Ils ont groupé trois coups sûrs, bons pour le point victorieux à la 8e reprise aux dépens du lanceur perdant Ralph Terry.

Stigman n'a permis à aucun rival de dépasser le deuxième

coussin jusqu'au circuit de Howard.

New-York 000 000 010—1 5 1
Minnesota 919 010 00x—2 6 0
Terry Mikkelsen 7, et Howard Stigman et Battey. G-Stigman 2-3. P-Terry 1-4. Cir.: NY-Howard 2 Minn-Mincher 8.

A LOS ANGELES

Los Angeles. — (P.A.) — Le circuit de deux points de Dick Stuart, dans la huitième manche, a permis aux Red Sox de Boston de revenir de l'arrière et de remporter une victoire de 4-3 sur les Angels de Los Angeles, hier soir.

Boston 000 020 020—4 6 0
Los Angel. 000 003 000—3 9 3
Monbouquette, Heffner 7 et Nixon: Latman et Rodgers. G-Heffner 4-1. P-Latman 2-4. Cir.: Bos-Stuart 9.

de balle-molle Nouvelle ligue

Une nouvelle ligue de balle-molle, vient d'être formée à Québec. Elle portera le nom de la ligue "Molson".

Le bureau de direction est composé de: Amos Glode, (président), Gaston Paquin, (vice-président), Jean-Paul Cantin, (secrétaire), Maurice Pettigrew, (trésorier publiciste).

Elle sera composée de 6 équipes: Simpsons Sears, Taverne Gariépy, Smith Transport, Cantine mobile, Yvon Tremblay, Black Wood Hodge.

Les parties seront disputées les mardi et jeudi soirs, au collège de Québec-Ouest.

L'ouverture officielle aura lieu ce soir le 2 juin, à 7h.30. Pour les circonstances, Jean Béliveau lancera la première balle.

Grand concours de tire de chevaux à St-Martin

La plus grande compétition sportive "Tire de chevaux" jamais vue à St-Martin, aura lieu le dimanche 7 juin prochain. Dix-huit paires de chevaux sont inscrites et on y compte des champions provinciaux et régionaux.

C'est Adéard Faucher, St-Ludger. L'ex-champion 1962 de St-Martin, Welling Ford de Fox, Maine, sera au concours de même que J.-A. Roy, Soronto, Lévis. Les autres concurrents de la Beauce:

Philias Vaillancourt, St-Honoré de Shenley, Veilleux et Veilleux, fils, La Guadeloupe, Roland Lévesque, St-Théophile, Alfred Lacroix, St-Martin. Des autres régions des comtés Frontenac, Mégantic et Compton.

2 trophées seront remis pour chaque catégorie et en plus un prix en argent pour chaque position.

Le jury se compose de trois membres indépendants dans leur verdict. L'organisateur est Aurèle Morin.

Ces attractions attirent des milliers de personnes à chaque année à St-Martin.

Jack Nicklaus et le GOLF

• Les "chips" de 5 à 15 pieds du vert •

On doit jouer presque que comme un coup roulé (putt) les "chips" de 5 à 15 pieds du vert.

Le coup se donne surtout avec les poignets, la main gauche passant sous la droite au moment du "Backswing" et dirigeant lors de la descente.

Gardez les pieds écartés et raccourcissez votre emprise, choisissant le bâton qui permettra à votre balle de tomber 5 pieds à l'intérieur du vert et de rouler le reste.

Les poignets ne doivent pas rouler lors du contact. La lame du bâton et l'arrière de votre main gauche doivent faire face à la ligne désirée à la fin.

Gardez les pieds écartés et raccourcissez votre emprise, choisissant le bâton qui permettra à votre balle de tomber 5 pieds à l'intérieur du vert et de rouler le reste.

Les poignets ne doivent pas rouler lors du contact. La lame du bâton et l'arrière de votre main gauche doivent faire face à la ligne désirée à la fin.

Rentrée victorieuse de Carpentier à Québec

Les amateurs de lutte ont été servis à souhait, hier soir, à la reprise des activités, au petit Colisée devant près de 2.000 personnes qui ont vu le populaire athlète français E-douard Carpentier sortir victorieux dans la rencontre principale de la soirée.

De retour à Québec après une longue absence, Carpentier arracha le match au géant Black Barth, de Chicago dans la ronde décisive. Carpentier gagna la première reprise en 7:50 en exécutant la prise du casse-rien. Barth, qui pesait 265 livres, égalisa les chances en collant les épaules de son rival à 6:38.

Puis l'arbitre Chusman, de Montréal, disqualifia Barth qui se trouvait alors en dehors des câbles au moment où l'officiel compta les dix secondes réglementaires.

Dans la première finale, une affaire 2 de 3, Johnny Rougeau a survécu devant Tiny Mills, de la province d'Alberta

de balle-molle Nouvelle ligue

Une nouvelle ligue de balle-molle, vient d'être formée à Québec. Elle portera le nom de la ligue "Molson".

Le bureau de direction est composé de: Amos Glode, (président), Gaston Paquin, (vice-président), Jean-Paul Cantin, (secrétaire), Maurice Pettigrew, (trésorier publiciste).

Elle sera composée de 6 équipes: Simpsons Sears, Taverne Gariépy, Smith Transport, Cantine mobile, Yvon Tremblay, Black Wood Hodge.

Les parties seront disputées les mardi et jeudi soirs, au collège de Québec-Ouest.

L'ouverture officielle aura lieu ce soir le 2 juin, à 7h.30. Pour les circonstances, Jean Béliveau lancera la première balle.

Fortes charges,



mauvaises routes,



il vous faut un TRAVELL INTERNATIONAL

Le Travelall est bien plus logeable que les station-wagons ordinaires: sa capacité atteint 124 pieds cubes et il peut transporter 3000 livres (une feuille de contre-plaqué de 4' x 8' à place entre les logements de roues). Avec ses trois banquettes, il transporte neuf passagers. Le Travelall possède un moteur, un châssis, une suspension de camion et il peut tirer sans "forcer" une grosse remorque. Son dégagement élevé l'adapte particulièrement aux routes raboteuses, et pour circuler en tous terrains, il peut être équipé de quatre roues motrices. Voyez le Travelall et faites-en l'essai. Il est vendu et entretenu par des milliers de marchands dans toute l'Amérique du Nord.

TRAVELL INTERNATIONAL

INTERNATIONAL HARVESTER
COMPANY OF CANADA, LIMITED,
1300, Boulevard Charest, Québec

GARNEAU AUTOS, Ltée Bvd Marcotte, Roberval, P.Q.	DUFRESNE & PAQUET 279, rue St-Jacques St-Raymond, Qué.
Garage Perron Inc. 701, 7e Avenue (coin des Coûtes) Dolbeau cité Roberval	LEVESQUE Auto, Inc. 72, rue Fraser Rivière-du-Loup.
J.-P. BEAULIEU LTEE Ste-Rose du Dégel, Cité Témiscouats, Qué.	JEAN-PAUL BEAULIEU St-Raphaël, Bellechasse TEL.: 40

CE QUE J'EN PENSE

Par Jean Pouliot

LE CIRCUIT O'KEEFE

On a fait connaître hier au club Hillsdale les derniers détails du circuit O'Keefe pour l'été 1964.

Ross Ainsworth et Roland Ouellette se sont rendus à la demande des professionnels qui auront deux jours pour disputer le championnat du Québec, soit les 23 et 24 juillet à Laval-sur-le-Lac. Les rencontres Québec-Ontario, très appréciées lors de leur inauguration l'an dernier auront lieu dans notre province, plus exactement au club de Rosemere, le 22 août.

Chez les amateurs, le championnat du Québec entre les gagnants de chaque zone aura lieu à Boucherville le 29 août alors que le tournoi pour déterminer le champion des champions, qui est ouvert au meilleur joueur de classe A-B-C de CHAQUE club se tiendra le 19 septembre à St-Hyacinthe.

Pour ce qui concerne Québec, le tournoi aura lieu le 15 juin à Boischatel et notre zone comprend 14 clubs reconnus par le circuit, soit Alpin, Cap-Rouge, Donnacona, Kent House, Lac Beauport, Lévis, Lorette, Manoir Richelieu, Municipal, Murray Bay, Orléans, Royal Québec, St-Georges de Beauce et Ville Ste-Marie.

SAM PRETERAIT SOREL

Nous avons rencontré au club Hillsdale une personnalité du hockey qui est assez rapprochée de Sam Pollock et qui a insisté pour que nous ne mentionnions pas son nom, même si elle nous permettait d'utiliser ses renseignements.

Selon notre informateur, les journalistes de Québec n'ont pas perdu leur temps en tentant de convaincre Sam et Dave Molson de l'importance de la survie de la ligue Junior A Provinciale. En effet, le Canadien pousserait même la condescendance jusqu'à laisser Sorel quitter la ligue Métropolitaine pour se joindre au circuit provincial, si une 6e équipe devient nécessaire.

Présentement, on tente de clarifier la situation à Trois-Rivières. Si Del Dugré a vendu à Jack Toupin 51% des parts des Reds, cela veut dire que les Leafs établiront leur club-ferme à Trois-Rivières, non à Shawinigan. Mais en même temps, les Rangers demeureraient probablement intéressés à faire à une autre ville, soit Shawinigan ou Richmond, les mêmes concessions qu'aux Reds.

Victoriaville et Québec demeurent les deux pivots de la ligue grâce à leur entente respective avec les Bruins et les As, il deviendrait alors intéressant pour Thetford Mines de se joindre au circuit à six clubs soutenu par des organisations aussi solides.

REARDON REVIENDRA

La rumeur circule dans la métropole que Kenny Reardon reviendra au hockey professionnel plus fort que jamais. Il aurait même déjà refusé un poste de gérant-général dans la ligue Nationale pour préparer son projet futur.

Le Canadien ne s'étant pas montré intéressé au plan de stade sportif que le maire Drapeau fera construire à l'occasion de l'Exposition universelle, car il investit de fortes sommes dans l'amélioration du Forum où il est maître absolu. Reardon ressusciterait la franchise des Maroons dont il détient, avec des amis, la majorité des parts.

Le président Campbell tourne le dos à toute expansion qui occasionnerait des frais de voyage trop élevés, mais il se serait curieux de savoir son opinion sur le retour des Maroons qui diminuerait les frais de déplacement de tous les autres clubs, en plaçant deux équipes à quelques coins de rue de distance.

SPAHN GAGNE SON POINT

Que diriez-vous si un jour quelqu'un se décidait à écrire votre biographie et embellissait tous vos actes, faisant de vous une sorte de héros? Je connais peu de gens qui protesteraient, mais Warren Spahn est un d'entre eux.

Le lanceur gaucher du Milwaukee a reçu gain de cause pour \$20.000, contre un éditeur qui a écrit un volume sur sa vie sans même se donner la peine de l'interviewer. "Nous avons prouvé en cour, a expliqué Spahn que 50 pour 100 du livre est de la pure fiction: il ont embelli tout ce que j'ai fait".

C'est particulièrement sa participation à la dernière guerre qui a été montée en épingle. "Je rencontre des anciens compagnons de front qui ont lu le livre, raconte Spahn, et ils se demandent si j'ai voulu prouver que j'avais gagné la guerre tout seul".

En tout, Spahn et son avocat ont relevé 2.560 inexactitudes. Enfin, il dit qu'il aurait poursuivi l'éditeur même si le livre avait été exact, car il est content qu'un joueur reçoive un pourcentage sur sa biographie.

"Je crois qu'il y a une limite à ce qu'on peut raconter sur un gars sans sa permission, a conclu Spahn, et j'ai la conviction d'aider tous les autres joueurs en mettant à jour cette fraude monumentale".

L'ANECDOTE DU JOUR

Paul Coucke, de CJMS, prenait un Cinzano avant le souper quand André Boulanger, de CHRD, lui fit remarquer: "Tu bois un breuvage olympique".

— "Comment cela?" demanda-t-il.

— "CINQ Z'ANNEAUX, c'est le symbole des Jeux olympiques, expliqua le chroniqueur sportif de Drummondville.

ICI ET LA

A compter d'aujourd'hui la Presse Canadienne pourra compter également sur les nouvelles recueillies par l'agence France-Presse, ce qui nous fournira plus d'informations sportives internationales. — On présentera jeudi soir à la piste locale la 1ère de quatre tranches du stake Mighty Torrid. Ce sera la première fois qu'une classe fermée est disputée sur semaine en dehors du meeting de l'Exposition. — On a commencé à creuser pour l'érection d'une marina à l'extrémité est du quai des transatlantiques à l'Anse aux Foulons.

Bob Légaré et André Cazes ont pris part au Pro-Presse O'Keefe.

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTES AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD

Incendie rapidement maîtrisé au Parlement

Quelques personnes quittent de justesse la salle des journalistes où le feu s'est déclaré

Par Roger Bruneau

Les pompiers

Un bref incendie a causé des dommages appréciables, hier après-midi, dans la salle des journalistes, sous le café du parlement. L'incendie s'est déclaré avec tant de rapidité que les personnes présentes ont dû ramper pour quitter les lieux.

L'assistant contremaître des manoeuvres, M. Eugène Marcoux, qui causait à ce moment avec un manoeuvre, M. Raymond Julien, déclare qu'il perdit complètement son compagnon de vue et qu'il fut obligé de briser une fenêtre pour sauter dans la cour.

Aucun blessé
Heureusement, personne ne fut blessé dans l'incident, mais il s'en est fallu de peu. Personne ne sait exactement comment a commencé l'incendie. Les flammes ont pris naissance dans une salle où les manoeuvres déposent leurs paquets et autres vêtements dans des cases; cette salle servait jusqu'à récemment de cuisine où mangeaient les ouvriers.

C'est juste au dessus de cette salle que se trouve le bureau d'attente des manoeuvres, ainsi que les bureaux de MM. Marcoux et Alphonse Carreau. Ce dernier est contremaître des manoeuvres; il n'était pas présent au moment de l'incendie.

Il semble que personne ne se trouvait dans le sous-sol au moment de l'incendie, mais plusieurs personnes qui finissaient de manger se trouvaient à l'étage supérieur. Il y avait notamment MM. Edgar Faber, Edouard Webster, Aylre Gaudin, Charles Lapointe, ainsi que ceux nommés précédemment et quelques autres.

Une irruption
Aux dires des témoins, ce fut comme une irruption volcanique qui se produisit tout à coup dans les bureaux situés au-dessus du foyer de l'incendie qui, notons-le, est à quelques pas de la salle des journalistes. C'est à ce moment que M. Marcoux, qui causait avec M. Julien dit qu'il perdit de vue son compagnon.

En quelques secondes, toutes les personnes présentes avaient réussi à quitter les lieux, la plupart en rampant sur le plancher. "S'il y a eu quelqu'un en bas, il n'en serait jamais sorti", nous a déclaré un témoin.

La plupart des personnes évacuées ont perdu quelque chose dans l'incendie, qui un veston, un chapeau, des licences d'automobiles et divers autres objets qui se trouvaient dans les cases. "Notre set de vaisselle se trouvait là aussi", nous a déclaré un autre témoin.

L'alarme fut enregistrée chez les pompiers à 1 h 27 hier après-midi. Il s'agit d'une deuxième alarme qui a attiré sur les lieux huit casernes de pompiers, soit une cinquantaine d'hommes, sous les ordres du chef J. B. Voiselle et de son adjoint Henri Auclair.

En quelques minutes, la cour intérieure de l'édifice "A" du parlement fut envahie par les camions blancs et rouges, quelques boyaux furent tendus et on arrosa copieusement les lieux. Un jet brume très efficace aida à contrôler l'incendie. Une aère fumée se dégageait par les orifices, fenêtres et portes de l'annexe, et à cause d'un tunnel passant sous la cour et donnant dans la section nord de l'édifice "A" la fumée sortait aussi avec profusion de ce côté.

L'odeur des flammes se répandait partout dans cette partie du parlement, et on fit même évacuer le Café du parlement qui était le plus affecté par la fumée.

L'électricité fut coupée dans toute cette section du parlement pour une partie de l'après-midi, et pour la première fois depuis le début de la session M. Benoit Massicotte devait contremander l'enregistrement des débats de la Chambre, faute de courant.

Ca sentait l'huile
La semaine dernière, des députés s'étaient plaints qu'il se répandait une odeur d'huile dans l'Assemblée législative et le ministre des Travaux publics avait déclaré que cela venait d'appareils des réparations qu'on venait d'effectuer aux fournaux.

Il semble qu'à la suite de ces plaintes en Chambre, on ait fait brûler des rebuts et "toutes sortes de cochonneries" comme le disait une personne hier après-midi et on se demande s'il n'y aurait pas un rapport avec ce fait et l'incendie d'hier.

Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Sans compter la petite inondation causée dans le sous-sol par le débit des boyaux, ainsi que les effets personnels que les employés ont laissés dans l'incendie.

L'ordre le plus parfait fut assuré pendant les manoeuvres des pompiers par des agents de la Sûreté provinciale et des agents de la police municipale.

Plusieurs personnes ont été blessées, mais elles ne sont pas considérées comme dangereuses. Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Sans compter la petite inondation causée dans le sous-sol par le débit des boyaux, ainsi que les effets personnels que les employés ont laissés dans l'incendie.

L'ordre le plus parfait fut assuré pendant les manoeuvres des pompiers par des agents de la Sûreté provinciale et des agents de la police municipale.

Plusieurs personnes ont été blessées, mais elles ne sont pas considérées comme dangereuses. Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Sans compter la petite inondation causée dans le sous-sol par le débit des boyaux, ainsi que les effets personnels que les employés ont laissés dans l'incendie.

L'ordre le plus parfait fut assuré pendant les manoeuvres des pompiers par des agents de la Sûreté provinciale et des agents de la police municipale.

Plusieurs personnes ont été blessées, mais elles ne sont pas considérées comme dangereuses. Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Sans compter la petite inondation causée dans le sous-sol par le débit des boyaux, ainsi que les effets personnels que les employés ont laissés dans l'incendie.

L'ordre le plus parfait fut assuré pendant les manoeuvres des pompiers par des agents de la Sûreté provinciale et des agents de la police municipale.

Plusieurs personnes ont été blessées, mais elles ne sont pas considérées comme dangereuses. Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Sans compter la petite inondation causée dans le sous-sol par le débit des boyaux, ainsi que les effets personnels que les employés ont laissés dans l'incendie.

L'ordre le plus parfait fut assuré pendant les manoeuvres des pompiers par des agents de la Sûreté provinciale et des agents de la police municipale.

Plusieurs personnes ont été blessées, mais elles ne sont pas considérées comme dangereuses. Les pompiers ont été endommagés. Les pompiers ont dû aussi défaire des cloisons, abattre certains murs, ouvrir les plafonds, pour s'assurer que les flammes étaient bien circonscrites.

Le premier ministre a voulu à ce chapitre, répondre à M. Trépanier qu'il faut tenir compte de plusieurs aspects dans la construction d'un pont, dont le principal est sans doute l'aspect financier.

"Je regrette de ne pas être d'accord avec vous. Le pont de Trois-Rivières sera la longtemp et il faudra l'endurer comme on endure le pont Victoria et le pont Champlain", dit l'architecte Trépanier qui est un ancien président de la corporation des architectes de la province de Québec.

Le premier ministre a tenté d'expliquer que le pont de Trois-Rivières ne comprendra qu'une partie suspendue, soit celle qui passera au-dessus du chenal. Il dit qu'on n'a pas besoin de faire tout le pont de cette façon. C'est tellement

Escorté de plusieurs policiers, Dion a pris le chemin de la prison montréalaise où il devra attendre que sa cause qui est présentement en appel soit réglée.

Dion a tenté, la semaine dernière, de s'évader de la prison de Québec et a poignardé le gouverneur, M. Gene Létourneau, qui se remet lentement des blessures qu'il avait alors subies.

La sûreté provinciale poursuit présentement son enquête de façon à déterminer la provenance du couteau dont Dion s'est servi et aussi pour savoir pour quelle raison le détenu a voulu s'échapper.

Il semble qu'il y ait un but précis à la tentative d'évasion de Dion.

Une femme dont on ignore le nom a attiré l'attention des députés et des curieux qui assistaient à la brève séance de la Chambre hier.

Placée dans la galerie à droite de l'Orateur, elle s'était accoudée sur la balustrade et pointait les cinq doigts de la main droite et deux de la gauche vers les députés, sans dire un mot.

Les inspecteurs de la Sûreté provinciale, qui ont charge de surveiller l'ordre dans les galeries, ont été tellement intrigués par ce manège de la dame qu'ils se sont approchés d'elle pour lui en demander la raison et aussi pour lui dire de ne pas manifester en Chambre.

Lorsque la séance s'ajourna, vers 3 h 30, un détective s'approcha d'elle pour lui expliquer qu'elle ferait mieux de ne pas recommencer de tels gestes en Chambre à l'avenir.

Elle a simplement répondu: "Pensez donc à votre septième commandement!"

Ce septième commandement dit: "Bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment".

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Le septième commandement

Bombe au pied du monument des Boers

La Sûreté poursuit son enquête

La Sûreté provinciale poursuit ses recherches en vue de retracer le ou les auteurs d'une bombe rudimentaire déposée au pied du monument commémorant la guerre des Boers.

Hier soir, l'inspecteur Romeo Courtemanche de la Sûreté provinciale a dit que l'enquête n'avait encore rien révélé et que la Sûreté municipale de Québec participait activement aux recherches.

"Mes agents sont encore sur la route, et je ne puis vous communiquer aucun développement à l'heure présente", a dit l'inspecteur.

Des appels téléphoniques anonymes en langue anglaise vers une heure 30 dimanche matin, firent accourir des agents des trois corps de police de la ville capitale, y compris de la gendarmerie royale. Toutes les voies d'accès furent immédiatement bloquées.

Le monument célèbre les soldats qui ont perdu la vie en Afrique du Sud, durant la guerre des Boers au cours de laquelle se sont affrontés, dès le 11 mai 1902, les armées britanniques et les Boers d'origine hollandaise.

La bombe était désamorcée par un expert de la Sûreté provinciale, le sergent Robert Dumas, 15 minutes avant l'heure indiquée par un mouvement d'horlogerie qui devait déclencher l'explosion.

Selon le sergent Dumas, le dispositif de l'engin fonctionnait normalement. Le monument s'élève dans un parc situé près de la vieille porte Saint-Louis, à une rue seulement des édifices du parlement.

Les comptes de téléphone... et la taxe

"Est-ce que le premier ministre a reçu un avis de la compagnie de téléphone Bell concernant l'augmentation de la taxe sur les comptes de téléphone?" a demandé le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, au premier ministre Jean Lesage hier.

Le premier ministre a répondu qu'il avait donné des explications à ce sujet lors du débat sur le projet de loi. L'augmentation de la taxe sur les comptes de téléphone ne se produit qu'à certains endroits, c'est-à-dire là où on n'avait pas déjà la taxe générale de six pour cent, mais où la taxe n'était qu'à quatre pour cent.

Par ailleurs, le premier ministre a ajouté en souriant, en guise de conclusion, qu'il n'avait pas reçu son compte et qu'il n'avait pas eu le temps d'aller le payer.

L'étude du bill 98 se poursuit

Les membres du comité des bills publics ont siégé pendant plus de 4 h 30 hier pour étudier le bill 98 qui modifie la loi des ingénieurs. Les articles étudiés hier portaient notamment sur la description de la fonction d'ingénieur et la réserve des droits des professionnels dont le domaine est voisin de celui des ingénieurs.

Le travail a progressé lentement hier et les discussions n'ont pas dépassé le cinquième article du projet de loi.

Ce matin, le comité reprendra cette étude à onze heures. Il est probable qu'après une brève séance en Chambre cet après-midi, il devra continuer à examiner le projet de loi. Il est fort probable que ce travail sera terminé aujourd'hui.

On sait que jeudi, le comité des bills publics doit entreprendre l'étude des bills des électriciens et des électroniciens.

Calendrier

MARDI, 2 JUIN 1964
SS. Marc et Pierre
QUARANTE-HEURES
Saint-Placide
Château-Richer
Sainte-Marie de Beauce
Hervey Junction
Cap-Santé
Saint-Georges

Demain:
Ste Clotilde, reine de France
Soleil:
Lever: 5:52
Coucher: 7:33
Lune:
Lever: 1:06
Coucher: 11:39

Les marées du 3 juin
base: 6:31 a.m. 7:27 p.m.
haute: 11:38 a.m. 11:38 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Dernier quartier le 3, à 6 h. 07 a.m.
Nouvelle lune le 5, à 11 h. 22 p.m.
Premier quart le 8, à 6 h. 02 p.m.
Pleine lune le 24, à 8 h. 08 p.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure avancée de l'Est.

NOS ENFANTS, LEUR BONHEUR.
"Quand donc les pères, les mères, refuseront-ils d'encourager financièrement ou autrement, ceux-là qui contribuent à perdre leurs enfants par la télévision, les mauvais journaux, les mauvais spectacles, etc."
Espace payé par un citoyen

Site de la future sidérurgie

"Que le choix de Bécancour soit ratifié officiellement"

YAMACHICHE (P.C.) — Lors de son assemblée plénière tenue samedi à Yamachiche, la conférence des maires du cœur du Québec a demandé au gouvernement de la province de Québec de proclamer, dans un avenir presque immédiat, le choix de Bécancour comme site de l'implantation de la sidérurgie du Québec. Pour appuyer cette demande, une délégation des maires du cœur du Québec se rendra dans la Vieille Capitale pour rencontrer le premier ministre et lui exposer le texte de la résolution adoptée par la conférence. M. René Hamel, procureur général, sera chargé de ménager l'entrevue au parlement.

Ce dernier s'est rendu à l'invitation qui lui a été faite et est allé saluer les maires. Dans une courte allocution, le ministre a déclaré que, si la sidérurgie s'établissait à Bécancour, la région connaîtrait un développement formidable qui permettrait au cœur du Québec de voir

l'avenir en rose et de rêver aux plus grands espoirs.

D'autre part, le Dr Avelin Dalcourt, de Louiseville, a été élu président de la conférence des maires du cœur du Québec, pour le prochain terme. Il succède au maire René Thibault, de Pierreville.

C'est le maire André Vigeant, de Nicolet, qui s'est fait le promoteur de la résolution demandant l'implantation de la sidérurgie à Bécancour. Il fut secondé par le maire Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine. Dans les attendus de la résolution, il est fait mention que le gouvernement de cette province entretient depuis quelques années le projet de l'établissement d'un complexe sidérurgique au Québec. On ajoute qu'il a été reconnu que la décentralisation industrielle s'imposait dans notre province; que la région du cœur du Québec a besoin de la présence d'un tel complexe pour son

épanouissement; qu'il a été reconnu et même tout dernièrement proclamé que Bécancour était un site propre et même avantageux pour l'établissement d'un tel complexe sidérurgique; que cette région particulière a, beaucoup plus que bien d'autres, besoin d'un vaste développement industriel; que depuis des mois il a été pris pour acquis que Bécancour avait été choisi pour un tel établissement; que des investissements considérables ont déjà été encourus à cet endroit apparemment à telle fin; que plusieurs municipalités de la région immédiate, mais surtout pour l'épanouissement économique de toute la province; que tout changement ferait un tort immense et peut-être irréversible à toute l'économie de cette grande région.

Le procureur général René Hamel a annoncé que la route La Tuque-Roberval sera terminée cette année.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Rayon des cosmétiques rez-de-chaussée

REND DÉMODÉS ET DÉSUETS

tous les autres rouges à lèvres du monde



GLISSANDO par Du Barry

Dans un seul rouge à lèvres... un mélange de teintes séparées qui produit un effet absolument inédit!

Dans un seul bâton... il y a deux teintes qui se mélangent, s'unissent et se fondent sur vos lèvres! Elles créent des teintes d'un éclat incomparable, aux tons dominants éblouissants et aux tons neutres flatteurs. Un seul rouge à lèvres ne pourrait jamais donner à vos lèvres un éclat semblable. Deux rouges à lèvres ne pourraient jamais s'harmoniser ainsi. En neuf combinaisons de teintes inédites.

Etui doré 2.75
Etui en plastique 2.00



Mme Dorval, spécialiste de DU BARRY



NOUVEAU! Paradox POUR LES SOINS CONTINUS DE L'ÉPIDERME PAR DU BARRY

Le secret du Principe Paradox réside dans la formule entièrement différente de ce produit, basée sur un mélange, équilibré de façon unique, de 41 huiles et agents hydratants qui ressemblent beaucoup à ceux des épidermes jeunes et sains. Ces ingrédients agissent instantanément, se nourrissent la moiteur et les huiles qu'il faut pour tous les genres d'épidermes... pour un teint éblouissant.

Pour un épiderme plus lisse, plus ferme, plus frais — aucune crème ne peut, à elle seule, donner les mêmes résultats que ces produits Paradox.

Paradox Creme Cleanser (crème démaquillante) pour purifier en profondeur, 2 oz, \$2.00; 4 oz, \$3.00.
3 oz, \$5.00... Paradox Skin Freshener, 4 oz, \$2.00.
3 oz, \$3.00... Crème Paradox, traitement pour la nuit, 1 oz, \$3.75; 2 oz, \$6.00... Paradox Moisturizing Lotion (lotion hydratante), 2 oz, \$4.00; 4 oz, \$6.00.



Les produits de beauté Du Barry Paradox sont hypoallergéniques — aussi exempts d'ingrédients allergéniques que la science moderne a pu les rendre.

Les 3, 4, 5 et 6 juin, Mme Jeannette Dorval, spécialiste de beauté Du Barry

se trouvera à notre rayon de produits de beauté pour vous expliquer les soins de la peau... vous établir un tableau de maquillage personnel... et démontrer à chacune comment tirer le maximum de ses dons naturels avec les produits Du Barry.



Venez la rencontrer les mercredi, jeudi, vendredi et samedi les 3, 4, 5 et 6 juin.

Syndicat, rez-de-chaussée.

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est. Boul Charest
Québec — 529-3694

PÂTISSERIE
Dame ou jeune fille demandée
pour production pâtisserie. Expérience exigée.
KERHULU
Tél.: 527-6401. Demandez le gérant

LE COLLEGE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE
donnera la classe de
"BELLES-LETTRES" SPECIALE
en septembre prochain.

SONT ADMISSIBLES: les religieuses et les religieuses, les jeunes gens et les jeunes filles qui ont fait la 11e ou la 12e année scientifique.

— Les jeunes gens peuvent loger au Collège ou à l'extérieur.
— Les jeunes filles peuvent loger au Couvent des Soeurs de la Charité ou à l'extérieur.

Les candidats intéressés doivent communiquer le plus tôt possible à l'adresse suivante:
LE PREFET DES ETUDES,
"BELLES-LETTRES" SPECIALE,
COLLEGE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE,
La Pocatière, Qué.
Examen d'admission: le 22 juin à 9 heures A.M. au Collège. Honoraires: \$5.00

BIJOUTERIE

RENÉ MARCOUX

BAGUES FIANÇAILLES

IMPORTATEUR

UN LÉGER ACOMPTÉ RÉSERVERA VOTRE BAGUE DE FIANÇAILLES ainsi que le cadeau de votre choix.

— Bijoux — Montres — Verre taillé et soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Horloges — Bases de marbre — Trousses de voyage — Valises — etc.

Le PRIX du GROS

365 rue de la COURONNE — Tél.: 574-8727